

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

Rapport d'activité exercice 2011
Document de référence 2011 (Partie I)

SOMMAIRE

Pages

Message du Président	3
Organigramme	4
Conseil d'administration	5
Chiffres clés	6 à 8
Données boursières	9
Secteur financier	10 à 23
Secteur hôtelier	24 à 26
Rapport de gestion sur les comptes consolidés	28 à 30
Comptes consolidés	31-32

Message du Président

Madame, Monsieur,

L'année 2011 s'avère paradoxale : la COMPAGNIE LEBON réalise de bons résultats malgré un environnement difficile.

Année contrastée car si le premier semestre a été celui de la reprise économique, le second semestre, dominé par la crise des risques souverains, a clairement laissé voir que rien n'était réglé : la finance n'est toujours pas disciplinée, les déséquilibres entre les pays restent entiers et – plus grave – les plans d'austérité censés être curatifs peuvent conduire à la récession et au populisme.

C'est dans ce contexte que la COMPAGNIE LEBON réalise un bon exercice avec un résultat net part du groupe de 13,9 M€ en hausse de 31 %.

Quels enseignements peut-on tirer de ce paradoxe ?

1) Quand on parle de la croissance d'un pays, on parle d'une moyenne. Derrière cette moyenne il y a des écarts considérables entre les secteurs et les entreprises.

Dans ses deux activités, financière et hôtelière, la COMPAGNIE LEBON s'attache à faire les bons choix d'investissements : choix d'entreprises en développement, choix de bons managers, choix d'emplacements hôteliers ou immobiliers.

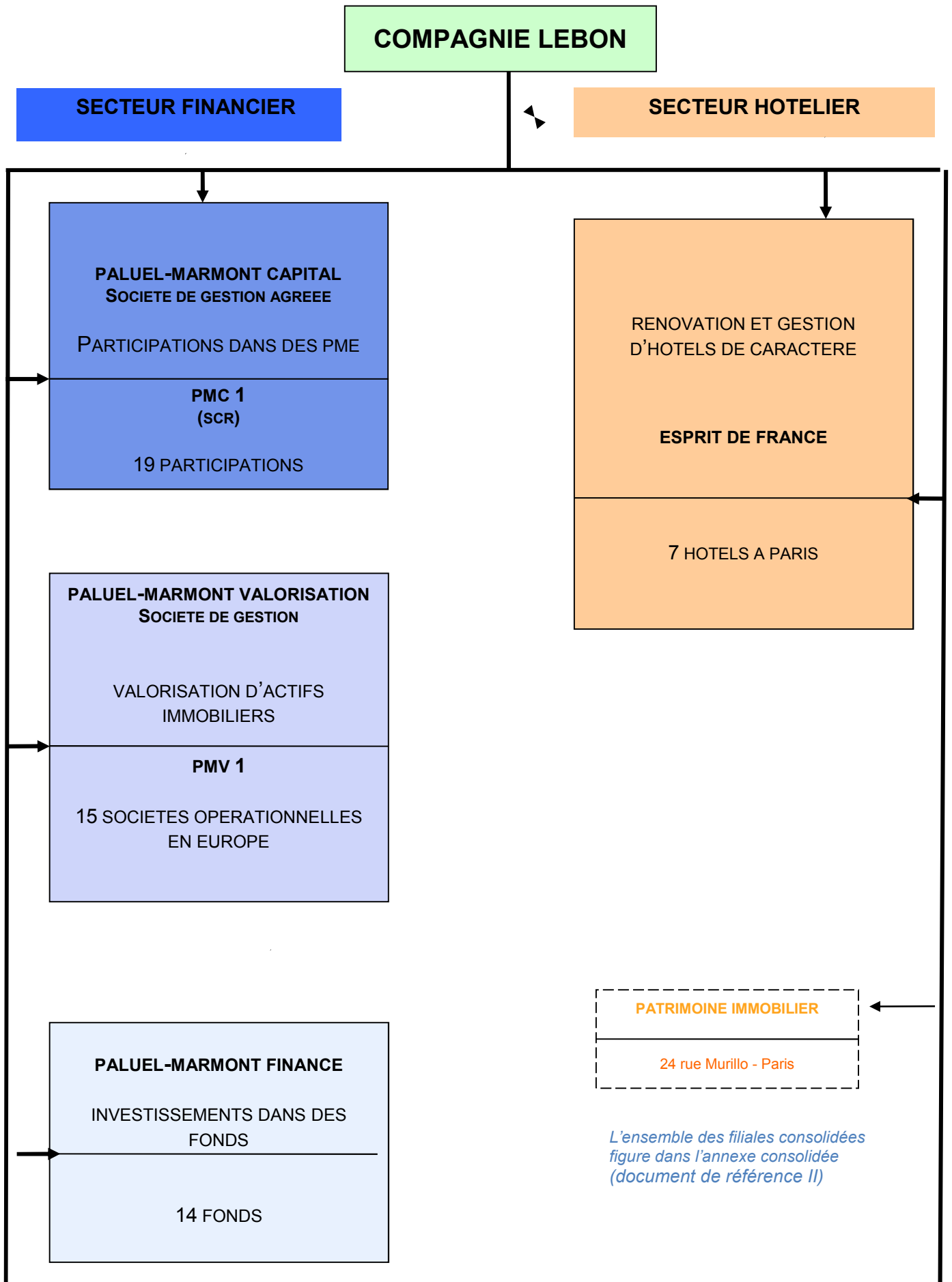
2) Les entreprises françaises ont beaucoup progressé dans leur gestion depuis les dernières crises. Leur réactivité est forte. Dans les difficultés, des entreprises bien gérées continuent de se développer et l'écart se creuse avec le reste du peloton.

3) La COMPAGNIE LEBON bénéficie d'un atout considérable difficile à trouver dans une ligne de son bilan : la qualité de ses équipes. Constituées au fil du temps avec le souci constant de privilégier des valeurs de long terme et une volonté de transparence, ces équipes ont de nouveau fait la preuve de la qualité de leur gestion. Elles savent choisir des projets d'avenir, les accompagner et s'adapter aux conditions nouvelles.

Ce savoir-faire de la COMPAGNIE LEBON permet d'aborder avec confiance une période qui s'annonce porteuse de grands changements.

Jean-Marie PALUEL-MARMONT
Février 2012

Organigramme simplifié du groupe au 31 décembre 2011



Gouvernance d'entreprise

M. Roger PALUEL-MARMONT
Président d'honneur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT
Président-directeur général

FRANCE PARTICIPATIONS
*Représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT
Vice-président*

Mme Laetitia PUYFAUCHER

M. Arnaud LIMAL (*)

M. Christian MAUGEY (*)

M. Augustin PALUEL-MARMONT

M. Pascal PALUEL-MARMONT (**)

M. Henri de PRACOMTAL (**)

CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)
Représenté par M. Jean-Emmanuel ENAUD de MORHERY

GIGE
Représentée par M. Alain SOURISSEAU

INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS
Représentée par M. Pierre GIRARDIN

M. Claude JANSSEN
Censeur

(*) Membre du comité des nominations et des rémunérations

(**) Membre du comité des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
MAZARS
CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
(membre de ERNST & YOUNG)

Suppléants :
M. Hervé HELIAS
Société COEXCOM

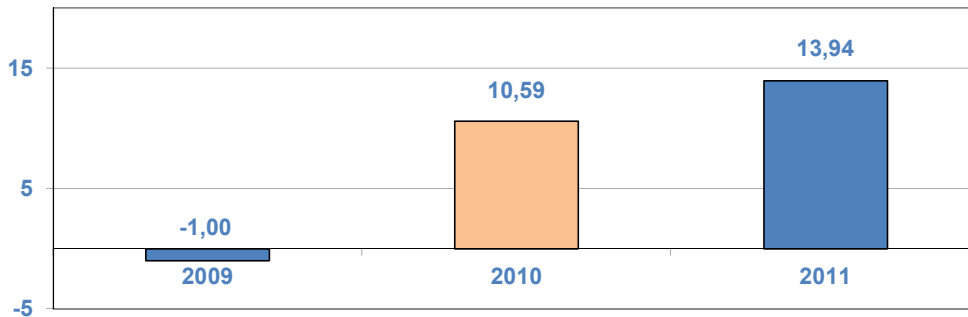
Responsable de la communication financière

Frédérique DUMOUSSET
Tél. 01 44 29 98 05
f.dumousset@compagnielebon.fr

Site : www.compagnielebon.fr

Chiffres clés

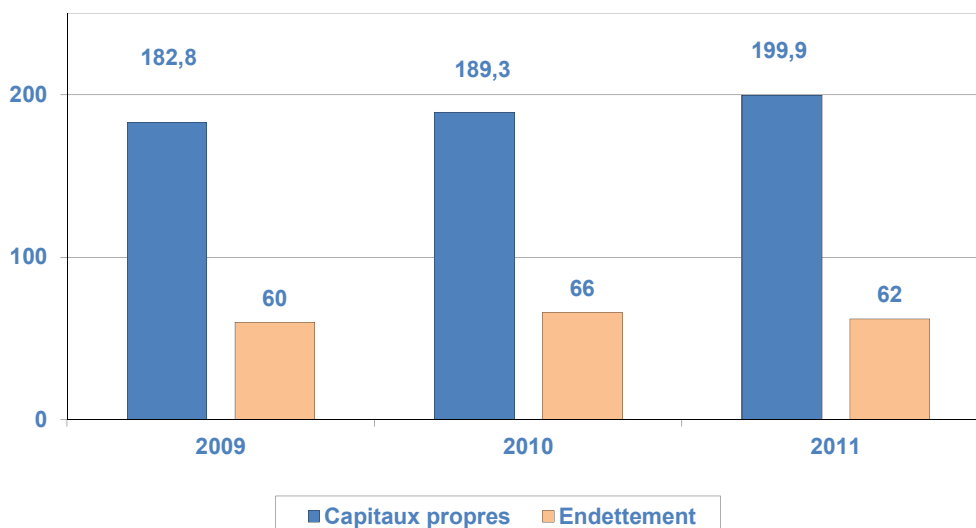
Résultat consolidé part du groupe : 13,94 M€



Contribution au résultat net part du groupe des entreprises intégrées

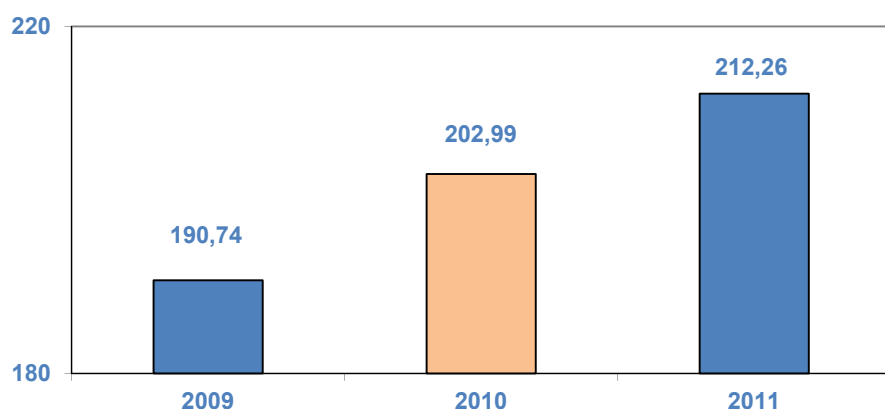
	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	Total groupe
2011	10,4 M€	3,1 M€	0,5 M€	14,0 M€
2010	7,9 M€	2,6 M€	0,1 M€	10,6 M€
2009	-7,3 M€	1,3 M€	5,0 M€	-1,0 M€

Capitaux propres consolidés et endettement en M€ (*)



(*) Capitaux propres du groupe et minoritaires

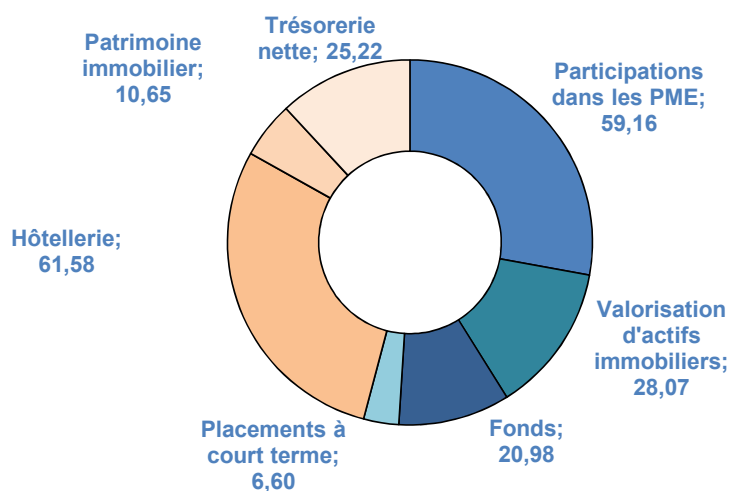
Actif net réévalué en M€ (*)



L'Actif Net Réévalué = Actif net (après amortissements) diminué du montant des dettes, retraité pour éliminer les non-valeurs (frais d'établissement, frais de R&D, charges à répartir...) et réévalué à sa valeur réelle (notamment pour les actions, les immeubles, les stocks).

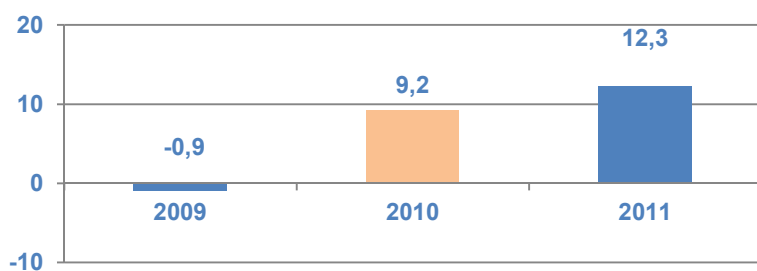
(*) Les méthodologies de calcul et la nature composite de l'ANR sont précisées page 29 et dans le chapitre « Renseignements concernant l'activité de l'émetteur » (document de référence II)

Répartition de l'ANR en M€ (212,26 M€)

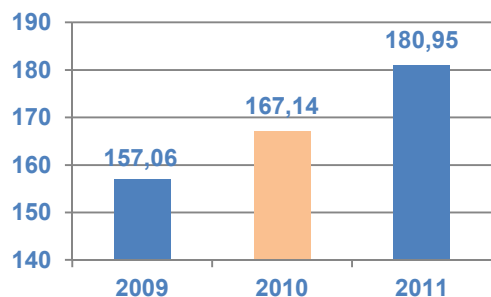


Chiffres clés par action en €

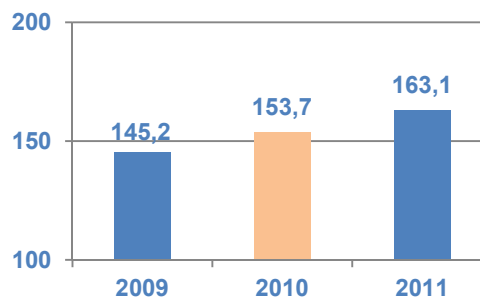
Résultat consolidé en € par action (12,3 €)



Actif Net Réévalué en € par action,
soit 180,95 € par action
(après la réduction de capital du 9 décembre 2011)

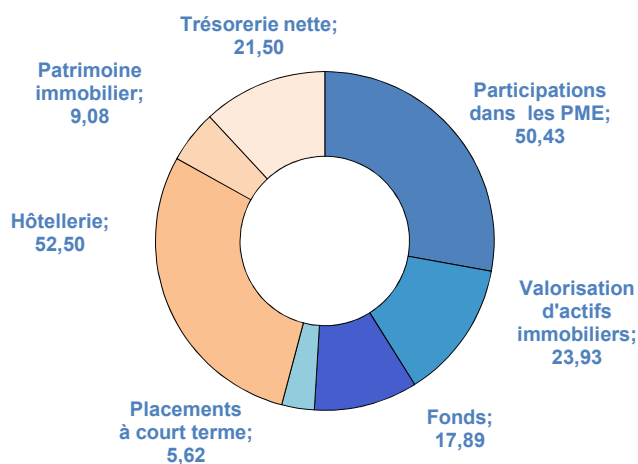


Capitaux propres consolidés part du
groupe en € par action (*)



(*) Après annulation des titres auto détenus

Répartition de l'Actif net Réévalué en € par action (180,95 €)



Dividendes

Dividende par action		
2009	2010	2011
1,60 €	2,50 €	3,00 €*

(*) Montant proposé à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2012

Données boursières de l'exercice 2011

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code ISIN FR0000121295

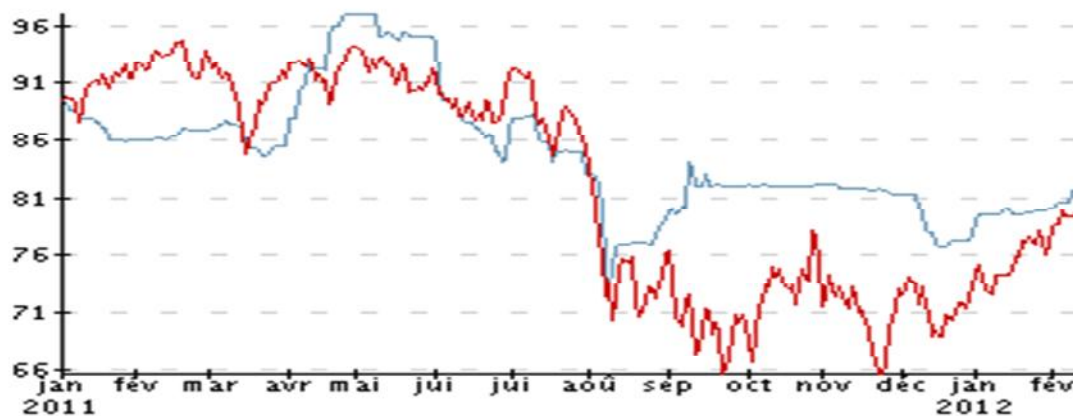
Dernier cours du 30 décembre 2011	77,85 €
Cours le plus haut (2 mai 2011)	97,55 €
Cours le plus bas (9 août 2011)	73,00 €
Nombre d'actions depuis la réduction du capital social du 9 décembre 2011	1 173 000
Capitalisation boursière au 30 décembre 2011	94,55 M€
Rotation du capital sur l'année	4,98%

Cours de bourse au 10 février 2012

Performance depuis le 01/01/2011

COMPAGNIE LEBON

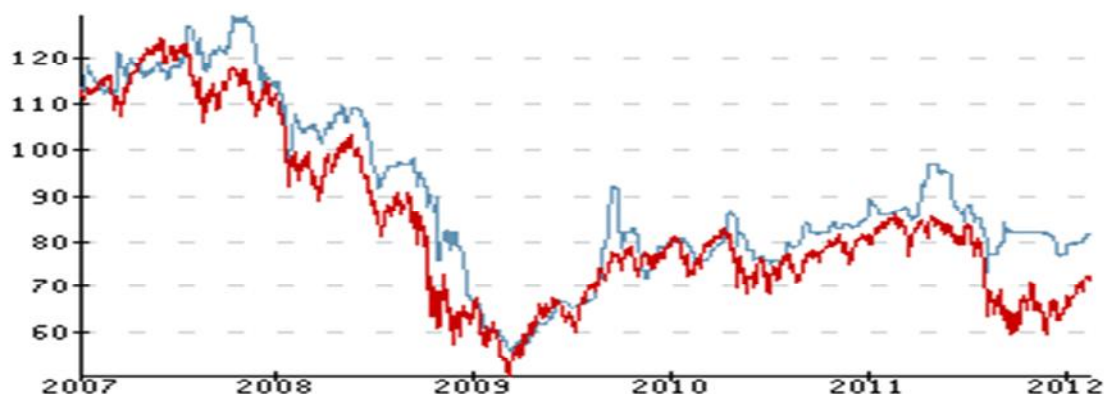
CAC All-tradable



Cours de bourse sur cinq ans

COMPAGNIE LEBON

CAC All-Tradable



Source -telekurs.fr/fininfo

SECTEUR FINANCIER

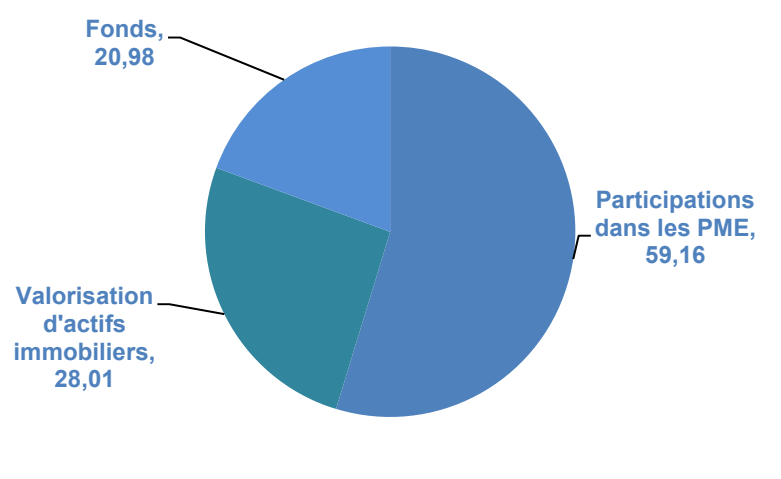
S'inscrivant dans une longue tradition industrielle et financière, la COMPAGNIE LEBON développe depuis de nombreuses années une activité dans le capital investissement.

Le capital investissement consiste à investir en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans des actifs choisis pour leur potentiel de valorisation à court ou moyen terme. La qualité des hommes, le potentiel de croissance, les fondamentaux du marché sont autant d'éléments de la création de valeur.

Afin d'assurer la complémentarité et la diversification de ses activités, la COMPAGNIE LEBON a fait le choix de répartir son investissement entre le capital-transmission à destination des PME avec PALUEL-MARMONT CAPITAL, l'immobilier avec PALUEL-MARMONT VALORISATION, et d'autres fonds avec PALUEL-MARMONT FINANCE.

- PMC 1 a investi en direct au capital de PME dans le cadre d'opérations de développement ou de transmission. Son équipe dédiée de quatre professionnels gère un portefeuille de 15 à 20 lignes. Les nouveaux investissements se feront dorénavant via le FCPR PMC II.
- PMV 1 intervient directement ou indirectement dans des opérations d'acquisition et de restructuration d'actifs immobiliers ou de financement en fonds propres d'opérations de promotion.
- PALUEL-MARMONT FINANCE est souscripteur de fonds de capital-risque, ou de LBO sur de grandes entreprises, ainsi que sur des marchés nouveaux.

Avec une contribution au résultat de la COMPAGNIE LEBON de plus de 13 M€, dont 10,3 M€ part du groupe, l'activité de capital investissement a démontré sa capacité à valoriser ses actifs dans un contexte qui reste difficile.



Répartition de la valeur du secteur financier : 108,15 M€ (en ANR)

Paluel-Marmont Capital

Présent depuis plus de vingt ans sur le segment du capital-transmission et du développement des PME, PALUEL-MARMONT CAPITAL en est un acteur reconnu. Capitalisant sur cette expérience et sur ce savoir-faire, Compagnie Lebon a décidé d'ouvrir cette expertise à d'autres investisseurs afin d'élargir ses opportunités d'investissements et d'assurer la croissance de cette activité.

La société de gestion PALUEL-MARMONT CAPITAL, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 31 janvier 2011, rassemble les moyens humains et matériels qui composent l'activité à ce jour. La levée d'un FCPR PMC II a été décalée au 1^{er} semestre 2012 en raison d'un environnement économique et financier incertain.

La COMPAGNIE LEBON sera le sponsor du nouveau fonds PMC II qui sera géré dans la continuité de la politique d'investissement antérieure. Les performances passées et l'évolution du marché nous conduisent naturellement à poursuivre dans cette voie.

La politique suivie par PALUEL-MARMONT CAPITAL pour l'investissement du FCPR PMC II s'inscrit dans la continuité et vise à investir dans des opérations de capital-transmission ou de développement :

- dans des PME françaises dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 80 M€ et dont la valeur d'entreprise est comprise entre 8 et 40 M€ ;
- sur des projets partagés avec une équipe de management qui aura convaincu de sa capacité à réaliser le développement de l'entreprise ;
- dans le cadre d'opérations dont l'effet de levier ne doit pas obérer les perspectives de développement interne et externe ;
- avec des tickets d'investissement de 1,5 M€ à 10 M€.

La SCR PALUEL-MARMONT CAPITAL qui a pris en décembre 2010 la dénomination PMC 1, n'aura plus vocation à réaliser de nouveaux investissements, et les participations existantes resteront dans PMC 1 ; leur gestion étant assurée par la société de gestion PALUEL-MARMONT CAPITAL. Toutefois, afin de ne pas passer à côté d'opportunités d'investissements et tant que le FCPR PMC II n'est pas levé, PMC 1 a réalisé plusieurs investissements sur 2011 qui auront vocation à être transférés au FCPR PMC II.

L'activité de PMC1 en 2011

Les tendances constatées sur l'exercice précédent se sont confirmées en 2011. Les participations de PMC 1 ont continué à se développer et à confirmer les objectifs définis initialement. Dans l'ensemble, la valorisation du portefeuille a progressé grâce à des équipes de management de qualité. PMC 1 a aidé et accompagné, à chaque fois que cela est apparu adéquat, ces entreprises dans leurs opérations de croissance externe.

Les participations de co-investissement sur les opérations de taille plus importante, ont, une fois encore, enregistré des performances plus variables. Certaines ont dû faire face à des baisses de rentabilité et des difficultés de financement, alors que d'autres voyaient un parcours réussi couronné par une cession profitable ou apparaissent en position de le faire.

L'activité d'investissement, malgré la baisse de rentabilité sur certains secteurs, a été, pour l'essentiel, assez bonne.

PMC 1 a réalisé sur l'exercice trois nouveaux investissements, ainsi que trois cessions et une cession partielle.

En fin d'année 2011, le portefeuille reste donc stable avec 19 participations, mais dont les trois dernières seront transférées au FCPR PMC II à sa création.

La valorisation du portefeuille a continué à augmenter, alors que des cessions étaient réalisées, externalisant ainsi les plus-values latentes antérieurement constatées.

Les Investissements

Les investissements et réinvestissements de l'exercice 2011 ont représenté un montant de 9,5 M€ contre 7,1 M€ sur l'exercice précédent.

- en juillet, l'investissement réalisé dans LABELS ET COMPAGNIES, nouvelle holding d'Imprimerie Etienne, a été réalisé aux côtés de deux nouveaux actionnaires financiers et du management. PMC 1 détient 18% du capital de la nouvelle structure. La société continue à développer son activité de manière satisfaisante et à étendre sa couverture géographique. Elle a réalisé plus de 15 M€ de CA pour une rentabilité d'exploitation en progression.
- en octobre, PMC 1 est entré, aux côtés des dirigeants, au capital de TRIDEM qui assure la promotion et la distribution de produits pharmaceutiques en Afrique francophone pour le compte de laboratoires français et étrangers. La société réalise plus de 50 M€ de CA, et connaît un développement soutenu. De nombreuses voies de développement, notamment sur de nouvelles zones, ont été identifiées.
- en octobre, PMC 1 est entré, aux côtés d'un autre actionnaire financier, de l'ancien dirigeant actionnaire et de managers de la société, au capital de la société de reprise d'ODICE. La société produit et distribue une gamme de joints et produits de protection passive anti-incendie. La société réalise plus de 10 M€ de CA.

Les Cessions

Le montant total des cessions de 2011 s'élève à 12,1 M€, net de frais et hors intérêts perçus sur l'année.

- en juillet, LABELS DEVELOPPEMENT a été cédée dans le cadre d'une nouvelle opération de LBO dans LABELS ET COMPAGNIES, dans laquelle PMC 1 a réinvesti. Cette opération s'est traduite par des résultats très positifs en TRI et multiple.
- en septembre, la cession de CONVERTEAM, réalisée plus tôt dans l'année, a pu être constatée et a permis à PMC 1 d'enregistrer le profit de cession de l'opération.
- en décembre, MERCURA, entièrement provisionnée depuis 2008, a été cédée.

L'ensemble de ces cessions se solde par un montant encaissé sur l'exercice de 12,1 M€ et un retour net sur investissement de ces trois opérations de 6,6 M€.

La valorisation du portefeuille

La partie du portefeuille constituée des participations présentes en début et fin d'exercice a continué à voir sa valorisation progresser en juste valeur. Les reprises de provisions ont été supérieures aux dotations, et plusieurs participations ont vu leur valorisation progresser de manière significative. Sur ce portefeuille stable, les variations positives et reprises se traduisent par un solde positif de plus de 3 M€.

Les résultats

Le résultat social de l'exercice est de 7,1 M€, composé pour 8,3 M€ d'un résultat financier largement positif provenant pour 6,6 M€ des cessions enregistrées et, pour le solde, des variations positives de valorisation.

Les capitaux propres progressent de 49,3 M€ à 53,2 M€.

La contribution de PMC 1 au résultat consolidé 2011 de COMPAGNIE LEBON est positive de 6,3 M€.

Une partie du résultat des cessions enregistrées sur l'exercice avait déjà été constatée en juste valeur dans le résultat consolidé des années précédentes.

Résultats enregistrés sur longue période :

Sur les investissements réalisés entre 2001 et 2011, soit sur une période de onze ans, les résultats sont, compte tenu des cessions déjà constatées, et des valorisations actuelles :

- multiple de x 2,5 sur les participations déjà cédées,
- multiple de x 1,7 sur l'ensemble du portefeuille.

Sur le segment du capital-transmission pour les PME, cible de PALUEL-MARMONT CAPITAL, et qui sera le secteur d'intervention prioritaire du FCPR PMC II, les résultats sont, sur la période 2001-2011 :

- multiple de x 2,4 sur les participations déjà cédées,
- TRI brut de 26% sur les opérations cédées à ce jour.

* * *

SYNTHESE DES PARTICIPATIONS DE PMC 1 AU 31/12/2011

BARBARIE

Fabrication de palox et palettes

Année d'investissement : 2008

Types d'investissement : OBO

CA 2011 (Est.) : 19 M€

Leader français de la fabrication de palox, caisses en bois pour le transport et le stockage des fruits et légumes et fabricant de palettes pour le transport de marchandises.

CORNILLEAU

Tables de tennis de table

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2011 (Est.) : 27 M€

CORNILLEAU conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de tables de tennis (ping pong), de raquettes et d'accessoires ; les produits sont destinés essentiellement à la clientèle grand public. La société est le leader européen dans son secteur et la référence en termes de qualité.

CONSOLIS

Fabrication de produits en béton préfabriqué

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2011 : 1 331 M€

Le groupe CONSOLIS est le leader européen de la fabrication d'éléments en béton préfabriqué à destination de la construction, des travaux publics, des réseaux ferrés, de l'assainissement et du traitement de l'eau et mobilier urbain.

DELSEY

Maroquinerie de voyage

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2011 (Est.) : 131 M€

Le groupe DELSEY est le numéro deux mondial du secteur de la maroquinerie de voyage et co-leader en France.

EDIMARK SANTE

Presse médicale spécialisée

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2011 : 18 M€

EDIMARK SANTE est un groupe qui édite des titres de presse médicale spécialisée, des brochures sur mesure et des supports de communication scientifique.

EXEOL

Produits d'hygiène

Année d'investissement : 2010
Type d'investissement : MBO
CA 2011 (Est.) : 20 M€

Le groupe EXEOL formule et fabrique des produits d'hygiène (hygiène professionnelle, hygiène et désinfection hospitalière et médicale, hygiène corporelle).

F2I

Formation professionnelle

Année d'investissement : 2010
Type d'investissement : OBO
CA 2011 : 7 M€

F2I est un groupe de formation professionnelle : formation continue et formation en alternance, principalement dans le domaine de l'informatique.

IMPRESSION

Impression d'affiches publicitaires

Année d'investissement : 2000
Type d'investissement : MBI
CA 2011 (Est.): 23 M€

IMPRESSION est un groupe européen d'impression d'affiches publicitaires, présent en Belgique et en République Tchèque.

IMPRIMERIE ETIENNE

Etiquettes de vin

Année d'investissement : 2011
Type d'investissement : MBO
CA 2011 : 16 M€

Le groupe IMPRIMERIE ETIENNE conçoit et imprime des étiquettes et des supports marketing dans le domaine viticole, à partir de quatre sites en France.

INTERPROMOTION / HABIVA

Maisons individuelles

Année d'investissement : 2007
Type d'investissement : MBI
CA 2010 : 10 M€

INTER PROMOTION est le leader de la construction de maisons individuelles dans la région de Chartres.

LOGFI

Services informatiques

Année d'investissement : 2007
Type d'investissement : MBO
CA 2011 : 7 M€

LOGFI est une SSII spécialisée dans les solutions informatiques du domaine bancaire et financier.

MEDI PARTENAIRES

Cliniques

Année d'investissement : 2007
Type d'investissement : MBO
CA 2011 (Est.) : **508 M€**

Troisième groupe français de gestion de cliniques assurant des prestations de soins de court séjour MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique).

ODICE

Protection incendie passive des bâtiments

Année d'investissement : 2011
Type d'investissement : OBO
CA 2011 (Est.) : **10 M€**

Le groupe ODICE conçoit et fabrique des produits et solutions destinés à la protection incendie passive des bâtiments : joints intumescents, panneaux, isolants intégrés dans le processus de production de portes ou de cloisons afin de les rendre coupe-feu.

PAPREC

Recyclage de déchets

Année d'investissement : 2008
Type d'investissement : MBO
CA 2011 (Est.) : **571 M€**

Le groupe PAPREC collecte et recycle des déchets notamment du papier pour le compte de clients industriels et collectivités.

QUADRIMEX

Produits chimiques et sel de déneigement

Année d'investissement : 2009
Type d'investissement : MBO
CA 2011 : **54 M€**

QUADRIMEX distribue à une clientèle industrielle diversifiée un large éventail de produits chimiques de base utilisés dans la chaîne de production. QUADRIMEX est également le second acteur français en sel de déneigement.

SAM +

Métallerie

Année d'investissement : 2009
Type d'investissement : MBI
CA 2011 (Est.) : **60 M€**

SAM+ est le leader en Ile-de-France des travaux de métallerie et serrurerie du bâtiment. Les réalisations sont intégrées dans des équipements collectifs, dans des ensembles immobiliers.

La société intervient en travaux neufs mais aussi de manière significative sur des travaux de maintenance.

TERREAL

Fabrication de tuiles et briques

Année d'investissement : 2005

Type d'investissement : LBO

CA 2011 (Est.) : 414 M€

TERREAL est le numéro deux en France de la fabrication de tuiles et briques en argile et commercialise ses produits essentiellement auprès de distributeurs de matériaux pour le bâtiment.

TRIDEM

Services à l'industrie pharmaceutique

Année d'investissement : 2011

Type d'investissement : OBO

CA 2011 : 53 M€

Le Groupe TRIDEM PHARMA accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux dans la promotion et la distribution de leurs produits sur les pays et territoires d'Afrique francophone.

WHEELABRATOR ALLEVARD

Fabrication de grenailles abrasives et coupantes

Année d'investissement : 2005

Type d'investissement : LBO

CA 2011 (Est.) : 421 M€

Le groupe WHEELABRATOR est le leader mondial de la fabrication de grenailles métalliques destinées au décapage et au traitement de surface de pièces métalliques et également un acteur important de la production d'outils diamantés destinés à la découpe de pierres et aux activités de construction.

Paluel-Marmont Valorisation

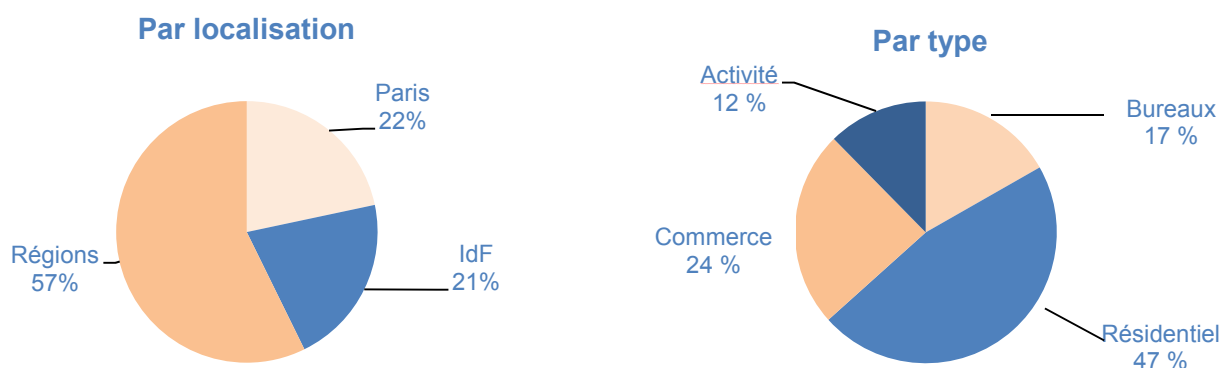
Valorisation d'actifs immobiliers

PALUEL-MARMONT VALORISATION réalise en France l'acquisition, la valorisation et la promotion de manière opportuniste de tous types d'actifs immobiliers : bureaux, résidentiel, commerces, activité et logistique.

Le résultat 2011 de l'activité immobilière est satisfaisant. Il est marqué par une nette hausse du chiffre d'affaires liée au bon comportement des activités de vente lot par lot et de promotion résidentielle, ainsi qu'à l'augmentation des loyers récurrents.

2011 a également permis de poursuivre le travail de revalorisation effectué sur les dossiers qui avaient été fragilisés par la crise de 2008/2009.

L'exposition du portefeuille est la suivante :



Ci-après le tableau récapitulatif de la valeur du portefeuille PALUEL-MARMONT VALORISATION par classe d'actifs.

	Nombre de projets	Valeur du portefeuille	Investissements	Cash reçu	Valeur du portefeuille
		31/12/2010			31/12/2011
Valorisation d'actifs existants	9	23,2 M€	6,0 M€	2,1 M€	24,4 M€
Promotion Résidentielle	4	2,4 M€	0,9 M€	1,0 M€	2,6 M€
Promotion Commerciale	1	13,9 M€	2,4 M€	0,3 M€	16,6 M€
Recherche et Développements	1	0,4 M€	-	0,1 M€	0,3 M€
Total	15	39,9 M€	9,3 M€	3,5 M€	43,9 M€

L'activité par famille d'investissements :

Valorisation d'actifs existants

La valorisation d'actifs existants s'est poursuivie avec des investissements et réinvestissements de 6 M€ sur l'exercice 2011.

➤ **Colombus :**

La majorité des projets de ce portefeuille diversifié arrive à terme.

➤ **Champollion :**

Les deux projets restants sont FONCIERE CHAMPOLLION 21 et FONCIERE CHAMPOLLION 24.

FONCIERE CHAMPOLLION 21 détient un actif industriel loué avec un bail long terme sur le bâtiment principal assurant une rentabilité triple nette supérieure à 7 %. Une baisse de la juste valeur a été actée en 2011.

FONCIERE CHAMPOLLION 24 détient deux résidences de tourisme à Aix-en-Provence et à la Plagne. La commercialisation de l'immeuble à La Plagne lancée en fin d'année précédente a permis la cession de 20 % des lots au cours de l'exercice. La provision pour dépréciation passée sur cet actif en 2009 est reprise au prorata des lots vendus. A Aix-en-Provence, la reprise de l'exploitation de la résidence va permettre de relancer en 2012 la commercialisation des 30 lots restants.

➤ **Albatros :**

La vente lot par lot de l'ensemble immobilier résidentiel de Rueil-Malmaison a débuté en 2011. Cette première année de restructuration et commercialisation a permis la cession de 40 % des lots et d'atteindre un chiffre d'affaires de 15 M€, très largement supérieur aux objectifs initiaux.

Focus Albatros :

Ensemble immobilier de 6 bâtiments à Rueil Malmaison,
Surface carrez de 7 357m²,
90 lots de copropriétés,
Investissement quote-part du groupe : 3 M€.

Activité 2011 :

- Rénovation des parties communes (façade, jardins),
- 35 lots vendus dont 21 aux locataires et 14 vacants,
- Chiffre d'affaires : 15.3 M€.



➤ **Pierre le Grand :**

En Juin 2011, PMV1 a investi 4,2 M€ pour détenir 51 % d'un ensemble immobilier mixte, bureaux (80%) et résidentiel (20%) dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. La stratégie mise en place est une vente lot par lot. La commercialisation de la partie résidentielle a débuté fin 2011 et celle de la partie bureau débutera suite au départ du locataire en place fin 2012.

Promotion

➤ **Résidentielle :**

Cette activité de financement de projet est développée en partenariat avec le promoteur Constructa dans le véhicule PYTHEAS.

L'année 2011 a permis d'élargir le portefeuille à deux nouvelles opérations, à Ivry (36 logements) et à Marseille (Bompard, 32 logements). L'opération à Mandelieu poursuit sa construction pour une livraison au premier semestre 2012. Les opérations de Boulogne, Plan de la Tour et Marseille (Joliette) se sont achevées dans de bonnes conditions, avec une contribution au résultat positive (+0,5 M€).

➤ **Commerciale :**

PEVELE PROMOTION investit dans le développement du parc d'activité commerciale du Val Doré à Orchies (59).

En 2011, PEVELE PROMOTION a livré le bâtiment Lidl et avancé à 70 % la construction d'un bâtiment qui regroupe 7 nouvelles cellules commerciales pour 3 700 m² et dont l'ouverture est prévue pour l'été 2012.

Le montant total des loyers signés s'élève à 1 M€ soit 62 % du montant total prévisionnel.

Résultats 2011

L'apport du pôle de valorisation immobilière au résultat consolidé du groupe s'élève à **1,8 M€**, après avoir versé 0,2 M€ d'intérêts financiers au groupe. Ce résultat provient principalement de la très bonne performance des opérations résidentielles de vente lot par lot et de promotion (+1,7 M€), ainsi que de la montée en puissance du développement de la zone commerciale à Orchies (+0,5 M€). Il prend en compte également la reprise de l'exploitation de la résidence de tourisme à Aix (-0,8 M€) et la baisse de juste valeur de l'actif à Compiègne (-0,7 M€).

Perspectives 2012

L'environnement financier est particulièrement incertain en 2012, avec :

- Un resserrement des conditions financières et un moindre accès au crédit,
- De possibles difficultés de refinancement des portefeuilles,
- Une dégradation des perspectives de croissance,
- Des mesures d'austérité entérinées ou futures.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie avec la volonté d'augmenter la part des actifs de rendement afin d'assurer des revenus récurrents et de diminuer la volatilité des résultats.

PALUEL-MARMONT VALORISATION va donc arbitrer certains de ses actifs et fera l'acquisition de nouveaux projets allant dans le sens de cette stratégie :

- En s'orientant vers l'immobilier de rendement dont l'emplacement et les caractéristiques techniques et environnementales permettront de sécuriser les flux locatifs,
- En restant opportuniste afin de cibler les actifs de qualité détenus par les propriétaires ne parvenant pas à refinancer leurs actifs.

L'année 2012 sera l'année de transition vers ces nouveaux objectifs.

Paluel-Marmont Finance

PALUEL-MARMONT FINANCE investit dans des fonds pour élargir les interventions de la COMPAGNIE LEBON dans le capital investissement.

PALUEL-MARMONT FINANCE est présent dans 13 fonds en activité, regroupés en trois pôles.

En 2011 il a été souscrit à 5 FCP de placement à court terme, permettant d'obtenir une surperformance par rapport à l'EONIA, dans l'attente du versement des engagements pris dans les fonds.

Création d'entreprise :

Le groupe SOFINNOVA intervient en amorçage essentiellement dans le secteur des sciences de la vie, avec des équipes d'investissement basées à Paris et à San Francisco (USA).

Des remboursements de capital ont été réalisés pour 0,9 M€ par SOFINNOVA CAPITAL IV.

Ce portefeuille se valorise à 3,4 M€.

Grandes entreprises :

La COMPAGNIE LEBON intervient également au travers de fonds spécialisés gérés par LBO France, CHEQUERS CAPITAL, WHITE KNIGHT et COBALT, dont le portefeuille est composé de grandes entreprises.

Le secteur confirme son redressement. Les appels de fonds ont été de 3 M€ (WHITE KNIGHT : 0,96 M€, CHEQUERS CAPITAL : 1,2 M€, COBALT : 0,8 M€) contre 4,7 M€ en 2010.

Des remboursements de capital ont été réalisés pour 1,4 M€ par WHITE KNIGHT VIII qui correspondent à la quote-part nous revenant de la cession de CONVERTEAM.

La valorisation du portefeuille s'établit à 23,9 M€ contre 19,6 M€ en 2010. Un engagement de souscription de 5 M€ a été souscrit dans le nouveau fonds CHEQUERS CAPITAL XVI.

Autres fonds :

Enfin, les 2 fonds immobiliers sont restés quasiment stables, tandis que le fonds de créance a vu la valeur de son portefeuille coté se réapprécier de 0,3 M€.

Le dernier appel de fonds de LAZY LANE a été de 0,2 M€.

Chiffres clés

	Nombre de fonds	Valeur du portefeuille 31/12/2010	Investissements	Cash reçu	Variation juste valeur	Valeur du portefeuille 31/12/2011	Engagements restants dus
Création	3	4,5 M€	0,0 M€	0,9 M€	-0,2 M€	3,4 M€	0,0 M€
Grandes entreprises	7	19,6 M€	3,0 M€	1,4 M€	2,7 M€	23,9 M€	7,9 M€
Autres fonds	3	4,6 M€	0,2 M€		0,3 M€	5,1 M€	-
Total		28,6 M€	3,2 M€	2,3 M€	2,8 M€	32,4 M€	7,9 M€
Placements Court terme	5		6,4 M€		0,1 M€	6,6 M€	-

Résultat

La valorisation du portefeuille s'étant appréciée, la contribution au résultat consolidé de la COMPAGNIE LEBON est de 2,4 M€ contre 1,98 M€ en 2010.

Perspectives d'avenir

Le marché des grands LBO semble de nouveau sous pression avec un accès plus difficile au crédit et d'importantes échéances de dettes à partir de 2014. Cette situation créera des opportunités dans les années à venir. La qualité des sociétés de gestion choisies permet d'aborder cette nouvelle phase de l'industrie avec confiance.

La revalorisation régulière des fonds immobiliers repose sur l'augmentation du rendement locatif des portefeuilles. La tendance se poursuivra en 2012.

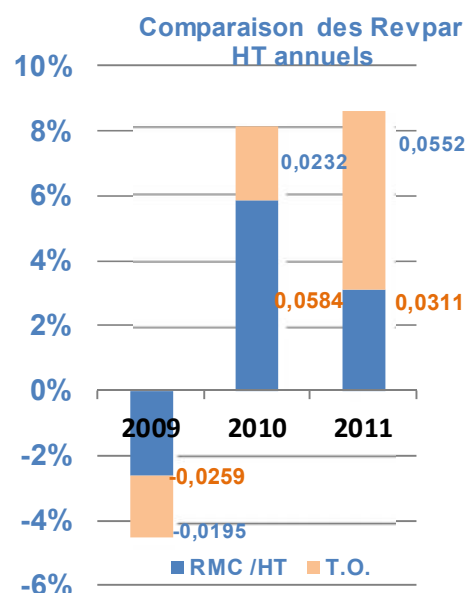
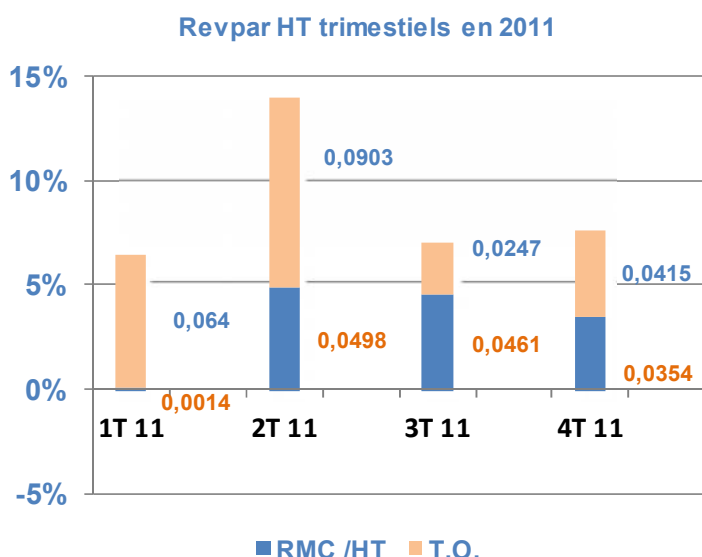
SECTEUR HOTELIER

Hôtels Esprit de France.

ESPRIT DE FRANCE, filiale à 100 % de la COMPAGNIE LEBON, rénove et exploite des hôtels en s'inspirant de l'esprit des lieux et fidélise sa clientèle par une grande attention à la qualité du service.

En dépit d'une conjoncture incertaine, 2011 fut une bonne année pour l'hôtellerie parisienne, avec une progression d'environ 3 % des arrivées touristiques et une activité « Congrès » soutenue.

Le taux d'occupation des HOTELS ESPRIT DE FRANCE s'est élevé à 81% (+5,5 points) et la recette moyenne par chambre à 176 € HT (+3,1%), le Revpar progressant de 8,6%.



Le chiffre d'affaires des Hôtels ESPRIT DE FRANCE progresse de 8,5 % ressortant à 16,223 M€.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11,963 M€ en hausse de 8,7 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 4,598 M€ (+12,3 %).

Après Impôts de 1,5 M€, le bénéfice net s'élève à 3,107 M€ (+14,3 %).

Des travaux d'investissement (1,8 M€) ont été engagés en 2011 pour répondre aux nouvelles normes de classement, de sécurité et d'accessibilité et parfaire la qualité des hôtels.

Cinq sur sept de nos hôtels sont dorénavant classés 4 étoiles du nouveau classement : quatre hôtels ont obtenu une étoile supplémentaire en 2011, l'hôtel AIGLON devrait obtenir sa 4ème étoile au cours du premier semestre 2012.

Le site Internet www.espritdefrance.com, outil essentiel de commercialisation, a été traduit en huit langues. Cette année, près de 50 % des réservations se sont effectuées en direct sur internet, dont la moitié sur le site ESPRIT DE FRANCE.

La maîtrise des canaux de distribution sur internet est un des enjeux majeurs de la profession.

Au cours de l'exercice, la COMPAGNIE LEBON a racheté 5% du capital d'ESPRIT DE FRANCE, portant ainsi sa participation à 100%.

La quote-part des résultats des hôtels ESPRIT DE FRANCE chez LEBON est de 3,088 M€ (+20,7%).

Perspectives

L'activité du premier trimestre 2012 est soutenue mais toutes prévisions sur l'ensemble de l'année restent aléatoires. Investir régulièrement dans la qualité des hôtels et la formation des équipes permet la fidélisation de la clientèle, gage de succès dans l'avenir.

Hôtels Esprit de France

Rive gauche

HOTEL D'ORSAY ****

93, rue de Lille

75007 Paris

Tél : 01 47 05 85 54

HOTEL DES SAINTS-PERES ****

65, rue des Saints-Pères

75006 Paris

Tél : 01 45 44 50 00

HOTEL PARC ST SEVERIN ****

22, rue de la Parcheminerie

75005 Paris

Tél : 01 43 54 32 17

HOTEL AIGLON ***

232, boulevard Raspail

75014 Paris

Tél : 01 43 20 82 42

Rive droite

HOTEL BRIGHTON ****

218, rue de Rivoli

75001 Paris

Tél : 01 47 03 61 61

HOTEL MANSART ****

5, rue des Capucines

75001 Paris

Tél : 01 42 61 50 28

HOTEL DE LA PLACE DU LOUVRE ***

21, rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois

75001 Paris

Tél : 01 42 33 78 68

LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES UTILISES DANS LE RAPPORT ANNUEL

ACTIVITES FINANCIERES

Actif net comptable	Actif brut comptable moins amortissements et provisions
Actif net réévalué	(ANR) Estimation de la valeur des capitaux propres donnant une valeur d'usage
AFIC	Association Française des Investisseurs en Capital
EVCA	European Venture Capital Association
IFRS	International Financial Reporting Standards
JUSTE VALEUR	Montant pour lequel un actif peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.
TRI	Taux de Rentabilité Interne, soit le taux de rentabilité annuel d'un investissement exprimé en pourcentage.
Dettes senior :	Lors d'une opération de LBO, la dette senior désigne la dette de la société envers les établissements bancaires. Il s'agit de la dette classique de la société. Son nom provient du fait qu'elle doit être remboursée avant la dette junior.
Dettes junior :	Dans la structure de financement d'un LBO, la dette junior désigne la partie de la dette apportée par un tiers ou une société financière et qui ne se rembourse qu'après la dette senior. Cette dette, également appelée la « dette mezzanine » est mieux rémunérée que la dette senior. La dette junior apparaît souvent lorsque les fonds propres de la société sont insuffisants et ne lui permettent pas d'obtenir un emprunt suffisant auprès des établissements bancaires pour couvrir le rachat total de la société.

OPERATIONS A EFFET DE LEVIER :

BIMBO : Combinaison d'un MBO et d'un MBI.

(Buy-In Management Buy-Out)

LBO (Leveraged Buy-Out) : Acquisition d'une société à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.

LBU (Leveraged Build-up) : Constitution d'un groupe par acquisitions successives à partir d'une première société reprise par une holding financée partiellement par endettement.

MBI (Management Buy-In) : Acquisition d'une société avec un ou plusieurs cadres dirigeants à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement

MBO (Management Buy-Out) : Acquisition d'une société avec un ou plusieurs de ses cadres dirigeants existants à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.

OBO (Owner Buy-Out) : Acquisition d'une société par une holding de reprise, financée partiellement par endettement, regroupant l'ancien dirigeant actionnaire et un ou plusieurs financiers.

ACTIVITES HOTELIERES

TO	Taux d'Occupation
RMC	Recette Moyenne par Chambre louée
REVPAR	Revenu moyen par chambre disponible
REVENU MANAGEMENT	Gestion tarifaire adaptée aux variations des demandes

Rapport de gestion consolidé

Faits marquants de l'exercice

Le résultat de l'ensemble consolidé est de **16,8 M€** contre 12,5 M€ en 2010. Le résultat net part du groupe s'élève à **13,9 M€** contre 10,6 M€ l'an dernier.

La COMPAGNIE LEBON a acquis les 5 % minoritaires d'ESPRIT DE FRANCE afin de détenir cette dernière en totalité.

Cette année, dans le portefeuille de PMC 1, les principaux mouvements de titres ont été : la cession de LABEL DEVELOPPEMENT et de la participation dans le FCPR CONVERTEAM INVEST. Les obligations convertibles de IPH, dans laquelle PMC 1 reste actionnaire, ont été cédées. Le résultat de cession consolidé est de 6 M€.

PMV 1 a investi 4,2 M€ en fonds propres dans 51 % d'une société ayant acquis pour 23,7 M€ un immeuble parisien de bureaux et d'habitation destinés à être rénovés et vendus par lot.

La variation des justes valeurs, les « tests de valeur » sur les goodwill et les fonds de commerce font ressortir un résultat positif de 2,7 M€.

*

Contribution des secteurs au résultat

En M€	2011				2010			
	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	TOTAL	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	TOTAL
Résultat avant justes valeurs et goodwill	15,4	4,6	-0,4	19,6	11,9	4,1	-1,3	14,6
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	2,8	-	-0,1	2,8	1,3	0,0	0,8	2,1
Résultat des activités	18,2	4,6	-0,4	22,3	13,2	4,1	-0,5	16,7
Résultat avant impôts	15,6	4,7	-0,1	20,1	10,9	4,1	0,0	15,0
Impôts	-2,4	-1,6	0,6	-3,3	-1,2	-1,4	0,1	-2,5
Résultat de l'ensemble consolidé	13,2	3,1	0,5	16,8	9,7	2,7	0,1	12,5
Résultat part du groupe	10,4	3,1	0,5	13,9	7,9	2,6	0,1	10,5

➤ Le secteur financier est composé de trois activités : l'investissement direct dans les PME, par sa filiale PMC 1, l'investissement dans des fonds spécialisés par PALUEL-MARMONT FINANCE et la valorisation d'actifs Immobiliers par PMV 1.

- PMC 1 a réalisé un résultat net de l'ensemble consolidé de 8 M€ qui comprend 2,7 M€ de bénéfice opérationnel des filiales consolidées et la plus-value consolidée de 6 M€ sur les cessions citées ci-dessus.

La juste valeur de l'ensemble du portefeuille s'est appréciée de 0,72 M€.

Le coût de l'endettement financier de 1,1 M€ provient uniquement des filiales consolidées.

La contribution part du groupe est de 6,2 M€.

- Les fonds gérés par PALUEL-MARMONT FINANCE se sont appréciés de 3,1 M€ principalement sur les fonds LBO.

La contribution au résultat consolidé est de 2,4 M€.

- PMV 1 fait ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé de 2,9 M€. Celui-ci est généré par la bonne performance des opérations résidentielles de vente par lots ainsi que de la montée en puissance des loyers liés à la promotion commerciale.

La juste valeur de l'ensemble des actifs immobiliers et les participations minoritaires se sont respectivement dépréciées de 0,2 M€ et de 0,5 M€.

Le coût de l'endettement financier de 2,1 M€ correspond principalement aux coûts de financements des travaux liés à la promotion commerciale et à l'acquisition d'un immeuble résidentiel.

La contribution part du groupe ressort à 1,8 M€.

La contribution à l'ensemble consolidé du secteur financier est de 13,2 M€ et la part du groupe est de 10,4 M€.

- Le secteur hôtelier est composé des sept hôtels ESPRIT DE FRANCE. Le chiffre d'affaires est de 16,3 M€ en hausse de 8,6 % permettant de faire ressortir un résultat des activités de 4,7 M€.

La contribution au résultat consolidé ressort à 3,1 M€.

Bilan

A l'actif, les variations les plus significatives proviennent :

- de l'acquisition du fonds de commerce de la résidence de tourisme d'Aix-en-Provence pour 1,4 M€ ;
- des travaux effectués dans les Hôtels ESPRIT DE FRANCE pour 1,8 M€ ;
- des quatre acquisitions réalisées par PMC 1 pour 11,4 M€ (diminués des cessions citées ci-dessus), des appels de fonds versés par PALUEL-MARMONT FINANCE pour 2 M€ et des souscriptions pour 6,5 M€, notamment dans les « placements à court terme » (diminués des remboursements en capital pour 2,3 M€) ;
- de l'appréciation en juste valeur du portefeuille de l'ensemble du secteur financier pour 3,3 M€.
- de la variation nette des stocks, principalement composés d'immeubles, à hauteur de 12,3 M€. La principale acquisition est la prise de participation de 51 % dans une structure ayant acquis un immeuble résidentiel et de bureaux pour 23,7 M€. La diminution la plus significative est la cession d'une partie des lots par vente à la découpe de deux immeubles résidentiels pour 15,8 M€.

Les **capitaux propres** de 200 M€ prennent en compte la variation des actions auto détenues, le résultat de l'exercice et la distribution effectuée en 2011. La part du groupe est de 185,6 M€ et représente une valeur de 163,10 € par action contre 153,69 € au 31 décembre 2010.

Les **emprunts et dettes financières** sont de 55,7 M€. Durant l'exercice, 20 M€ d'emprunts ont été constitués pour l'acquisition d'un actif existant de PMV 1 et 18 M€ remboursés à la suite des cessions d'actifs résidentiels réalisés par cette dernière.

Aucun risque de liquidité immédiate ne pèse sur le groupe à la clôture de l'exercice.

Le ratio d'endettement consolidé (dettes bancaires sur capitaux propres part du groupe et minoritaires) est de 23,82 % contre 28,39 % en 2010 et de 28,15 % en 2009. Les ratios de gestion et de solvabilité ne sont pas appropriés pour la COMPAGNIE LEBON.

Les risques auxquels le groupe pourrait être confronté sont décrits dans l'annexe consolidée et pages 97 et 98 du document financier (document de référence partie II).

Actif Net Réévalué (ANR)

Au 31 décembre 2011, l'Actif Net Réévalué s'élève à 212,26 M€. Il est établi sur la base d'actifs qui ne sont pas tous de même nature : titres de capital investissement, titres de sociétés dans lesquelles sont logées les immeubles d'exploitation et de bureaux et les fonds hôteliers.

L'Actif Net Réévalué (ANR) a été calculé en prenant en compte les méthodologies suivantes :

- les titres cotés sont évalués à leur valeur boursière en fin d'exercice ;

- les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de négociation ou sur un multiple représentatif de leur activité, investissement par investissement ;
- les immeubles de bureau sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers. Des expertises indépendantes sont effectuées par roulement sur l'ensemble des immeubles. Le taux de capitalisation est choisi immeuble par immeuble en fonction du taux moyen du marché applicable selon l'emplacement de l'immeuble ;
- les fonds de commerce hôteliers sont évalués sur un multiple du chiffre d'affaires ; les immeubles d'exploitation sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers théoriques ; conformément à la norme IAS 36, les tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés ;
- l'ensemble des plus-values latentes est minoré de l'impôt à payer en fonction de la situation fiscale latente.

Evènements post clôture

Il n'y a pas d'évènements post clôture.

Perspectives d'avenir

Même dans le contexte économique instable d'aujourd'hui, la COMPAGNIE LEBON entend développer avec volontarisme et rigueur ses activités.

PALUEL-MARMONT CAPITAL, société de gestion agréée, lancera un FCPR, PMC II, qui sera investi dans des PME françaises avec la même stratégie que précédemment. La COMPAGNIE LEBON souscrira au fonds pour 50 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie et très progressivement s'intéressera à des actifs permettant un résultat d'exploitation plus récurrent.

HOTELS ESPRIT DE FRANCE : l'activité du premier trimestre 2012 est soutenue mais toutes prévisions sur l'ensemble de l'année restent aléatoires. Investir régulièrement dans la qualité des hôtels et la formation des équipes permet la fidélisation de la clientèle, gage de succès dans l'avenir.

Compte de résultat consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 retraité * 12 mois
Chiffres d'affaires	21	97 416	91 154
Achats consommés et charges externes	22	-62 843	-54 627
Charges de personnel	22	-21 748	-25 492
Impôts et taxes	22	-2 345	-1 947
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	23	1 139	-2 113
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	8	1 017	5 531
Revenus et résultats de cession de titres de capital investissement	24	6 952	2 097
Résultat avant justes valeurs et goodwill		19 588	14 603
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	8	-224	1 743
Variation de la juste valeur des titres de capital investissement	9	3 332	1 002
Dépréciation des goodwill	5	-304	-684
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill		2 804	2 061
Résultat des activités		22 392	16 664
Autres produits et charges financiers	25	850	725
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	11	320	-109
Coût de l'endettement financier	25	-3 439	-2 252
Résultat avant impôts		20 123	15 028
Impôt sur les bénéfices	26	-3 346	-2 516
Résultat de l'ensemble consolidé		16 777	12 512
Part du Groupe	4	13 943	10 598
Part des intérêts minoritaires	4	2 834	1 914
(en euros)			
Résultat de base par action	27	12,25 €	9,23 €
Résultat dilué par action	27	11,89 €	8,73 €

* Retraitements : reclassements de certains postes dont les explications sont données en note 3.2 de la partie II du document de référence

Bilan consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

Actif

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010 retraité *
Goodwill	5	38 795	38 739
Immobilisations incorporelles	6	20 830	19 317
Immobilisations corporelles	7	21 434	20 551
Immeubles de placement	8	25 676	25 565
Titres de capital investissement	9-20	73 838	62 265
Autres actifs financiers	10-20	638	537
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	165	0
Impôts différés	26	1 504	2 387
Actifs non courants		182 880	169 361
Stocks	12	62 240	49 918
Clients et autres débiteurs	13-20	25 377	25 777
Créances d'impôt	26	1 139	2 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14-20	36 914	48 454
Actifs courants		125 670	126 526
Total de l'actif		308 552	295 887

Passif et capitaux propres

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capital	15	12 903	13 360
Réserves consolidées	15	161 745	157 907
Résultat consolidé - part du Groupe	15	13 943	10 598
Actions propres	15	-2 942	-5 469
Capitaux propres part du Groupe		185 649	176 396
Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		14 260	12 962
Capitaux propres d'ensemble		199 909	189 358
Emprunts et dettes financières	16-17-20	47 665	52 390
Avantages du personnel	18	713	432
Impôts différés	26	13 816	13 139
Passifs non courants		62 194	65 961
Emprunts et dettes financières	16-20	10 982	6 653
Dettes d'impôt	26	1 166	1
Provisions	18	872	1 598
Fournisseurs et autres créditeurs	19-20	33 429	32 316
Passifs courants		46 449	40 568
Total du passif et capitaux propres		308 552	295 887

*Retraitements : reclassements de certains postes dont les explications sont données en note 3.2 de la partie II du document de référence



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent rapport annuel et le document de référence ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2012 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

Rapport financier 2011
Document de référence 2011 (Partie II)

SOMMAIRE

Pages

Message du Président	3
Organigramme	4
Chiffres clés	5 à 7
Actif Net Réévalué	6-7
Données boursières	8-9
Rapport de gestion sur les comptes consolidés et sociaux	10 à 13
Gouvernement d'entreprise	14 à 25
Descriptif du programme de rachat d'actions	26
Vie administrative	27
Comptes consolidés	28 à 62
Comptes sociaux	67 à 82
Résolutions	87 à 88
Renseignements concernant la société et son Capital	91 à 94
Renseignements concernant l'activité de l'Emetteur	95 à 96
Facteurs de risques	97 à 98
Informations sociales	98 à 99
Informations environnementales	100
Documents accessibles au public	101
Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	103
Tables de concordance	105 à 110

Message du Président

Madame, Monsieur,

L'année 2011 s'avère paradoxale : la COMPAGNIE LEBON réalise de bons résultats malgré un environnement difficile.

Année contrastée car si le premier semestre a été celui de la reprise économique, le second semestre, dominé par la crise des risques souverains, a clairement laissé voir que rien n'était réglé : la finance n'est toujours pas disciplinée, les déséquilibres entre les pays restent entiers et – plus grave – les plans d'austérité censés être curatifs peuvent conduire à la récession et au populisme.

C'est dans ce contexte que la COMPAGNIE LEBON réalise un bon exercice avec un résultat net part du groupe de 13,9 M€ en hausse de 31 %.

Quels enseignements peut-on tirer de ce paradoxe ?

1) Quand on parle de la croissance d'un pays, on parle d'une moyenne. Derrière cette moyenne il y a des écarts considérables entre les secteurs et les entreprises.

Dans ses deux activités, financière et hôtelière, la COMPAGNIE LEBON s'attache à faire les bons choix d'investissements : choix d'entreprises en développement, choix de bons managers, choix d'emplacements hôteliers ou immobiliers.

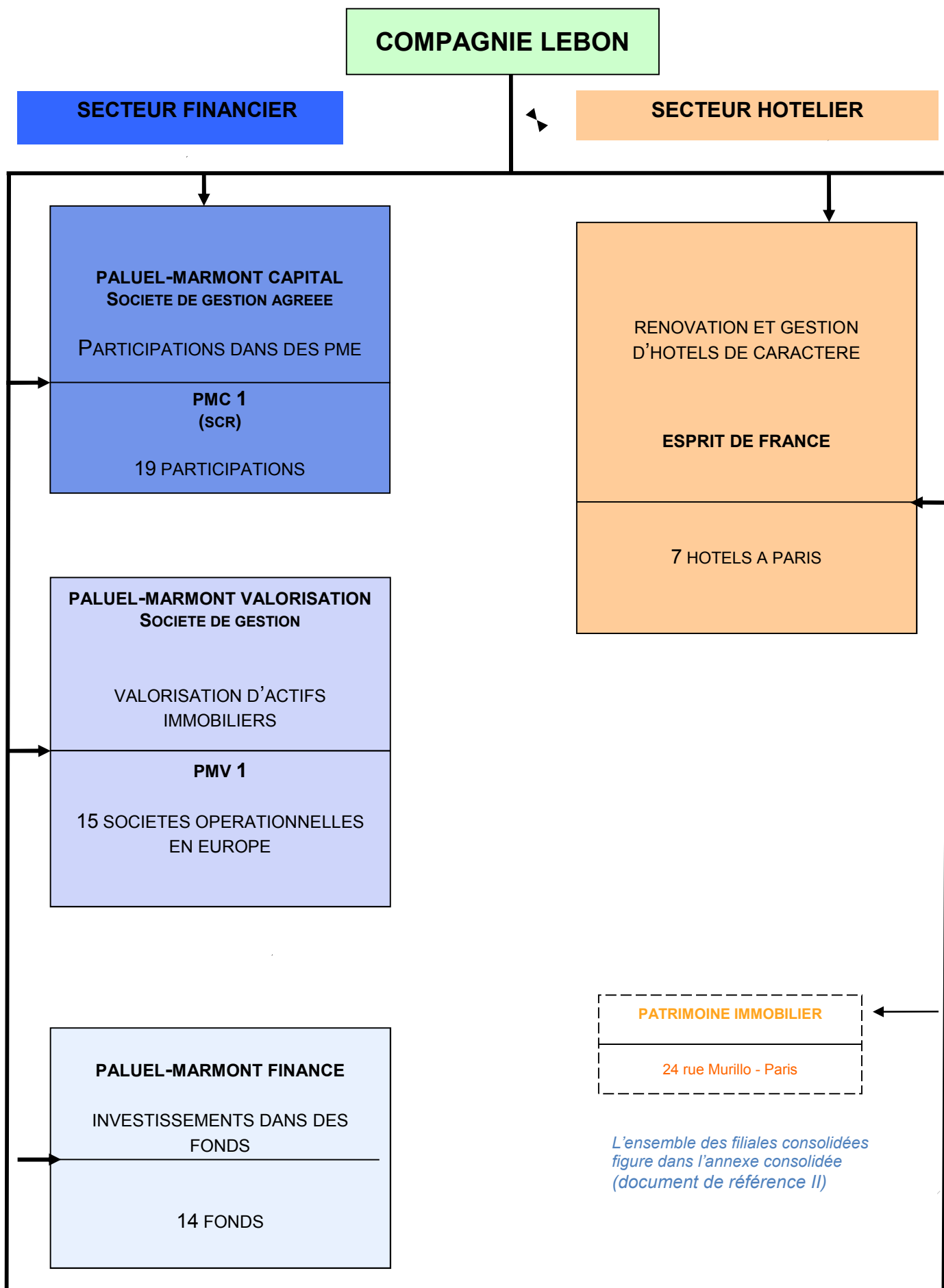
2) Les entreprises françaises ont beaucoup progressé dans leur gestion depuis les dernières crises. Leur réactivité est forte. Dans les difficultés, des entreprises bien gérées continuent de se développer et l'écart se creuse avec le reste du peloton.

3) La COMPAGNIE LEBON bénéficie d'un atout considérable difficile à trouver dans une ligne de son bilan : la qualité de ses équipes. Constituées au fil du temps avec le souci constant de privilégier des valeurs de long terme et une volonté de transparence, ces équipes ont de nouveau fait la preuve de la qualité de leur gestion. Elles savent choisir des projets d'avenir, les accompagner et s'adapter aux conditions nouvelles.

Ce savoir-faire de la COMPAGNIE LEBON permet d'aborder avec confiance une période qui s'annonce porteuse de grands changements.

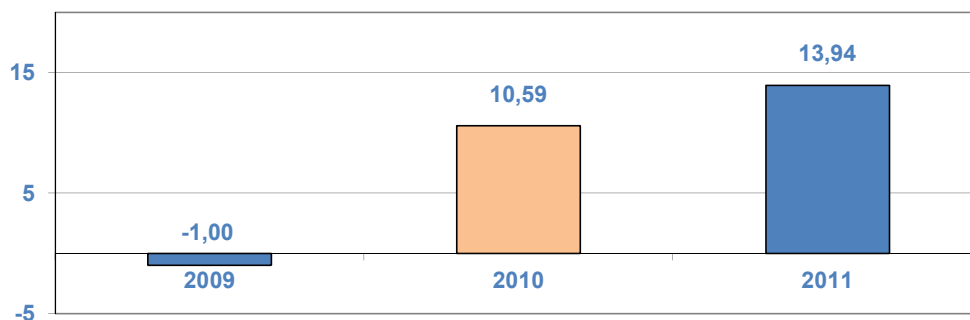
Jean-Marie PALUEL-MARMONT
Février 2012

Organigramme simplifié du groupe au 31 décembre 2011



Chiffres clés

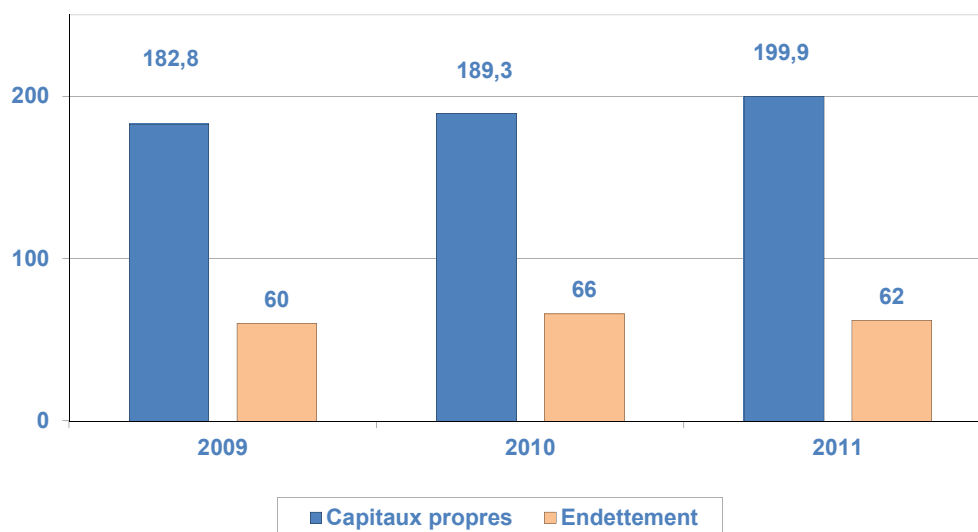
Résultat consolidé part du groupe : 13,94 M€
(en M€)



Contribution au résultat net part du groupe des entreprises intégrées

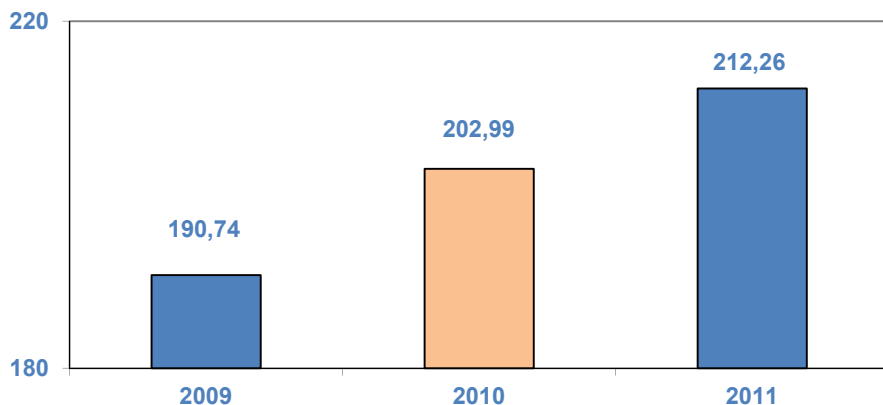
	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	Total groupe
2011	10,4 M€	3,1 M€	0,5 M€	14,0 M€
2010	7,9 M€	2,6 M€	0,1 M€	10,6 M€
2009	-7,3 M€	1,3 M€	5,0 M€	-1,0 M€

Capitaux propres consolidés et endettement en M€ (*)



(*) Capitaux propres du groupe et minoritaires

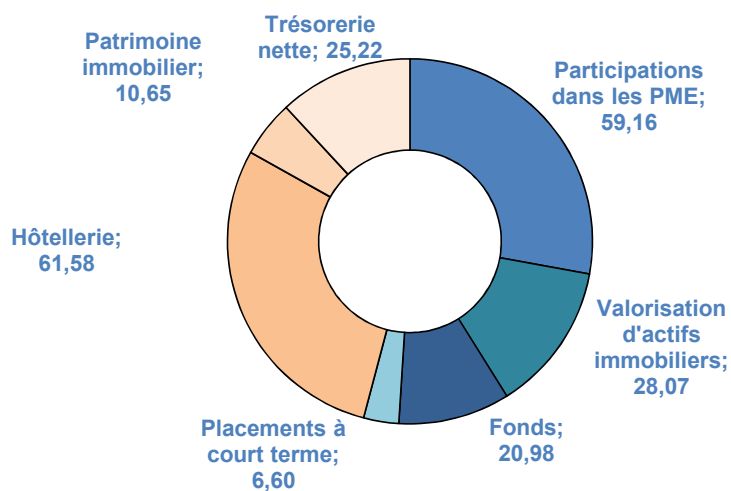
Actif net réévalué en M€ (*)



L'Actif Net Réévalué = Actif net (après amortissements) diminué du montant des dettes, retraité pour éliminer les non-valeurs (frais d'établissement, frais de R&D, charges à répartir...) et réévalué à sa valeur réelle (notamment pour les actions, les immeubles, les stocks).

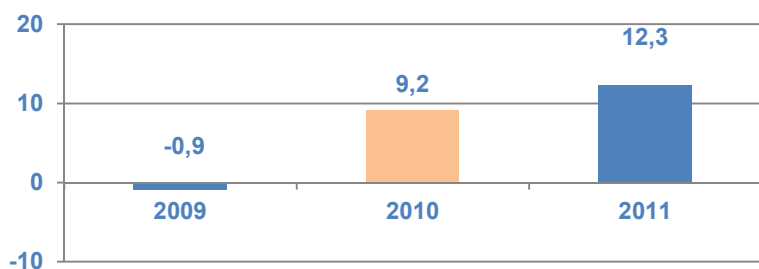
(*) Les méthodologies de calcul et la nature composite de l'ANR sont précisées page 11 et dans le chapitre « Renseignements concernant l'activité de l'émetteur » (document de référence II)

Répartition de l'ANR en M€ (212,26 M€)



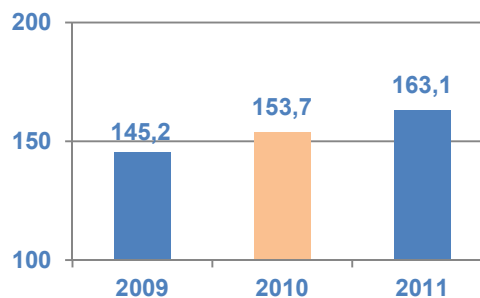
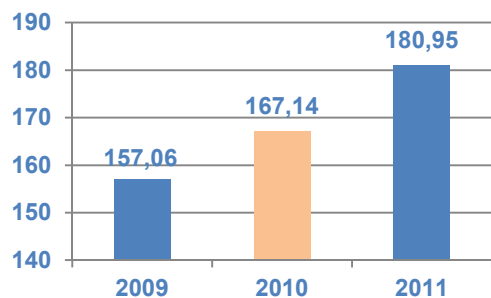
Chiffres clés par action en €

Résultat consolidé en € par action (12,3 €)



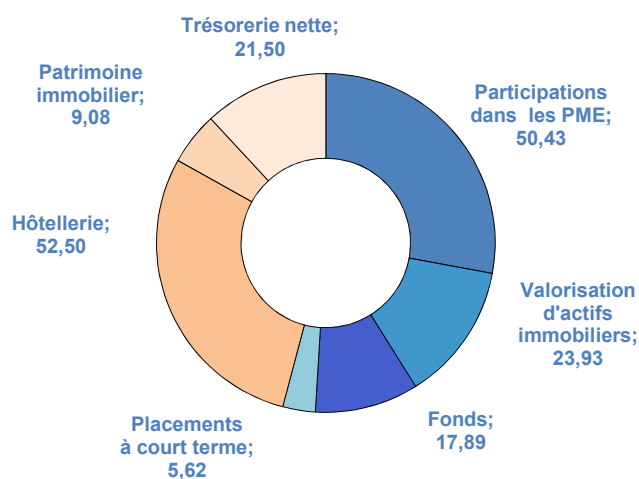
Actif Net Réévalué en € par action,
soit 180,95 € par action
(après la réduction de capital du 9 décembre 2011)

Capitaux propres consolidés part du
groupe en € par action (*)



(*) Après annulation des titres auto détenus

Répartition de l'Actif net Réévalué en € par action (180,95 €)



Dividendes

Dividende par action		
2009	2010	2011
1,60 €	2,50 €	3,00 €*

(*) Montant proposé à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2012

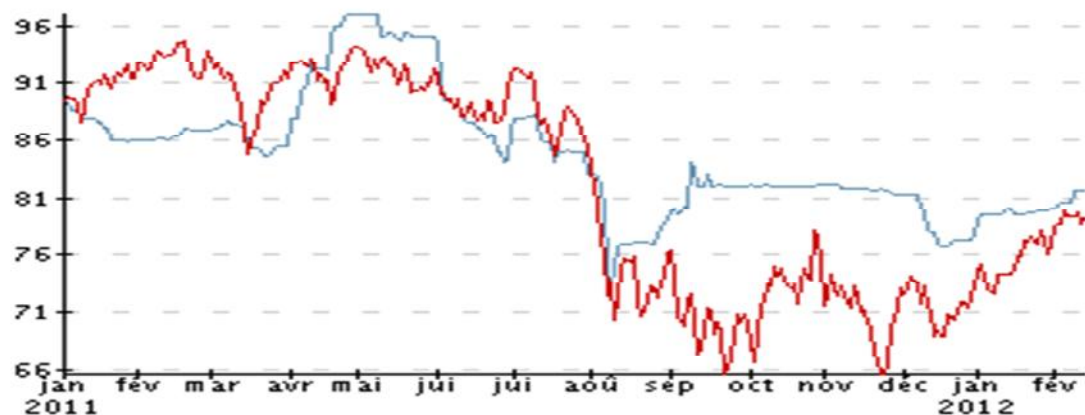
Données boursières sur l'exercice 2011

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code ISIN FR0000121295

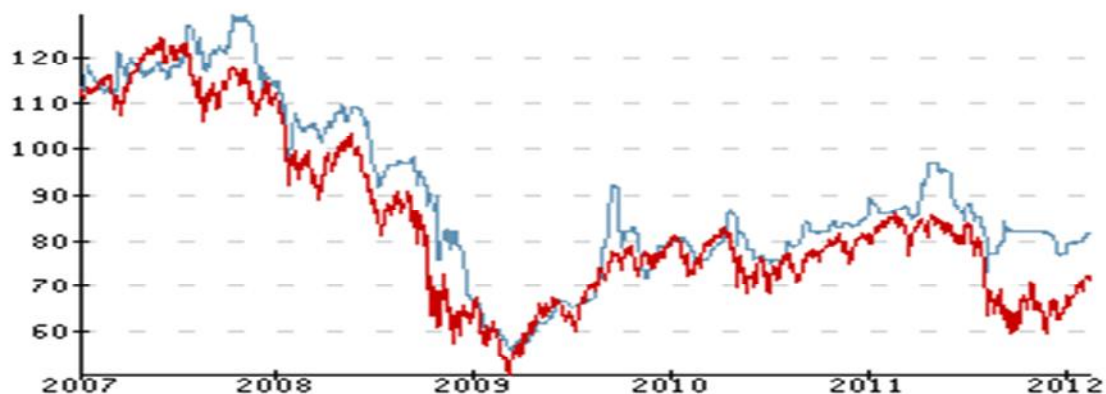
Dernier cours du 30 décembre 2011	77,85 €
Cours le plus haut (2 mai 2011)	97,55 €
Cours le plus bas (9 août 2011)	73,00 €
Nombre d'actions depuis la réduction du capital social du 9 décembre 2011	1 173 000
Capitalisation boursière au 30 décembre 2011	94,55 M€
Rotation du capital sur l'année	4,98%

Cours de bourse au 10 février 2012

Performance depuis le 01/01/2011



Cours de bourse sur cinq ans



Source -telekurs.fr/fininfo

Actionnariat et droits de vote

Au 31 janvier 2012, le capital social est de 12 903 000 €. Le nombre de droits de vote exerçables attachés à la totalité des actions est 2 104 796, compte tenu des 34 912 actions propres.

A la connaissance de la Société, l'actionnariat se répartissait comme suit :

	Actions	en %	Droits de vote	en %
FRANCE PARTICIPATIONS *	572 717	48,82%	1 121 299	53,27%
FAMILLE PALUEL-MARMONT	55 938	4,77%	103 392	4,91%
CETIG*	29 835	2,54%	50 670	2,41%
AUTODETENTION	34 912	2,98%	0	0,00%
TOTAL GROUPE PALUEL-MARMONT	693 402	59,11%	1 275 361	60,59%
INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS	53 344	4,55%	106 688	5,07%
FLOTTANT	426 254	36,34%	722 747	34,34%
TOTAL**	1 173 000	100,00%	2 104 796	100,00%

* Holdings financiers de la famille PALUEL-MARMONT, dont le principal actif est la détention d'actions COMPAGNIE LEBON. Le CETIG, société animatrice du groupe, est contrôlée à 100 % par la famille PALUEL-MARMONT. FRANCE PARTICIPATIONS est contrôlée par la famille et le CETIG à 80 %.

** Dont 931 796 actions à droit de vote double.

Nombre approximatif d'actionnaires : 2 530

Sources : CM – CIC – Securities / Gilbert Dupont

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 5 % du capital ou des droits de vote.

Il n'existe pas de détenteur de titres comportant des droits de contrôle spécial, d'accord entre les actionnaires, d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil en cas de démission ou de licenciement. A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Comptes consolidés

Faits marquants de l'exercice

Le résultat de l'ensemble consolidé est de **16,8 M€** contre 12,5 M€ en 2010. Le résultat net part du groupe s'élève à **13,9 M€** contre 10,6 M€ l'an dernier.

La COMPAGNIE LEBON a acquis les 5 % minoritaires d'ESPRIT DE FRANCE afin de détenir cette dernière en totalité.

Cette année, dans le portefeuille de PMC 1, les principaux mouvements de titres ont été : la cession de LABEL DEVELOPPEMENT et de la participation dans le FCPR CONVERTEAM INVEST. Les obligations convertibles de IPH, dans laquelle PMC 1 reste actionnaire, ont été cédées. Le résultat de cession consolidé est de 6 M€.

PMV 1 a investi 4,2 M€ en fonds propres dans 51 % d'une société ayant acquis pour 23,7 M€ un immeuble parisien de bureaux et d'habitation destinés à être rénovés et vendus par lot.

La variation des justes valeurs, les « tests de valeur » sur les goodwill et les fonds de commerce font ressortir un résultat positif de 2,7 M€.

*

Contribution des secteurs au résultat

En M€	2011				2010			
	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	TOTAL	Secteur financier	Secteur hôtelier	Holding et divers	TOTAL
Résultat avant justes valeurs et goodwill	15,4	4,6	-0,4	19,6	11,9	4,1	-1,3	14,6
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	2,8	-	-0,1	2,8	1,3	0,0	0,8	2,1
Résultat des activités	18,2	4,6	-0,4	22,3	13,2	4,1	-0,5	16,7
Résultat avant impôts	15,6	4,7	-0,1	20,1	10,9	4,1	0,0	15,0
Impôts	-2,4	-1,6	0,6	-3,3	-1,2	-1,4	0,1	-2,5
Résultat de l'ensemble consolidé	13,2	3,1	0,5	16,8	9,7	2,7	0,1	12,5
Résultat part du groupe	10,4	3,1	0,5	13,9	7,9	2,6	0,1	10,5

➤ Le secteur financier est composé de trois activités : l'investissement direct dans les PME, par sa filiale PMC 1, l'investissement dans des fonds spécialisés par PALUEL-MARMONT FINANCE et la valorisation d'actifs Immobiliers par PMV 1.

- PMC 1 a réalisé un résultat net de l'ensemble consolidé de 8 M€ qui comprend 2,7 M€ de bénéfice opérationnel des filiales consolidées et la plus-value consolidée de 6 M€ sur les cessions citées ci-dessus.

La juste valeur de l'ensemble du portefeuille s'est appréciée de 0,72 M€.

Le coût de l'endettement financier de 1,1 M€ provient uniquement des filiales consolidées.

La contribution part du groupe est de 6,2 M€.

- Les fonds gérés par PALUEL-MARMONT FINANCE se sont appréciés de 3,1 M€ principalement sur les fonds LBO.

La contribution au résultat consolidé est de 2,4 M€.

- PMV 1 fait ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé de 2,9 M€. Celui-ci est généré par la bonne performance des opérations résidentielles de vente par lots ainsi que de la montée en puissance des loyers liés à la promotion commerciale.

La juste valeur de l'ensemble des actifs immobiliers et les participations minoritaires se sont respectivement dépréciées de 0,2 M€ et de 0,5 M€.

Le coût de l'endettement financier de 2,1 M€ correspond principalement aux coûts de financements des travaux liés à la promotion commerciale et à l'acquisition d'un immeuble résidentiel.

La contribution part du groupe ressort à 1,8 M€.

La contribution à l'ensemble consolidé du secteur financier est de 13,2 M€ et la part du groupe est de 10,4 M€.

- Le secteur hôtelier est composé des sept hôtels ESPRIT DE FRANCE. Le chiffre d'affaires est de 16,3 M€ en hausse de 8,6 % permettant de faire ressortir un résultat des activités de 4,7 M€.

La contribution au résultat consolidé ressort à 3,1 M€.

Bilan

A l'actif, les variations les plus significatives proviennent :

- de l'acquisition du fonds de commerce de la résidence de tourisme d'Aix-en-Provence pour 1,4 M€ ;
- des travaux effectués dans les HOTELS ESPRIT DE FRANCE pour 1,8 M€ ;
- des quatre acquisitions réalisées par PMC 1 pour 11,4 M€ (diminués des cessions citées ci-dessus), des appels de fonds versés par PALUEL-MARMONT FINANCE pour 2 M€ et des souscriptions pour 6,5 M€, notamment dans les « placements à court termes » (diminués des remboursements en capital pour 2,3 M€) ;
- de l'appréciation en juste valeur du portefeuille de l'ensemble du secteur financier pour 3,3 M€.
- de la variation nette des stocks, principalement composés d'immeubles, à hauteur de 12,3 M€. La principale acquisition est la prise de participation de 51 % dans une structure ayant acquis un immeuble résidentiel et de bureaux pour 23,7 M€. La diminution la plus significative est la cession d'une partie des lots par vente à la découpe de deux immeubles résidentiels pour 15,8 M€.

Les **capitaux propres** de 200 M€ prennent en compte la variation des actions auto détenues, le résultat de l'exercice et la distribution effectuée en 2011. La part du groupe est de 185,6 M€ et représente une valeur de 163,10 € par action contre 153,69 € au 31 décembre 2010.

Les **emprunts et dettes financières** sont de 55,7 M€. Durant l'exercice, 20 M€ d'emprunts ont été constitués pour l'acquisition d'un actif existant de PMV 1 et 18 M€ remboursés à la suite des cessions d'actifs résidentiels réalisés par cette dernière.

Aucun risque de liquidité immédiate ne pèse sur le groupe à la clôture de l'exercice.

Le ratio d'endettement consolidé (dettes bancaires sur capitaux propres part du groupe et minoritaires) est de 23,82 % contre 28,39 % en 2010 et de 28,15 % en 2009. Les ratios de gestion et de solvabilité ne sont pas appropriés pour la COMPAGNIE LEBON.

Les risques auxquels le groupe pourrait être confronté sont décrits dans l'annexe consolidée et pages 97 et 98 du document financier (document de référence partie II).

Actif Net Réévalué (ANR)

Au 31 décembre 2011, l'Actif Net Réévalué s'élève à 212,26 M€. Il est établi sur la base d'actifs qui ne sont pas tous de même nature : Titres de capital investissement, titres de sociétés dans lesquelles sont logées les immeubles d'exploitation et de bureaux et les fonds hôteliers.

L'Actif Net Réévalué (ANR) a été calculé en prenant en compte les méthodologies suivantes :

- les titres cotés sont évalués à leur valeur boursière en fin d'exercice ;
- les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de négociation ou sur un multiple représentatif de leur activité, investissement par investissement ;
- les immeubles de bureau sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers. Des expertises indépendantes sont effectuées par roulement sur l'ensemble des immeubles. Le taux de capitalisation est choisi immeuble par immeuble en fonction du taux moyen du marché applicable selon l'emplacement de l'immeuble ;
- les fonds de commerce hôteliers sont évalués sur un multiple du chiffre d'affaires ; les immeubles d'exploitation sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers théoriques ; conformément à la norme IAS 36, les tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés ;
- l'ensemble des plus-values latentes est minoré de l'impôt à payer en fonction de la situation fiscale latente.

Evènements post clôture

Il n'y a pas d'évènements post clôture.

Perspectives d'avenir

Même dans le contexte économique instable d'aujourd'hui, la COMPAGNIE LEBON entend développer avec volontarisme et rigueur ses activités.

PALUEL-MARMONT CAPITAL, société de gestion agréée, lancera un FCPR, PMC II, qui sera investi dans des PME françaises avec la même stratégie que précédemment. La COMPAGNIE LEBON souscrira au fonds pour 50 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie et très progressivement s'intéressera à des actifs permettant un résultat d'exploitation plus récurrent et une situation géographique plus concentrée.

HOTELS ESPRIT DE FRANCE : l'activité du premier trimestre 2012 est soutenue mais toutes prévisions sur l'ensemble de l'année restent aléatoires. Investir régulièrement dans la qualité des hôtels et la formation des équipes permet la fidélisation de la clientèle, gage de succès dans l'avenir.

Comptes sociaux

L'Actif immobilisé de la COMPAGNIE LEBON est de 106,3 M€ contre 103,2 M€ en 2010. Cette augmentation provient principalement du rachat des 5% minoritaires d'ESPRIT DE FRANCE, aujourd'hui détenue à 100 %. Cette acquisition a été financée par un dividende exceptionnel d'ESPRIT DE FRANCE. Dans le cadre de la réorganisation évoquée l'an dernier, la COMPAGNIE LEBON a repris la participation dans MURILLO INVESTISSEMENTS qui était antérieurement détenue par PALUEL-MARMONT FINANCE, filiale à 100 %.

L'Actif circulant

Les *autres créances* de 18,7 M€ sont principalement constituées de la créance « carry-back » pour 0,5 M€ et d'un prêt de 17,4 M€ accordé à la société MURILLO INVESTISSEMENTS, société gérant la trésorerie à très court terme du groupe.

Le poste *actions propres* s'élève à 2,7 M€ après annulation de 41 500 actions.

Les *valeurs mobilières de placements* d'une valeur nette de 6,5 M€ sont constituées de sicav de trésorerie à court terme. Leur valeur boursière s'établit au 31 décembre 2011 à 6,6 M€.

Au **Passif**, les *capitaux propres* s'élèvent à 130,9 M€ contre 129,9 M€ après prise en compte de l'annulation de 41 500 actions propres par réduction du capital social, du bénéfice de l'exercice de 7,2 M€ et de la distribution du dividende 2011 pour 2,9 M€. L'actif net comptable par action ressort à 111,60 € contre 106,94 € en 2010 pour 1 173 000 actions. La répartition du capital est fournie en page 9 du présent document.

Une *provision* pour impôt différé passif a été reprise à hauteur de 0,6 M€ pour tenir compte des modifications législatives sur la fiscalité différée. Le solde de la provision représente l'impôt que pourrait payer la COMPAGNIE LEBON à ses filiales au titre de l'intégration fiscale.

L'ensemble des **dettes** passe de 14,9 M€ en 2010 à 1 M€ en raison de la libération intégrale du capital de PMV 1.

Le **résultat courant** avant impôt de 5,2 M€ contre 4,1 M€ en 2010 est constitué par 8,4 M€ de produits financiers dont 7,4 M€ de dividendes provenant des filiales, minoré des charges financières de 1,2 M€ (provision de 1 M€ sur les titres PMC) et de 1,9 M€ de charges nettes de gestion.

Le **résultat exceptionnel** de 1 M€ représente la somme perçue à ce jour sur la cession d'un immeuble de placement provenant des anciennes activités de la COMPAGNIE LEBON.

Le **résultat de l'exercice est bénéficiaire de 7,22 M€** contre 3,98 M€ l'an dernier.

Information diverse

La COMPAGNIE LEBON, en tant que holding, n'a pas de clients externes. Les montants dus aux fournisseurs au 31 décembre 2011 étaient de 0,6 M€ à échéance de moins de 60 jours. En 2010, le montant était de 0,5 M€ à échéance moins de 60 jours intégralement réglés dans ce délai.

Affectation du résultat

Après prise en compte du Report à nouveau antérieur, majoré de la somme de 174 055 € correspondant au dividende non versé aux actions auto détenues, le résultat distribuable s'élève à 19 538 869 €.

La proposition du conseil d'administration sur l'affectation du résultat est la suivante :

- à la distribution d'un dividende d'un montant de	3 519 000 €
soit 3 € par action,	
- aux autres réserves	2 828 077 €
- au Report à nouveau	<u>13 191 792 €</u>
	19 538 869 €

Ce dividende sera mis en paiement le 7 mai 2012.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % en vertu de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende net en € *
2008	1,60
2009	1,60
2010	<u>2,50</u>

* *abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.*

Gouvernement d'entreprise

Mandats, fonctions et rémunérations des mandataires sociaux en 2011

Nom et Prénom du membre	Autres fonctions exercées dans le groupe	Autres fonctions exercées en dehors du groupe
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président-directeur général Né le 1 ^{er} mars 1943 Date d'entrée en fonction : 27 mai 1993. Echéance du mandat : 2012 Propriétaire de : 10 011 actions, soit 0,82 % du capital et 0,66 % des droits de vote.	Président Directeur Général de : PMC 1 PMV 1 Président de : PALUEL-MARMONT CAPITAL Directeur général de : CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion) Représentant de la COMPAGNIE LEBON, Président de : CHAMPOLLION I (SAS) COLOMBUS PARTNERS (SAS) PALUEL-MARMONT FINANCE (SAS)	Administrateur de : LEGAL & GENERAL (France) LEGAL & GENERAL BANK (France) Représentant de la COMPAGNIE LEBON, Administrateur de : SOFINNOVA SA
Laetitia PUYFAUCHER Administrateur Née le 11 avril 1975 Date d'entrée en fonction : 27 mai 2011. Echéance du mandat : 2013. Propriétaire de : 10 actions - % du capital : NS.	Néant.	Présidente de : PELHAM MEDIA LTD PELHAM MEDIA INC Gérante de : WORDAPPEAL SARL PELHAM EDITORIAL CONSULTING SARL
Arnaud LIMAL Administrateur Né le 21 septembre 1957 Date d'entrée en fonction : 25 mai 2007 Echéance du mandat : 2012 Propriétaire de : 100 actions - % du Capital : NS	Néant.	Vice-président et Secrétaire général de : HARVARD BUSINESS SCHOOL CLUB DE FRANCE Associé de : GRANT THORNTON Président du Directoire de : GRANT THORNTON CORPORATE FINANCE
Christian MAUGEY Administrateur Né le 21 juin 1942 Date d'entrée en fonction : 11 mai 1995. Echéance du mandat : 2012. Propriétaire de : 100 actions - % du Capital : NS.	Néant.	Président de : OGEC de l'INSTITUT DE LA TOUR Président-directeur général de : FINANCIERE BOSCARY CALIFFE SAS 2008 CALIFFE SAS 2009 CALIFFE SAS 2010 Administrateur de : TURENNE CAPITAL PARTENAIRES PARIS-LYON GESTION

<p>Augustin PALUEL-MARMONT Administrateur</p> <p>Né le 14 septembre 1975</p> <p>Date d'entrée en fonction : 1^{er} décembre 2009.</p> <p>Echéance du mandat : 2013.</p> <p>Propriétaire de : 1 265 actions, soit 0,10 % du capital et 0,06 % des droits de vote.</p>	<p>Néant.</p>	<p>Président-directeur général de : MICHEL ET AUGUSTIN SA</p>
<p>Pascal PALUEL-MARMONT Administrateur</p> <p>Né le 28 avril 1983</p> <p>Date d'entrée en fonction : 2 juin 2010</p> <p>Echéance du mandat : 2012.</p> <p>Propriétaire de 10 actions - % du capital : NS</p>	<p>Néant.</p>	<p>Gérant de : TOSCANE NETFINOVA CHECKYOURROOM</p>
<p>Henri de PRACOMTAL Administrateur</p> <p>Né le 14 septembre 1952</p> <p>Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.</p> <p>Echéance du mandat : 2012.</p> <p>Propriétaire de 100 actions - % du capital : NS.</p>	<p>Néant.</p>	<p>Président-Directeur général de : STE CHENE ET CIE TONNELLERIE TARANSAUD</p> <p>Administrateur de : FRANCE GALOP</p>
<p>CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion) Administrateur</p> <p>SAS au capital de 3 500 000 € - RCS 389 762 202 (92 B 14912) -</p> <p>Date d'entrée en fonction : 15 décembre 2000.</p> <p>Echéance du mandat : 2013.</p> <p>représenté par M. Jean-Emmanuel ENAUD de MORHERY Né le 7 novembre 1969</p> <p>Propriétaire de : 29 835 actions, soit 2,46 % du capital et 2,38 % des droits de vote</p>	<p>Néant</p>	<p>Néant.</p>
<p>FRANCE PARTICIPATIONS Administrateur</p> <p>SAS au capital de 1 630 283 € - RCS 622 050 185 (62 B 5018) -</p> <p>Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.</p> <p>Echéance du mandat : 2012. représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT Né le 6 juillet 1948</p> <p>Propriétaire de : 572 717 actions, soit 48,82 % du capital et 53,25 % des droits de vote.</p>	<p>Néant</p>	<p>Néant.</p>

Société GIGE

SARL au capital de 302 306,86 € -
RCS 378 145 072

Administrateur

Date d'entrée en fonction :
2 décembre 2008.

Echéance du mandat : 2012

représentée par M. Alain

SOURISSEAU

Né le 7 septembre 1954

Propriétaire de 1 620 actions, soit
0,14% du capital et 0,08% des droits
de vote.

Néant.

Membre du Conseil de Surveillance
de :
GROUPE SUD-OUEST (GSO)

INPR (Institution Nationale de Prévoyance des Représentants)

Art. L.732-1 du code de la Sécurité
Sociale – Agrément ministériel
21.12.1998 –

Administrateur

Date d'entrée en fonction :
2 juin 2004.

Echéance du mandat : 2012.

représentée par

M. Pierre GIRARDIN

Né le 31 octobre 1949

Propriétaire de : 53 344 actions, soit
4,55 % du capital et 5,07 % des droits
de vote.

Néant

Néant

Autres mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq exercices précédents

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR ou membre du Conseil de surveillance	GERANT	REPRESENTANT PERMANENT
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	Sofinnova SA Paluel-Marmont Finance PMC GIE	Sofival	Cetig Investissements	
Christian MAUGEY		MW Gestion		
Henri de PRACOMTAL			Société Charentaise de Risques	
Christophe PALUEL-MARMONT	Esprit de France en vigueur	Compagnie Lebon Paluel-Marmont Finance Synhorcat (en vigueur)	Cetig Investissements	
INPR		Prévoyance et Reassurance SA Prévoyance RE SA Le Monde Prévoyance Sicav Caan Oblig Internationales		

Rapport du Président du conseil d'administration, en vertu de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce

Le président déclare que la COMPAGNIE LEBON se réfère à la gouvernance et au contrôle interne décrits dans le rapport MIDDLENEXT. Le conseil d'administration a pris connaissance des points de vigilance dudit code.

A) Travaux et organisation du conseil d'administration

En 2011, le conseil d'administration était composé de 11 membres. Certains administrateurs sont considérés comme indépendants, au sens du code de gouvernement des entreprises, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la société ou son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Dans ce sens sont considérés comme administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration de la COMPAGNIE LEBON 5 administrateurs sur 11.

Les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale ne sont pas dissociées en raison de la taille de la société et de son petit nombre de salariés.

Chaque administrateur bénéficie d'une information étendue à sa demande. Les documents soumis à son analyse et sa décision lui sont transmis préalablement à chaque séance du conseil.

Il s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice, en présence de 90 % des administrateurs ; des réunions informelles avec l'ensemble ou une partie des administrateurs sont tenues sur des sujets particuliers. Le conseil s'est réuni avec comme but de procéder à :

- l'examen des comptes annuels et semestriels ;
- la revue de l'activité des filiales ;
- l'examen et l'autorisation des conventions réglementées ;
- l'examen de toute question pouvant entraîner un éventuel conflit d'intérêt ;
- l'examen des recommandations des différents comités ;
- une réflexion stratégique pour la COMPAGNIE LEBON et ses filiales.

Conformément aux dispositions réglementaires, une femme a été nommée administrateur lors de l'assemblée générale du 27 mai 2011.

En 2011, les membres du conseil et le censeur ont bénéficié de jetons de présence de 100 000 euros.

Il a été établi un règlement intérieur du conseil d'administration en décembre 2006 qui est adapté au fur et à mesure des nouvelles réglementations.

Il n'existe pas de limitations d'intervention des administrateurs.

Les performances du conseil d'administration évaluées en 2010 ont donné lieu à des améliorations, notamment au niveau de la composition du conseil d'administration, de la qualité des échanges et des documents de travail remis. Une nouvelle évaluation a été réalisée en décembre 2011 venant confirmer ces évolutions.

Deux comités sont institués :

1 - Le comité des nominations et des rémunérations.

Il est composé de deux membres tous les deux indépendants et s'est réuni deux fois en présence de l'ensemble de ses membres et du Président.

La rémunération des mandataires sociaux a fait l'objet de recommandations du comité qui a souhaité fixer des critères d'intéressement, pour les mandataires sociaux, en fonction des performances de la société, des résultats par secteurs, de la contribution personnelle de ce mandataire à la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration et de l'encadrement du personnel des secteurs. Certains mandataires ou cadres de filiales bénéficient de la retraite de l'article 39 du code général des impôts refacturée aux filiales au prorata des droits à la retraite de chacun.

Ce comité ne délibère pas sur les indemnités de départ des mandataires sociaux, celles-ci n'étant pas appliquées dans le groupe.

Il examine également les projets de candidature de nouveaux membres au conseil d'administration et mène une réflexion sur les recrutements en 2012.

2 - Le comité des comptes

Il est composé de deux membres (dont un administrateur indépendant) qui ont toute capacité pour juger de l'information financière. Il a pour but le suivi de l'élaboration des comptes, du processus de l'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques, de l'indépendance des commissaires aux comptes ; notamment, il veille aux déficiences qui pourraient avoir une influence sur le cours de bourse. Il bénéficie de toutes les informations nécessaires à cette mission. Il facilite ainsi le travail du conseil qui garde seul la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés. Il s'est réuni deux fois au cours de l'exercice en présence du Président, du responsable interne de la comptabilité et de la totalité de ses membres.

B) Limitations de pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration du 2 juin 2010 a donné pouvoir au président directeur général de consentir, sans autorisation préalable, toutes cautions, avals ou garanties dans la limite d'une somme n'excédant pas 5 000 000 €, sans que les engagements unitaires soient eux-mêmes plafonnés dans leur montant. Les limitations de pouvoirs du président-directeur général ne sont que celles prévues par la loi concernant les cautions, avals et garanties.

C) Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

La convention qui unissait la COMPAGNIE LEBON et FINARENA en la personne de M. Guy GERVAIS n'est plus considérée comme réglementée, M. Guy GERVAIS n'étant plus administrateur de la société.

Il n'y a pas d'autre convention entre les membres des organes d'administration et de direction à l'exception de celle en vigueur avec le CETIG (voir rapport spécial des commissaires aux comptes).

D) Procédures de contrôle interne

1 - Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer la conformité aux lois et règlements, l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale, le bon fonctionnement des processus internes de la société, la fiabilité des informations financières et d'une manière générale, contribue à la maîtrise des activités. Il contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société tels que décrits dans l'annexe consolidée et page 97 et 98 du présent document. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Dans la suite de l'amélioration du contrôle décidée en 2009, la COMPAGNIE LEBON continue à réexaminer la prévention du risque de signature des dépositaires et la qualité des Sicav utilisées dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Une revue régulière de ces risques est exercée et une recherche systématique de répartition des risques par limitation des encours par produits ou dépositaires a été mise en place.

Les codes de déontologie applicables à chacun des secteurs d'investissement sont respectés par les filiales.

Les mesures prises en matière sociale et environnementale sont décrites pages 99 à 101.

La direction générale étudie chaque nouvelle réglementation et leurs incidences en termes d'organisation et de présentation de l'information financière.

2 – Filiales du Groupe

La société de gestion, PALUEL-MARMONT CAPITAL, a repris au 1^{er} janvier 2011, l'ensemble de l'équipe de la SCR. Elle a obtenu l'agrément de l'AMF pour exercer l'activité de gestion de portefeuille.

Dans le cadre de son activité, elle assure la gestion et le désinvestissement du portefeuille de la SCR PMC 1. Elle assurera également la gestion du FCPR PMC II (Fonds Commun de Placement à Risque) dès

qu'il sera levé. Sa levée est attendue pour le 1^{er} semestre 2012. Tant que ce FCPR n'est pas levé, PMC 1 procède à de nouveaux investissements, ce qui a été le cas sur 2011. Ces investissements, qui sont au nombre de trois, ont vocation à être transférés au FCPR.

Un ensemble de procédures, reprenant pour partie les procédures existantes, et complété des procédures spécifiques au bon fonctionnement du FCPR a été mis en place. Il sera complété sur 2012 du fait du décalage de la levée de ce FCPR. Il sera détaillé dans le prochain rapport annuel.

Pour la SCR PMC 1, un code de procédures a été mis en place dès 2001. Ces procédures ont été revues et écrites en 2003 et élargies en 2004, 2005 et en 2010. Elles ont de plus été mises en place dans le cadre des normes de la profession du capital investissement. PALUEL-MARMONT CAPITAL est membre de l'AFIC.

Les investissements, le suivi des participations et les désinvestissements font l'objet de procédures précisément décrites :

- Tout investissement éventuel fait l'objet d'une étude préalable présentée en comité d'investissement, et la décision de poursuivre est formalisée. Après instruction et négociation, le dossier final est ensuite présenté au comité d'investissement dont la décision est actée par un relevé de décision.
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par deux responsables nommés au sein de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL avec, notamment, l'établissement de divers documents (fiches titre et juridique, note de suivi, fiche de valorisation ...). Une nouvelle procédure d'évaluation des sociétés en portefeuille, dans le cadre de l'évaluation semestrielle des participations, a été mise en place en 2005 et revue en 2010.

Le code de procédures précise les méthodes appliquées pour l'évaluation des investissements et ce dans l'esprit des normes comptables IFRS. Il précise également l'application des recommandations des documents de référence produits par l'AFIC et l'EVCA.

Les investissements sont évalués selon le concept de la juste valeur et font l'objet d'une fiche d'évaluation signée par les responsables de la participation. Cette valorisation tient compte du caractère public des informations communiquées par la COMPAGNIE LEBON. La méthode retenue par défaut utilise généralement le multiple d'entrée appliqué au résultat d'exploitation moyen sur trois ans. La valeur d'entreprise ainsi calculée est alors diminuée de la dette nette consolidée et fait l'objet d'une décote de négociabilité.

Par dérogation à cette méthode, la méthode de l'actif net pour tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur, ou la méthode de la dernière transaction, peuvent être utilisées.

Ces valorisations sont établies à la date de clôture de l'exercice social de la participation ainsi qu'à ses comptes semestriels.

Les participations dont les comptes sont consolidés dans les comptes de la COMPAGNIE LEBON font l'objet d'une procédure complémentaire particulière afin de préciser le traitement des goodwill de consolidation.

La revue des différentes participations est assurée lors des réunions hebdomadaires.

Une lettre d'information complète de la vie des participations et de leur évaluation est remise semestriellement aux administrateurs, ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

Tout projet de désinvestissement est présenté en amont lors des réunions hebdomadaires avec les principales caractéristiques du projet. Un document est, dès que possible, soumis aux membres du comité d'investissement qui présentent, le cas échéant, leurs remarques et peuvent, si un membre au moins le souhaite, convoquer une réunion formelle du comité avec vote sur le principe et les conditions de la sortie. A la réalisation du désinvestissement sont rédigés les documents rappelant les principales données et conditions du désinvestissement.

Toute communication sur les opérations d'investissements et de désinvestissements ainsi que la gestion informatique des données de la société ainsi que l'hébergement de son site font également l'objet de procédures.

Les Sociétés PETROY et PEFAURE regroupent les membres de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL, à l'exception du président. Ces sociétés leur permettent de co-investir dans une limite de 2 % *pari passu* aux côtés de PMC 1.

Chez *PALUEL-MARMONT FINANCE*, les procédures d'investissement sont mises en œuvre par le président.

Tout investissement éventuel fait l'objet d'une étude par le président de *PALUEL-MARMONT FINANCE*. Un dossier lui est remis comportant le règlement intérieur, le prospectus du fonds, ainsi que la brochure de présentation. Une rencontre avec la société de gestion du fonds est systématiquement organisée en présence du président et du directeur comptable.

Si le premier avis est favorable, une procédure identique à celle de PMC 1 est suivie : participation des équipes de capital investissement et du responsable financier à la data room du fonds pour avis. Ces équipes rendent compte au président qui, s'il est favorable, soumet le projet à la direction de la COMPAGNIE LEBON qui se prononce sur l'allocation d'actifs.

Lorsqu'il est décidé de procéder à l'investissement, un bulletin de souscription est signé par le président de *PALUEL-MARMONT FINANCE*. L'engagement correspondant est alors comptabilisé en dette au bilan quelque soit le montant réellement appelé.

Le suivi de la participation se fait au vu des rapports trimestriels ou semestriels transmis par le fonds et qui donnent la valorisation du fonds. Ils sont traités par les équipes comptables internes du groupe et permettent une analyse des risques liés à la gestion du fonds. Ces valorisations servent ensuite au traitement comptable de l'information.

PALUEL-MARMONT FINANCE est systématiquement présent aux réunions d'information sur la politique et les performances organisées par la société de gestion du fonds.

Tous les mouvements de cash des fonds sont répertoriés sur les tableaux de bord établis en interne tous les mois et donnent ainsi lieu à un contrôle mensuel. Une lettre de circularisation a été adressée à tous les fonds pour les valeurs au 31 décembre 2011.

Chez *PALUEL-MARMONT VALORISATION*, les procédures de fonctionnement sont les suivantes :

- Une réunion hebdomadaire a lieu en présence du président et des responsables des participations. Une revue opérationnelle du portefeuille est effectuée. Les investissements potentiels sont également présentés pour valider une étude plus approfondie.
- Toute étude d'une opération éventuelle fait l'objet d'un comité de pré-investissement. Une fiche de synthèse regroupant les informations clés du projet (vendeur, type d'opération, fonds propres à investir ...) est soumise au comité. Après décision favorable du comité, une investigation détaillée du dossier est réalisée (data room ...) avec des audits externes (juridique, comptable, environnemental ...) et, le cas échéant, une offre d'acquisition est formulée sous réserve de l'accord du comité d'investissement. La décision de celui-ci est formalisée par un relevé de décision.
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par un responsable nommé au sein de l'équipe de *PALUEL-MARMONT VALORISATION*.
- La méthode de valorisation utilisée est celle du "Discounted Cash Flow", basée sur les données mises à jour chaque mois par l'asset manager. Cette méthode est décrite dans une fiche de procédure spécifique.
- Un tableau de contrôle et de suivi des flux de trésorerie et des créances du pôle est fourni mensuellement par le service comptabilité et contrôlé par l'équipe de gestion.
- Semestriellement, un tableau de bord exhaustif de l'ensemble des opérations reprenant toutes les données clés du projet (commercialisation, travaux, fonds propres, dette...) est remis au comité par l'équipe de gestion.

Pour les HOTELS *ESPRIT DE FRANCE*, un ensemble de procédures est formalisé de manière à prévenir ou détecter erreurs et défaillances et à fiabiliser l'exploitation. Elles ont pour objet d'identifier et maîtriser les risques :

- financiers (sécurisation du chiffre d'affaires et des recettes et paiements),
- juridiques (validation des contrats, analyse des baux...),
- de sécurité des clients et des immeubles.

Les moyens mis en place relèvent du domaine interne (tels que l'élaboration et le suivi des tableaux de bord mensuels, l'analyse régulière de listings sur le bon encaissement des espèces et des feuilles de caisse) et du domaine externe par l'intervention d'organismes (comme SOCOTEC) pour des contrôles réguliers en matière de sécurité, notamment pour les ascenseurs et les systèmes de sécurité.

Les comptes annuels de la société holding *ESPRIT DE FRANCE* sont élaborés par les équipes comptables de la *COMPAGNIE LEBON*. Le document mensuel de trésorerie est vérifié par ces mêmes équipes. Les comptes sociaux des hôtels sont élaborés par un cabinet d'expertise comptable qui lui-même établit la consolidation de la *COMPAGNIE LEBON*.

L'ensemble des tableaux mensuels sur les chiffres d'affaires et les taux d'occupation des différents hôtels sont transmis mensuellement à la direction générale de la *COMPAGNIE LEBON* et font l'objet d'une présentation au conseil d'administration de cette dernière par le Président d'*ESPRIT DE FRANCE*, également vice-président de la *COMPAGNIE LEBON*.

Au cours de l'année, le commissaire aux comptes de L'HOTEL AIGLON, de L'HOTEL PARC ST-SEVERIN et de L'HOTEL MANSART, CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE, est intervenu en vue d'apprécier des procédures de contrôle :

- appréciation de la procédure de contrôle interne en matière de vente ;
- prise de connaissance des procédures de contrôle interne en matière de débours, suivi des impayés et facturation à la semaine ;
- prise en considération du risque de fraudes.

Des tests spécifiques ont été réalisés sur le suivi des réservations. Aucune anomalie n'a été relevée.

E - Informations comptables et financières

La direction générale assume la responsabilité des comptes consolidés établis par un cabinet d'expertise comptable et des comptes sociaux élaborés en interne avec l'assistance de ce même cabinet comptable. Les comptes sociaux des filiales hôtelières d'*ESPRIT DE FRANCE* sont élaborés par ce même cabinet comptable, sous la responsabilité de la direction générale d'*ESPRIT DE FRANCE*. Les comptes sociaux des filiales portant les actifs immobiliers du pôle "valorisation d'actifs immobiliers" sont élaborés en interne ou par des cabinets comptables extérieurs, sous la responsabilité de la direction générale de *PALUEL-MARMONT VALORISATION* et soumis à l'approbation de la direction générale de la *COMPAGNIE LEBON*. Les arrêtés des comptes annuels et semestriels font, outre les réunions du comité des comptes, l'objet d'une réunion de synthèse avec les commissaires aux comptes préalablement à leur présentation au conseil d'administration.

La direction générale, dans son activité de contrôle interne, met en œuvre toute action tendant à prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, notamment dans l'information comptable et financière destinée aux actionnaires. Cette information est préparée en collaboration avec le directeur comptable et le directeur juridique, également chargé de la communication, et responsable au sein du groupe du suivi des règlements et recommandations des autorités de marché. Toutefois, les informations financières des différentes participations non consolidées sont de la responsabilité de leurs dirigeants respectifs et ne font pas l'objet d'un contrôle de la direction générale.

Les systèmes d'information relatifs à l'information financière et comptable ont pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de cette information.

Pour les arrêtés de comptes publiés, les commissaires aux comptes assurent au conseil qu'ils ont accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leur mission, notamment sur l'ensemble des filiales consolidées, et que leurs travaux sont terminés au moment de l'arrêté des comptes par le conseil d'administration. Cette information est matérialisée par une lettre de fin de travaux.

La préparation de ce rapport n'a révélé aucune insuffisance ou défaillance grave.

Le président du conseil d'administration

Rémunérations des dirigeants sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant /mandataire social à travers la convention avec le CETIG		
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1	exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées dans le tableau ci-dessous)</i>	365 220 €	369 848 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT

Tableau récapitulatif des rémunérations au niveau du groupe de chaque dirigeant / mandataire social à travers la convention avec le CETIG				
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1		exercice N	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
Rémunération fixe	0	285 220 €	0,00 €	289 848 €
Rémunération variable	0,00 €	80 000 €	150 000 €	0,00 €
Rémunération exceptionnelle versée	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Jetons de présence		6 666,67 €		6 666,67 €
Avantages en nature	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT n'a pas de contrat de travail avec la COMPAGNIE LEBON. Il est rémunéré par le CETIG, société animatrice du groupe et actionnaire de référence, qui refacture la quote-part de sa rémunération afférente à chaque filiale à travers les conventions réglementées existant entre les parties (voir rapport spécial des commissaires aux comptes).

Il n'existe aucun engagement de toute nature, pris par la société aux bénéficiaires de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par contre, certains d'entre eux bénéficient d'une retraite dite de l'article 39 du CGI à travers la convention CETIG, dont les montants sont refacturés aux filiales au prorata des droits à la retraite de chacun.

Jetons de présence des administrateurs

La répartition des jetons de présence se fait de la façon suivante :

- 80 % pour les administrateurs ;
- 12 % pour le comité des comptes
- 8 % pour le comité des nominations et des rémunérations

Cette année, cette répartition a tenu compte du taux de présence aux séances du conseil d'administration.

MEMBRES DU CONSEIL	Jetons versés exercice 2010	Jetons versés exercice 2011
Jean- Marie PALUEL-MARMONT	6 666,67 €	6 666,67 €
Laetitia PUYFAUCHER	-	5 000,00 €
Jean-Emmanuel ENAUD de MORHERY	-	4 250,00 €
Guy GERVAIS	6 666,67 €	1 666,67 €
Daniel LEBARD	9 500,00 €	3 500,00 €
Arnaud LIMAL	8 666,67 €	10 666,67 €
Christian MAUGEY	10 666,67 €	10 666,67 €
Christophe PALUEL-MARMONT	6 666,67 €	6 666,67 €
Augustin PALUEL-MARMONT	6 666,67 €	6 666,67 €
Pascal PALUEL-MARMONT	6 666,67 €	9 666,67 €
Henri de PRACOMTAL	12 666,67 €	12 666,67 €
GIGE	6 666,67 €	6 666,67 €
INPR	6 666,67 €	6 666,67 €

M. Claude JANSSEN, en sa qualité de censeur, a été rémunéré de la même façon que les administrateurs, soit 6 666,67 €, prélevés sur les jetons de présence par décision du conseil d'administration.

Aucune autre rémunération n'est versée ni aucun avantage en nature consenti, à l'exception de MM. Jean-Marie et Christophe PALUEL-MARMONT. La rémunération de M. Christophe PALUEL-MARMONT s'élève pour 2011 à 185 797 et 60 000 € de prime contre 233 100 € en 2010.

Le nombre d'actions devant être détenues par un administrateur est de 10.

Au 31 décembre 2011, aucun prêt ni garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de direction.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés.

Les dirigeants ou membres de leur famille ne possèdent pas directement ou indirectement d'actifs de la société ou du groupe à l'exception de leur participation au capital de la société.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la société des administrateurs et dirigeants, et leurs intérêts privés.

En outre, à la connaissance de la société aucun mandataire social n'a fait l'objet au cours des cinq dernières années :

- d'une condamnation pour fraude prononcée ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- d'une incrimination officielle prononcée par des autorités statutaires.

A la date du présent document de référence, aucun mandataire social n'est lié à la société par un contrat de service.

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés

A la suite de la décision prise par les assemblées générales mixtes du 3 mai 2002 et du 25 mai 2005, le conseil d'administration a accordé au profit des dirigeants et des salariés du groupe les plans d'options d'achat actuellement en vigueur suivants :

INFORMATION SUR LES OPTIONS D'ACHAT

	AGM du 3 mai 2002 Plan 2	AGM du 25 mai 2005 Plan 3
Date du conseil d'administration	22-avr.-05	25-sept.-07
Nombre d'actions pouvant être achetées	10 500	7 500
dont le nombre pouvant être acheté par :		
> les mandataires sociaux		
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	3 400	
Christophe PALUEL-MARMONT	2 600	
> les dix premiers salariés	1 700	
> les salariés des sociétés liées	2 800	7 500
Point de départ d'exercice des options	1-mai-09	1-oct.-11
Date d'expiration	21-avr.-13	30-sept.-12
Prix d'achat	81,88 €	115,32 €
Nombre d'actions achetées au 31 décembre 2011	0	0
Options d'achat annulées durant l'exercice	0	0
Options d'achat d'actions restantes	10 500	7 500

1 000 options d'achat du plan n°1 clos le 31 décembre 2009 n'ont pas été levées du fait du départ du bénéficiaire. Elles ont été annulées lors du conseil d'administration du 9 décembre 2011.

Options d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux, aux dix premiers salariés et aux salariés des sociétés liées durant l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Néant

*

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'autorisation d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés du groupe, ainsi qu'aux mandataires sociaux.

Le comité des nominations et des rémunérations a recommandé au conseil d'administration de ne pas obliger le Président-directeur général à conserver ses titres jusqu'à la fin de son mandat.

Les options consenties étant des options d'achat, il n'y a pas de dilution potentielle.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel aux bénéfices de la société à l'exception des salariés des HOTELS ESPRIT DE FRANCE.

Opérations sur titres réalisées par des dirigeants et mandataires sociaux

Durant l'exercice, deux personnes liées à un mandataire social ont cédé :

- 4 000 actions au prix unitaire de 86 €
- 3 900 actions au prix unitaire moyen de 86,97 €.

Composition et fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est régi par la loi, son règlement, le code de gouvernance Middlenext et par les statuts de la société. Un administrateur féminin a été nommé lors de l'assemblée générale du 27 mai 2011.

Conventions réglementées

En 2001, une convention d'assistance a été signée avec FINARENA, dont M. Guy GERVAIS est le gérant, dans le cadre d'une prestation de conseils. M. Guy GERVAIS n'étant plus administrateur de la société, cette convention n'est plus considérée comme réglementée.

En 2011, la convention avec le CETIG a continué de produire ses effets pour les prestations de direction, d'administration et de comptabilité au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le conseil d'administration.

Le 9 décembre 2011, le conseil d'administration a autorisé la modification des taux horaires inhérents à la convention avec le CETIG. (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

Plan de communication

Le rapport annuel de l'exercice 2011, ainsi que le rapport financier, le rapport du président du conseil d'administration, le rapport sur le rachat d'actions et le descriptif du nouveau programme dont l'autorisation est demandée lors de la présente assemblée, ont été mis en ligne sur le site de la COMPAGNIE LEBON et sur les sites selon les réglementations liées à l'adoption de la directive Transparence. De plus, ils sont adressés par voie électronique à l'Autorité des Marchés Financiers. Ils sont disponibles sur le site de la société.

Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un communiqué mis en ligne sur le site le 2 mars 2012 après la fermeture de la bourse.

Une réunion avec des analystes financiers (SFAF) s'est tenue le 8 mars 2012.

Le résultat consolidé au 30 juin 2012 fera l'objet d'un communiqué le 24 août 2012 mis en ligne sur le site après la fermeture de la bourse.

Les actualités concernant la COMPAGNIE LEBON et ses filiales sont mises en ligne sur le site de la COMPAGNIE LEBON et sur les sites selon les réglementations liées à l'adoption de la directive Transparence. De plus, elles sont adressées par voie électronique à l'Autorité des Marchés Financiers.

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2011, compte tenu des actions détenues au titre du programme de rachat, de la levée de son option d'achat portant sur 1 000 actions par un salarié du groupe et de l'annulation de 41 500 actions décidée par le conseil d'administration du 9 décembre 2011, la société possédait 34 782 actions propres, représentant 2,96 % du capital, pour une valeur comptable nette de 2 706 938 €.

Le bilan de son utilisation au 31 décembre 2011 est le suivant :

▪ Nombre d'actions annulées	41 500
▪ Nombre de titres détenus en portefeuille	34 782
▪ Valeur de marché du portefeuille	2 732 126 €

Descriptif du nouveau programme soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 27 avril 2012

L'assemblée générale mixte du 27 mai 2011 a autorisé la COMPAGNIE LEBON, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, à racheter ses propres actions.

Il est demandé à l'assemblée générale du 27 avril 2012 d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions. Les principales caractéristiques de ce nouveau programme de rachat d'actions sont les suivantes :

Part du capital détenu et répartition par objectifs :

A la date du 31 janvier 2012, la société détient 34 912 actions propres, soit 2,98 % du capital.

- 18 000 options d'achat d'actions sont attribuées aux salariés et mandataires sociaux du groupe et des sociétés liées.

- Le solde des actions auto détenues, soit 16 912 actions, est affecté à l'animation du titre par le biais d'un contrat de liquidité AMAFI pour 2 687 actions et 14 225 actions à des opérations d'échange.

Objectifs du programme :

Les objectifs sont les suivants par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Part maximale du capital, nombre maximal, prix maximal et caractéristiques :

Le pourcentage de rachat maximum de capital à autoriser par l'assemblée générale est de 10 %, soit 117 300 actions. La COMPAGNIE LEBON détient, au 31 janvier 2012, 34 912 actions propres, soit 2,98 % du capital, qui seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat est donc de 82 388 actions, correspondant à un prix maximal de 10 710 440 € sur la base d'un prix d'achat maximum de 130 € prévu dans la sixième résolution de l'assemblée générale du 27 avril 2012.

Les actions pourront être rachetées ou cédées, par intervention sur marché ou hors marché, par blocs de titres.

La Société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Tableau synthétique des opérations effectuées lors du précédent programme de rachat au 31 janvier 2012

	Flux bruts cumules		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	ACHATS	VENTES/TRANSFERTS	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	8 290	15 200				
Cours moyen de la transaction	81,33 €	82 €				
Montants	674 227 €	1 246 469 €				

Vie administrative de la société

Au cours de l'exercice 2011, la COMPAGNIE LEBON a fait usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par la dernière assemblée générale d'opérer en Bourse sur ses propres actions, en vue notamment de la régularisation et de l'animation du marché.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 9 décembre 2011, a décidé la réduction du capital social de la COMPAGNIE LEBON de 456 500 €, le ramenant ainsi de 13 359 500 € à 12 903 000 €, par annulation de 41 500 actions auto détenues.

En conséquence de cette réduction du capital social, le conseil d'administration a procédé à la modification de l'article 6 des statuts de la COMPAGNIE LEBON portant sur le capital social.

La COMPAGNIE LEBON souhaite se voir autoriser un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce portant sur 10 % du capital détenu sous formes d'actions propres. Les objectifs de ce programme sont décrits page 26 du présent document.

Nous vous demandons donc de bien vouloir décider de ces opérations et de conférer tous les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration en vue de leur réalisation.

Des résolutions à caractère ordinaire sont soumises au vote de la présente assemblée générale ordinaire.

Sommaire des états financiers consolidés en IFRS au 31 décembre 2011

Compte de résultat consolidé et état de résultat global en IFRS au 31 décembre 2011

Bilan consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

Tableau des flux de trésorerie consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

Variation des capitaux propres consolidés en IFRS au 31 décembre 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés en IFRS au 31 décembre 2011 :

Note 1 : Secteurs opérationnels et données chiffrées

1 – Bases d'établissement des états financiers consolidés

Note 2 - Présentation du Groupe COMPAGNIE LEBON

Note 3 - Principes et méthodes comptables

Note 4 - Périmètre de consolidation

2 – Commentaires des états financiers au 31 décembre 2011

Note 5 - Goodwill

Note 6 - Immobilisations incorporelles

Note 7 - Immobilisations corporelles

Note 8 - Immeubles de placement

Note 9 - Titres de capital investissement

Note 10 - Autres actifs financiers

Note 11 - Participation dans les sociétés mises en équivalence

Note 12 - Stocks

Note 13 - Clients et autres débiteurs

Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie (en juste valeur par résultat)

Note 15 - Capitaux propres consolidés

Note 16 - Emprunts et dettes financières divers

Note 17 - Instruments dérivés

Note 18 - Provisions non courantes et courantes

Note 19 - Fournisseurs et autres créditeurs

Note 20 - Juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Note 21 - Chiffre d'affaires

Note 22 - Charges des activités

Note 23 - Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions

Note 24 - Revenus et résultats de cession de titres de capital investissement

Note 25 - Autres produits et charges financiers et coût de l'endettement financier

Note 26 - Impôts sur les bénéfices

Note 27 - Résultat par action

3 – Informations complémentaires

Note 28 - Engagements hors bilan

Note 29 - Effectifs

Note 30 - Parties liées

Note 31 - Exposition aux risques

Note 32 - Honoraires des commissaires aux comptes

Note 33 - Evènements post clôture et perspectives d'avenir

Compte de résultat consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 retraité * 12 mois
Chiffre d'affaires	21	97 416	91 154
Achats consommés et charges externes	22	-62 843	-54 627
Charges de personnel	22	-21 748	-25 492
Impôts et taxes	22	-2 345	-1 947
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	23	1 139	-2 113
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	8	1 017	5 531
Revenus et résultats de cession de titres de capital investissement	24	6 952	2 097
Résultat avant justes valeurs et goodwill		19 588	14 603
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	8	-224	1 743
Variation de la juste valeur des titres de capital investissement	9	3 332	1 002
Dépréciation des goodwill	5	-304	-684
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill		2 804	2 061
Résultat des activités		22 392	16 664
Autres produits et charges financiers	25	850	725
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	11	320	-109
Coût de l'endettement financier	25	-3 439	-2 252
Résultat avant impôts		20 123	15 028
Impôt sur les bénéfices	26	-3 346	-2 516
Résultat de l'ensemble consolidé		16 777	12 512
Part du Groupe	4	13 943	10 598
Part des intérêts minoritaires	4	2 834	1 914
(en euros)			
Résultat de base par action	27	12,25 €	9,23 €
Résultat dilué par action	27	11,89 €	8,73 €

Etat du résultat global consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 retraité * 12 mois
Résultat de l'ensemble consolidé		16 777	12 512
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Résultat global consolidé		16 777	12 512

*Retraitements : reclassements de certains postes dont les explications sont données en note 3.2

Bilan consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

Actif

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010 retraité *
Goodwill	5	38 795	38 739
Immobilisations incorporelles	6	20 830	19 317
Immobilisations corporelles	7	21 434	20 551
Immeubles de placement	8	25 676	25 565
Titres de capital investissement	9-20	73 838	62 265
Autres actifs financiers	10-20	638	537
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	165	0
Impôts différés	26	1 504	2 387
Actifs non courants		182 880	169 361
Stocks	12	62 240	49 918
Clients et autres débiteurs	13-20	25 377	25 777
Créances d'impôt	26	1 139	2 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14-20	36 914	48 454
Actifs courants		125 670	126 526
Total de l'actif		308 552	295 887
Passif et capitaux propres			
(en K€)	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capital	15	12 903	13 360
Réserves consolidées	15	161 745	157 907
Résultat consolidé - part du Groupe	15	13 943	10 598
Actions propres	15	-2 942	-5 469
Capitaux propres part du Groupe		185 649	176 396
Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		14 260	12 962
Capitaux propres d'ensemble		199 909	189 358
Emprunts et dettes financières	16-17-20	47 665	52 390
Avantages du personnel	18	713	432
Impôts différés	26	13 816	13 139
Passifs non courants		62 194	65 961
Emprunts et dettes financières	16-20	10 982	6 653
Dettes d'impôt	26	1 166	1
Provisions	18	872	1 598
Fournisseurs et autres créditeurs	19-20	33 429	32 316
Passifs courants		46 449	40 568
Total du passif et capitaux propres		308 552	295 887

*Retraitements : reclassements de certains postes dont les explications sont données en note 3.2

Tableau des flux de trésorerie consolidé en IFRS au 31 décembre 2011

(en K€)	Notes	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Résultat net consolidé (y compris minoritaires)		16 777	12 512
Dotations nettes aux amortissements	23	1 575	1 675
Dotations nettes aux provisions	23	-2 409	716
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	8-9-14	-3 107	-2 745
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	22	37	56
Plus et moins values de cession		-6 263	-4 868
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	11	-320	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		6 290	7 346
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	26	3 346	-543
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		9 636	6 803
Impôt versé	26	-1 335	
Variation du BFR lié à l'activité		-6 941	-21 679
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		1 360	-14 876
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-4 308	-5 103
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 038	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-23 512	-14 987
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		18 459	17 116
Acquisitions et cessions de sociétés intégrées		-329	-3 583
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-8 652	-6 557
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires		-2 605	-
Sommes perçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		490	550
Rachats et ventes d'actions propres	15	-793	-1 211
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	15	-3 314	-1 953
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	16	20 570	23 991
Remboursements d'emprunts	16	-18 597	-12 457
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-4 249	8 920
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-11 541	-12 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		48 455	60 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		36 914	48 455

(en K€)	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Stocks	11 632	11 139
Clients et autres débiteurs	-2 109	3 817
Fournisseurs et autres créditeurs	-2 582	6 723
Variation du besoin en fonds de roulement	6 941	21 679

Variation des capitaux propres consolidés en IFRS au 31 décembre 2011

(en K€)	Capital	Actions propres	Reserves et résultats accumulés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble
Au 1er janvier 2010	13 360	-4 258	159 694	168 796	14 021	182 817
Augmentation de capital				0		0
Mouvements sur actions propres		-1 211		-1 211		-1 211
Dividendes versés par Compagnie LEBON (1,6 € par action)			-1 843	-1 843		-1 843
Dividendes versés par les filiales				0	-110	-110
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Stock option			56	56		56
Impact des mouvements de périmètre				0	-2 863	-2 863
Résultat net global consolidé			10 598	10 598	1 914	12 512
Au 31 décembre 2010	13 360	-5 469	168 505	176 396	12 962	189 358
Réduction de capital	-457	3 330	-2 873	0		0
Mouvements sur actions propres		-803		-803		-803
Dividendes versés par Compagnie LEBON (2,5 € par action)			-2 862	-2 862		-2 862
Dividendes versés par les filiales				0	-453	-453
Stock option			37	37		37
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0		0
Variation de parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle			-1 032	-1 032	-1 573	-2 605
Participations ne donnant pas le contrôle			-30	-30	490	460
Résultat net global consolidé	0	0	13 943	13 943	2 834	16 777
Au 31 décembre 2011	12 903	-2 942	175 688	185 649	14 260	199 909

Notes annexes aux états financiers consolidés en IFRS au 31 décembre 2011

Note 1 – Secteurs opérationnels et données chiffrées

Le résultat de l'ensemble consolidé est de **16,8 M€** contre 12,5 M€ en 2010. Le résultat net part du groupe s'élève à **13,9 M€** contre 10,6 M€ l'an dernier.

Le secteur financier est composé de trois activités : l'investissement direct dans les PME, par sa filiale PMC 1, l'investissement dans des fonds spécialisés par PALUEL-MARMONT FINANCE et la valorisation d'actifs Immobiliers par PMV 1.

Le secteur hôtelier est composé des sept hôtels ESPRIT DE FRANCE.

*

La COMPAGNIE LEBON a acquis les 5 % minoritaires d'ESPRIT DE FRANCE afin de détenir cette dernière en totalité.

Cette année, dans le portefeuille de PMC 1, les principaux mouvements de titres ont été : la cession de LABEL DEVELOPPEMENT et de la participation dans le FCPR CONVERTEAM INVEST. Les obligations convertibles de IPH, dans laquelle PMC 1 reste actionnaire ont été cédées. Le résultat de cession consolidé est de 6 M€.

PMV 1 a investi 4,2 M€ en fonds propres dans 51 % d'une société ayant acquis pour 23,7 M€ un immeuble parisien de bureaux et d'habitation destinés à être rénovés et vendus par lot.

La variation des justes valeurs et les « tests de valeur » sur les goodwill et les fonds de commerce font ressortir un résultat positif de 2,7 M€.

Contribution par secteurs opérationnels au résultat au 31 décembre 2011

(en K€)	Financier	Hôtelier	Holding divers	Elimination inter-secteurs	Au 31/12/2011 12 mois
Chiffre d'affaires	80 622	16 283	1 152	-641	97 416
Achats consommés et charges externes	-56 682	-5 157	-1 645	641	-62 843
Charges de personnel	-16 062	-5 060	-626		-21 748
Impôts et taxes	-1 597	-607	-141		-2 345
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	2 131	-892	-100		1 139
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	13	4	1 000		1 017
Revenus et résultats de cession de capital investissement	6 952				6 952
Résultat avant justes valeurs et good will	15 377	4 571	-360	0	19 588
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	-231		7		-224
Variation de la juste valeur des titres de Capital Investissement	3 332				3 332
Dépréciation des goodwill	-304				-304
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	2 797	0	7	0	2 804
Résultat des activités	18 174	4 571	-353	0	22 392
Autres produits et charges financiers	509	124	217	0	850
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	320				320
Coût de l'endettement financier	-3 414	-24	-1		-3 439
Résultat avant impôts	15 589	4 671	-137	0	20 123
Impôt sur les bénéfices	-2 387	-1 578	619		-3 346
Résultat net de l'ensemble consolidé par secteur opérationnel	13 202	3 093	482	0	16 777
Part du Groupe	10 372	3 089	482		13 943
Part des intérêts minoritaires	2 830	4	0		2 834

Décomposition par secteurs opérationnels des actifs et des passifs au 31 décembre 2011

(en K€)	Financier	Hôtelier	Holding divers	Elimination inter-secteurs	Au 31/12/2011
Immeubles de placement (en juste valeur)	18 410		7 266		25 676
Titres de capital investissement (en juste valeur)	73 838				73 838
Immobilisations incorporelles & corporelles & écart d'acquisition goodwill	35 460	41 856	4 546		81 862
Stocks	62 180	60			62 240
Autres actifs sectoriels (y compris impôts différés)	42 437	6 417	20 939	-4 857	64 936
Total de l'actif par secteur opérationnel	232 325	48 333	32 751	-4 857	308 552
Empunts obligataires et bancaires	46 542				46 542
Dettes financières	11 966		139		12 105
Autres passifs sectoriels (y compris impôts différés)	34 480	9 179	11 194	-4 857	49 996
Capitaux propres consolidés	139 337	39 154	21 418		199 909
Total du passif par secteur opérationnel	232 325	48 333	32 751	-4 857	308 552

Investissements par secteurs opérationnels au 31 décembre 2011

(en K€)	Financier	Hôtelier	Holding divers	Elimination inter-secteurs	Au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles & corporelles	2 131	1 816	25		3 972
Immeubles de placement	336				336
Titres de capital investissement	23 512				23 512
Total des investissements par secteurs opérationnels	25 979	1 816	25	0	27 820

Contribution comparative des résultats 2011-2010

Secteur financier

(en K€)	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Chiffre d'affaires	80 622	75 311
Charges des activités	-74 341	-70 416
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	2 131	-675
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	13	5 531
Revenus et résultats de cession des titres de capital investissement	6 952	2 097
Résultat avant justes valeurs et goodwill	15 377	11 848
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	-231	976
Variation de la juste valeur des titres de capital investissement	3 332	1 002
Dépréciation des goodwill	-304	-684
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	2 797	1 294
Résultat des activités	18 174	13 142
Autres produits et charges financiers	509	151
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	320	-109
Coût de l'endettement financier	-3 414	-2 271
Résultat avant impôts	15 589	10 913
Impôt sur les bénéfices	-2 387	-1 186
Résultat net de l'ensemble consolidé - Secteur financier	13 202	9 727
Part du Groupe	10 372	7 953
Part des intérêts minoritaires	2 830	1 774

Contribution comparative des résultats 2011-2010

Secteur hôtelier

(en K€)	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Chiffre d'affaires	16 283	14 999
Charges des activités	-10 824	-9 608
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	-892	-1 332
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	4	
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	0	0
Résultat des activités	4 571	4 059
Autres produits et charges financiers	124	75
Coût de l'endettement financier	-24	-41
Résultat avant impôts	4 671	4 093
Impôts sur les bénéfices	-1 578	-1 394
Résultat net de l'ensemble consolidé - Secteur hôtelier	3 093	2 699
Part des intérêts minoritaires	4	140

Contribution comparative des résultats 2011-2010

Holding et divers

(en K€)	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Chiffre d'affaires	1 152	1 489
Charges des activités	-2 412	-2 687
Dotations, nettes de reprises, sur amortissements, dépréciations et provisions	-100	-106
Résultat de cession des actifs (filiales et immeubles de placement)	1 000	
Résultat avant justes valeurs et goodwill	-360	-1 304
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	7	767
Résultat sur variation des justes valeurs et goodwill	7	767
	Résultat des activités	-537
Autres produits et charges financiers	217	575
Coût de l'endettement financier	-1	-16
	Résultat avant impôts	22
Impôt sur les bénéfices	619	64
	Résultat net de l'ensemble consolidé - Holding et divers	86
Part du Groupe	482	86
Part des intérêts minoritaires	0	0

(en K€)	Au 31/12/2011 12 mois	Au 31/12/2010 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 777	12 512
Part du Groupe	13 943	10 598
Part des intérêts minoritaires	2 834	1 914

1 – Bases d'établissement des états financiers consolidés

Note 2 – Présentation du groupe COMPAGNIE LEBON

La COMPAGNIE LEBON (créée le 23 mars 1847) est aujourd'hui une société holding qui détient 42 filiales consolidées et des participations, évaluées en juste valeur, dans des sociétés industrielles ou commerciales et dans des fonds d'investissement.

Toutes les sociétés du groupe sont localisées en France.

Les activités du groupe COMPAGNIE LEBON sont réparties entre :

- Les activités de développement et de valorisation (secteur financier)
 - Les HOTELS ESPRIT DE FRANCE (secteur hôtelier)
 - les autres activités (holding et divers)
- Les activités de développement et de valorisation comprennent des investissements dans deux catégories de sous-jacents : des PME ou des fonds spécialisés (activités industrielles et commerciales), et des actifs immobiliers.
- Le secteur hôtelier est constitué de 7 hôtels (3 et 4 étoiles), exploités sous la marque ESPRIT DE FRANCE
- Le secteur holding et divers comprend les autres activités du groupe, et notamment l'exploitation du patrimoine immobilier affecté à la location externe au groupe.

La COMPAGNIE LEBON est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris-Compartiment C.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€).

Note 3 – Principes et méthodes comptables

3.1 Déclaration de conformité aux IFRS

Les comptes consolidés du groupe COMPAGNIE LEBON de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne, conformément au Règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen et du Parlement Européen relatif à l'application des normes comptables internationales, adopté le 19 juillet 2002.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 (voir liste ci-après). Ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

« http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm ».

3.1.1 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2011

- Amendement IAS 32 : Amendement relatif au classement des émissions de droits
- IAS 24R : Révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées
- Améliorations 2010
- Amendements IFRIC 14 : Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal
- IFRIC 19 : Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres

3.1.2 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes non appliquées par anticipation aux comptes de 2011

- IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers

L'incidence sur les états financiers des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2011, mais dont l'application n'est pas encore obligatoire, est en cours d'analyse. Le groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur les comptes.

3.1.3 Normes, interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

- IFRS 9 : Instruments financiers
- IAS 12 : Recouvrement des actifs sous-jacents
- IFRS 10 : États financiers consolidés
- IFRS 11 : Partenariat
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IAS 27R : États financiers individuels
- IAS 28R : Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises
- IFRS 13 : Évaluation à la juste valeur
- Amendements IAS 19 : Avantages au personnel
- Amendements IAS 1 : Présentation des autres éléments de résultat global

L'incidence sur les états financiers des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2011 et non encore en vigueur dans l'Union Européenne est en cours d'analyse. Le groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur les comptes.

3.2 Présentation des états financiers (norme IAS 8)

Afin d'améliorer le suivi du résultat par activité, certains reclassements ont été effectués dans la présentation des états financiers. Ces changements permettent notamment de distinguer le résultat de l'activité du capital investissement du résultat financier et ainsi de rendre plus pertinent le résultat des activités présenté.

Conformément à la norme IAS 8, pour assurer la comparabilité des comptes présentés, la société a présenté un compte de résultat (« Etat du résultat global ») et un bilan (« Etat de situation financière ») au titre de l'exercice comparatif, soit au 31 décembre 2010, sous la nouvelle présentation.

Les éléments majeurs dans la modification des états financiers sont les suivants :

- L'activité de capital investissement a été regroupée avec les autres activités opérationnelles du groupe ;
- les résultats des activités dénouées sont présentés distinctement des variations de juste valeur ;
- les résultats de cession des titres de capital investissement sont regroupés avec les revenus des titres sur la ligne « revenus et résultats de cession sur capital investissement » ;
- la présentation de l'activité de chacun des secteurs opérationnels est complétée ;
- les postes du bilan sont reclassés par ordre de liquidité.

Les principaux impacts chiffrés liés à ces modifications sont :

- Au résultat courant avant dépréciation de 6 051 K€ en 2010 a été ajouté le résultat de cession des actifs pour 5 135 K€ et les revenus et résultats de cession des titres de capital investissement pour 2 097 K€ ;
- Le résultat de l'activité financière (2 496 K€ en 2010) a été reclassé dans le résultat des activités pour la partie concernant les titres de capital investissement (2 097 K€) et le solde en autres produits et charges financières.
- A l'actif, les postes clients (27 500 K€) et charges constatées d'avance (654 K€) de 2010 ont été répartis dans les postes clients et autres débiteurs (25 777 K€) et créances d'impôt (2 377 K€).
- Les valeurs mobilières de placement et disponibilités sont regroupées dans le poste trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Au passif non courant, les emprunts à long terme (49 711 K€), les dettes sur immobilisations (2 679 K€) ont été regroupés dans le poste emprunts et dettes financières.
- Au passif courant, les dettes sur immobilisations (2 612 K€) ont été regroupées avec les emprunts et dettes financières (4 041 K€). Les autres dettes d'exploitation (21 564 K€) et les comptes de régularisation (10 753 K€) sont regroupés dans le poste fournisseurs et autres créditeurs.

3.3 Estimations de la Direction

Les estimations et jugements posés par la Direction en application des normes IFRS et qui ont un impact significatif sur les comptes concernent les éléments suivants :

- l'évaluation des titres de capital investissement (Note 2-12),
- les évaluations retenues pour les tests de dépréciation de valeur (Note 2-11),
- les évaluations des immeubles de placements (Note 2-8),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite (Notes 2-21 et 2- 22).

Compte tenu de l'incertitude relative à l'évolution du contexte économique mondial rencontrée, les prévisions sont rendues difficiles et les montants effectifs pourraient se révéler différents des prévisions établies.

3.4 Comptes retenus pour la consolidation

Les comptes consolidés de la COMPAGNIE LEBON ont été établis en prenant en compte les états financiers de l'ensemble des sociétés du périmètre clos le 31 décembre 2011 à l'exception de 2 sous groupes, filiales de PMC 1 qui établissent leurs comptes au 30 septembre 2011 (exercice de 12 mois). Ces comptes ont été ajustés, le cas échéant, des événements et transactions significatives qui ont eu lieu entre le 30 septembre et le 31 décembre 2011.

3.5 Secteurs opérationnels

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8. Elle est basée sur le reporting interne et revue par le principal décideur opérationnel et correspond aux trois secteurs opérationnels de la COMPAGNIE LEBON et de ses filiales (cf Note 1). Il n'est pas procédé à des regroupements de secteurs.

3.6 Méthodes de consolidation

- Filiales

Les sociétés dans lesquelles la COMPAGNIE LEBON a un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le résultat des filiales acquises est consolidé à partir de leur date d'acquisition, celui des filiales cédées l'est jusqu'à leur date de cession.

- Entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à l'exception des titres de capital investissement qui sont évalués à la juste valeur par résultat.

- Opérations intragroupes

Les soldes bilanciaux (créances et dettes), transactions dans le résultat (chiffre d'affaires, charges, dividendes, ...) sont éliminés en totalité lorsqu'ils constituent des opérations internes au groupe (ou réciproques).

3.7 Actifs et passifs courants et non courants

Un actif est classé en actifs courants lorsqu'une des quatre conditions suivantes est remplie :

- le groupe s'attend à pouvoir réaliser l'actif, le vendre ou le consommer dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ; ou
- l'actif est essentiellement détenu à des fins de transaction ; ou
- le groupe s'attend à réaliser l'actif dans les 12 mois suivant la date de clôture ; ou
- l'actif est de la trésorerie (ou équivalent de trésorerie) dont l'échange ou l'utilisation pour régler un passif ne sont soumis à aucune restriction pendant au moins les 12 mois suivant la clôture. Lorsque l'actif est un compte de trésorerie ou équivalent de trésorerie nanti, le montant est classé en actifs non courants.

Un passif est classé en passifs courants lorsque l'une des quatre conditions suivantes est remplie :

- le groupe s'attend à ce que le passif soit réglé dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ; ou
- le passif est essentiellement encouru à des fins de transaction ; ou
- le passif doit être réglé dans les 12 mois après la date de clôture ; ou
- l'entreprise n'a pas de droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum pour la période de 12 mois après la date de clôture.

Les autres actifs et passifs sont classés en actifs ou passifs non courants.

3.8 Goodwill

Lors de chaque acquisition, conformément à la norme IFRS 3, la COMPAGNIE LEBON procède à l'identification et l'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis parmi lesquels figurent notamment les actifs incorporels et corporels, les stocks, les travaux en cours et l'ensemble des provisions pour risques et charges.

L'écart non affectable entre le prix de revient des titres de sociétés consolidées acquis et la juste valeur des actifs et passifs ainsi évalués est appelé « Goodwill ».

Lorsque le prix de revient excède la juste valeur, le goodwill est inscrit au bilan. Dans le cas inverse (goodwill « négatif »), cet écart est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie, pour effectuer les tests de dépréciation, et ne sont pas amortis.

3.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs, non monétaires, identifiables, sans substance physique. Elles résultent principalement de l'évaluation des actifs des entités acquises et sont enregistrées au bilan à leur juste valeur à la date du regroupement.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles, dont la durée de vie est indéterminée, ne sont pas amorties.

Ainsi, le groupe a considéré les fonds de commerce des hôtels (représentatifs de droits au bail) comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir les utiliser. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur comptable et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

3.10 Immobilisations corporelles

Les actifs corporels sont valorisés au coût historique amorti (coût d'acquisition), ou à leur juste valeur lorsqu'ils ont été identifiés et évalués lors de la comptabilisation initiale relative à un regroupement d'entreprises.

Les composants des immobilisations corporelles sont amortis, selon le mode linéaire, en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

- Immeubles haussmanniens :
 - structure 80 ans
 - second œuvre 30 ans
 - gros équipements 10 ans
- Installations et agencements : 5 ans
- Matériels et équipements professionnels : 5 à 10 ans
- Mobilier et matériels de bureau : 5 à 10 ans

3.11 Immeubles de placement

Le groupe COMPAGNIE LEBON a retenu pour évaluer ses immeubles de placement, la méthode de la juste valeur (IAS40). La juste valeur est déterminée sur la base d'expertises externes, réalisées par des experts indépendants, ou internes.

Les expertises sont notamment basées sur le revenu locatif des contrats de location en cours, en tenant compte des conditions de marché actuelles. Les justes valeurs sont présentées hors droits d'enregistrements évalués de 5,16 % à 7,34 % selon la localisation des immeubles, y compris ceux qui pourraient se trouver dans des régimes de TVA.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement ne sont pas amortis. La variation de la juste valeur sur l'exercice est comptabilisée en résultat.

Les résultats de cession des immeubles de placement sont présentés dans le compte de résultat consolidé sur une ligne distincte « Résultat de cession des actifs ».

3.12 Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du groupe sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat.

La valeur recouvrable d'un actif correspond aux avantages économiques attendus de son utilisation ou de sa cession.

Elle est déterminée pour chacun des actifs, soit isolément, ou à défaut en appliquant la méthode des UGT (unités génératrices de trésorerie).

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie indépendantes. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'une UGT est approchée en deux temps, multiple de chiffre d'affaires (approche de la juste valeur) puis flux futurs de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité).

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation, est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction du profil de risque de son activité. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat.

Chaque goodwill, acquis par regroupement d'entreprises, est affecté à une UGT, qui regroupe d'autres actifs.

La valeur recouvrable de l'UGT est comparée à la valeur comptable des actifs dépendant de l'UGT et du goodwill : si une perte de valeur apparaît, une dépréciation est comptabilisée en résultat et est en priorité imputée sur le goodwill, puis au prorata des actifs composant l'UGT.

La dépréciation d'un goodwill est irréversible.

Les dépréciations des autres actifs peuvent être reprises en résultat, lorsque la valeur recouvrable de l'actif s'apprécie.

3.13 Titres de capital investissement

Conformément à la norme IAS 28, les titres de capital investissement des sociétés dans lesquelles le groupe COMPAGNIE LEBON n'exerce pas le contrôle exclusif, directement ou indirectement, et peut exercer une influence notable sont comptabilisés à leur juste valeur, par résultat.

Le compte de résultat intègre les variations de juste valeur des titres de capital investissement sur l'exercice.

La juste valeur est calculée en conformité avec les recommandations des organisations professionnelles (EVCA, AFIC, BVCA) publiées, destinées au métier du capital investissement.

La valorisation des titres de capital investissement se fait essentiellement par la méthode des multiples de résultats par référence à des prix de transactions récents. La valorisation des actifs immobiliers se fait essentiellement par la méthode de l'actif net.

- La méthode des multiples de résultat consiste à appliquer à un résultat, un coefficient multiplicateur.

Le multiple appliqué est le multiple retenu lors de l'investissement dans l'opération. Le multiple est révisé si des éléments de marché significatifs et pérennes justifient une révision à la hausse ou à la baisse de ce multiple.

Le multiple est appliqué à la moyenne pondérée des résultats de la société : Excédent Brut d'Exploitation, Excédent Brut d'Exploitation diminué des investissements, Résultat d'Exploitation (EBITDA, EBITDA diminué des investissements, EBITA) en fonction du secteur d'activité et du résultat retenu lors de l'investissement. Les résultats ne sont retenus que dans la mesure où ils n'incorporent pas d'éléments exceptionnels en terme d'activité et qu'aucun élément porté à la connaissance de l'évaluateur n'est susceptible de remettre en cause le budget. Dans le cas contraire, l'évaluation retient des résultats normatifs et un budget révisé.

La dette nette consolidée de l'investissement est alors retranchée de la valeur d'entreprise découlant de l'application du multiple.

A la valeur ainsi obtenue, il est appliqué une décote de négociabilité de 10 %, 20 % ou 30 %, selon les situations, telle que définies dans le document de référence émis par l'AFIC, le BVCA et l'EVCA (associations professionnelles du capital investissement).

- La méthode de l'actif net, qui consiste à déterminer la valeur de la société en évaluant la valeur de chacun des postes d'actif et de passif, est appliquée à tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur.

- Si l'application de la méthode des multiples ou de l'actif net donne une valeur sans corrélation avec la valeur à laquelle un acteur serait raisonnablement susceptible d'acquérir l'actif, cette dernière valeur est alors retenue. Dans ce cas, une note explicative est produite par l'évaluateur.

- Dans le cas où un mandat de cession est en cours sur un investissement :

- si aucune offre ferme n'est encore reçue : la méthode des multiples est conservée et la décote de négociabilité doit refléter le souhait de vendre par l'ensemble des actionnaires y compris le management ;

- si une ou plusieurs offres fermes et crédibles sont reçues : on retient l'offre la moins élevée acceptable par l'ensemble des actionnaires à laquelle on applique un coefficient de probabilité de réalisation de l'opération.

- Toute levée de fonds faisant appel à des fonds extérieurs au tour de table actuel constitue une base d'évaluation dans la mesure où sont prises en compte les éventuelles conditions particulières susceptibles de réduire la fiabilité du prix de référence. Les tours de tables faisant appel à des investisseurs déjà présents au capital ne se faisant pas dans des conditions de concurrence classique ne sont pas pris en compte. Ils peuvent néanmoins cristalliser une baisse de valeur dont il convient de tenir compte dans l'évaluation.

- Les investissements réalisés dans des sociétés cotées sont valorisés au prix demandé (*bid price*) à la date de la clôture. Dans le cadre général, aucune décote n'est appliquée sauf s'il existe des restrictions juridiques ou réglementaires ou que le pourcentage détenu ne permet pas d'écouler sur le marché les titres détenus.

- Les participations de capital investissement détenues dans le cadre de fonds sont évaluées sur la base des valeurs liquidatives arrêtées par les fonds. Pour la détermination de la valeur liquidative, les fonds appliquent les recommandations de valorisation communiquées par l'AFIC.
La juste valeur des titres, dont le prix de cession serait connu à la date d'établissement des comptes consolidés du fait de la réalisation de la cession postérieurement à la date de clôture, sera égale au prix de transaction net de frais.

3.14 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent des prêts et dépôts, à plus d'un an, et sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis à leur coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

3.15 Participations dans les sociétés mises en équivalence

La participation dans les entreprises dans lesquelles le groupe exerce une influence notable est comptabilisée au coût d'acquisition initial, majoré ou minoré de la quote-part de résultat de l'entreprise mise en équivalence, revenant au groupe.

Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement du groupe, elles ne sont plus comptabilisées, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou effectué des paiements pour le compte de la société mise en équivalence.

3.16 Stocks et contrat de construction

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

Les coûts engagés sur les contrats de construction sont inclus dans le coût des stocks, et comprennent le coût des terrains, des travaux et des frais annexes, ainsi que les coûts d'emprunt directement affectables.

Le résultat sur les contrats de construction est déterminé selon la méthode de l'avancement.

3.17 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont évalués au coût amorti

Les créances font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu perdre de la valeur.

3.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie recouvre uniquement les comptes bancaires.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie comprennent notamment des Sicav monétaires à support euro et des comptes de dépôt ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Ils sont comptabilisés à la clôture à leur juste valeur.

3.19 Paiements fondés sur des actions

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2- Paiements fondés sur des actions, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Pour valoriser les plans, le groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes.

3.20 Actions propres

Toutes les actions propres achetées par le groupe COMPAGNIE LEBON sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et imputés sur les capitaux propres.

3.21 Emprunts et dettes financières – Instruments dérivés

Les emprunts bancaires sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur de la contrepartie reçue, minorée des commissions versées. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti, correspondant au montant actualisé, au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux futurs restants à décaisser sur les emprunts.

Le groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt.

Pour pallier partiellement le risque de taux, le groupe a recours à des instruments dérivés (swaps et caps). L'objectif est de réduire, là où cela semble approprié, les fluctuations des flux de trésorerie, suite à des variations des taux d'intérêts.

La COMPAGNIE LEBON n'applique pas la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Tous les instruments dérivés sont donc comptabilisés à leur juste valeur et les variations sont inscrites au compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan à la juste valeur. La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres dont la valeur est déterminée à partir des prix d'instruments traités sur des marchés d'actifs. Cette valorisation est réalisée par un prestataire extérieur.

Les autres dettes financières sont comptabilisées au coût amorti.

3.22 Avantages du Personnel

La COMPAGNIE LEBON participe à des régimes de retraites, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, le salaire et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement pré financés par des placements dans des actifs cédés, fonds commun de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies comme les indemnités de fin de carrière, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis le cas échéant sont appelés pertes et gains actuariels. Ces écarts sont constatés en résultat.

3.23 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

3.24 Impôts différés

La norme IAS 12 impose la comptabilisation des impôts différés, qui correspondent aux différences temporelles, imposables et déductibles, entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé et aux reports en avant des pertes fiscales non utilisées, s'il est probable que l'on disposera de bénéfices futurs sur lesquels les pertes fiscales pourront être imputées.

Les effets de modification des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés au bilan consolidé en position nette au niveau du groupe d'intégration fiscale.

3.25 Actifs et passifs destinés à être cédés et abandons d'activité

Conformément à la norme IFRS 5, le total des actifs et passifs destinés à être cédés est présenté distinctement au bilan sans compensation.

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties.

Les actifs et les passifs sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession.

3.26 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de biens et les prestations de services. Il est constaté net de taxe, rabais ou ristourne après élimination des ventes et prestations intragroupes.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens est reconnu une fois l'essentiel des risques et avantages transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires de l'activité de promotion immobilière est dégagé sur les produits vendus au fur et à mesure de l'avancement des contrats de construction. Lorsque le résultat de l'opération ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits ne sont comptabilisés qu'à hauteur des charges recouvrables.

Pour les contrats de construction se reporter au 3-16

3.27 Achats consommés et charges externes

Les achats consommés et charges externes regroupent l'ensemble des coûts imputables au chiffre d'affaires et les frais de fonctionnement généraux.

3.28 Contrats de location

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de locations dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

3.29 Revenus et résultats de cession des titres de capital investissement

Ce poste comprend les plus ou moins values de cession de titres et les dividendes et intérêts.

- Les produits financiers de placements de trésorerie (intérêts, dividendes, plus et moins-values de cession).

3.30 Autres produits et charges financiers

Les produits financiers sont réalisés sur les équivalents de trésorerie (intérêts, revenus, change et plus-values de cession).

Les charges financières sont composées des pertes sur cessions des équivalents de trésorerie et des différences de change.

3.31 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions propres conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants, le cas échéant, et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat d'actions.

Note 4 – Périmètre de consolidation

Les variations du périmètre de consolidation en 2011 sont :

- l'acquisition, par la COMPAGNIE LEBON, de 5 % d'ESPRIT DE FRANCE, qui est désormais détenue à 100 % par le groupe,
- la création de la filiale PIERRE LE GRAND, détenue à 51 % par PMV 1,
- l'acquisition de la filiale ECM à 100 % par EDIMARK SANTE (filiale de PALUEL-MARMONT CAPITAL SANTE)
- la création de deux filiales SCI IVRY RESEDA et SCI MICHEL GACHET, détenues respectivement à 99 % et 80 % par PYTHEAS INVEST

Les sociétés consolidées sont françaises et sont les suivantes :

	31-déc-11 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts	31-déc-10 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts
SOCIÉTÉS						
COMPAGNIE LEBON	Société intégrante	-	100	Société intégrante	-	100
Secteur Hôtelier						
Esprit de France	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel Brighton (1)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel Mansart (2)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel Aiglou (3)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel Orsay (4)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel des Saints-Pères (5)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel Parc Saint-Séverin (6)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Hôtel de la Place du Louvre (7)	Intégration globale	97,67	97,67	Intégration globale	97,67	97,67
Secteur Holding et divers						
SCI du 24 rue Murillo	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Secteur Financier						
Paluel-Marmont Capital	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
PMC 1	Intégration globale	99,18	99,17	Intégration globale	99,18	99,17
Palolding	Intégration globale	50,96	50,96	Intégration globale	50,96	50,96
Groupe Logfi (8)	Intégration globale	60,97	60,97	Intégration globale	60,97	60,97
Paluel Marmont Capital Santé	Intégration globale	81,93	81,93	Intégration globale	81,93	81,93
Paluel-Marmont Finance	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Murillo Investissements	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Colombus Partners	Intégration globale	80	80	Intégration globale	80	80
Colombus Partners Europe	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Paluel Marmont Valorisation	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
PMV 1	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pevèle Développement	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pévèle Promotion	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Phoebus SAS	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Albatros (9)	Intégration globale	50	50	Intégration globale	50	50
Pierre Le Grand SAS	Intégration globale	51	51			
Pythéas Invest	Intégration globale	90	90	Intégration globale	90	90
Domaine de la Tour (10)	Intégration globale	80	72	Intégration globale	80	72
Vosne (11)	Intégration globale	80	72	Intégration globale	80	72
rue d'Hozier (12)	Mise en équivalence	35	31,5	Mise en équivalence	35	31,5
La Théoulière (10)	Intégration globale	60	54	Intégration globale	60	54
Yvry Reseda (13)	Intégration globale	99	89,1			
Michel Gachet (12)	Intégration globale	80	72			
Champollion I	Intégration globale	93,33	93,33	Intégration globale	93,33	93,33
Port-Bastille	Intégration globale	99,9	100	Intégration globale	99,9	100
Eximm	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Foncière Champollion 21	Intégration globale	93,34	93,34	Intégration globale	93,34	93,34
Foncière Champollion 23	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Champollion II	Intégration globale	83,33	83,33	Intégration globale	83,33	83,33
Foncière Champollion 22	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Foncière Champollion 24	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Monceau Rénovation	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33

Sociétés dont les sièges sociaux sont au 24 rue Murillo - 75008 Paris sauf :

- | | |
|--|---|
| 1) 218 rue de Rivoli - 75001 Paris | 8) 5 rue Beaujon - 75008 Paris |
| 2) 5 rue des Capucines - 75001 Paris | 9) 4 rue Pierre Levée - 75011 Paris |
| 3) 232 Bd Raspail - 75014 Paris | 10) Espace Mandelieu- 154 avenue de Cannes - 06210 Mandelieu La Napoule |
| 4) 93 rue de Lille - 75007 Paris | 11) 73 rue de Miromesnil - 75008 Paris |
| 5) 65 rue des Saints-Pères - 75006 Paris | 12) Cœur Méditerranée - 29 Bd de Dunkerque - 13002 Marseille |
| 6) 22 rue de la Parcheminerie - 75005 Paris | 13) 134 Bd Haussmann - 75008 Paris |
| 7) 21 rue des Prêtres St-Germain - 75001 Paris | |

2 – Commentaires des états financiers au 31 décembre 2011

Note 5 - Goodwill

(en K€)	2011	2010
Valeur brute au 01/01	40 295	49 512
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	360	
Autres variations		-119
Sorties de périmètre		-9 098
Valeur brute au 31/12	40 655	40 295
Pertes de valeur au 01/01	1 556	1 765
Pertes de valeur	304	684
Sorties		-893
Pertes de valeur au 31/12	1 860	1 556
Valeur nette au 31/12 - Goodwill	38 795	38 739

Ce poste comprenait, au 31 décembre 2010 les goodwill constatés lors d'acquisitions d'hôtels pour un montant brut et net de 10 142 K€ et goodwill constatés sur les filiales de PMC 1, pour un montant brut de 30 153 K€ et net de 28 597 K€.

Ce poste a augmenté en 2011 du fait de l'acquisition de la filiale ECM pour un montant de 360 K€ (et le total des actifs en juste valeur acquis s'élève à 652 K€, pour un prix d'acquisition de 575 K€).

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill ont fait l'objet de tests de valeur au 31 décembre 2011.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent aux HOTELS ESPRIT DE FRANCE, est déterminée par l'actualisation (aux taux indiqués ci-dessous) des cash-flows d'exploitation prévisionnels.

Les projections de flux de trésorerie sont déterminées sur la base de business plans sur 5 ans approuvés par la direction du groupe et au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux d'actualisation après impôts de 7,47 %, un taux d'inflation de 1,96 % et un taux d'impôt normatif de 33,33 %.

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2011 n'ont pas abouti à constater de perte de valeur sur les goodwills des hôtels.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent aux activités des filiales de PMC 1, est déterminée selon les modalités décrites dans la note 9 sur les titres de capital investissement.

Les tests de dépréciation au 31 décembre 2011 ont abouti à constater des pertes de valeur sur la filiale PALOLDING pour 188 K€ et sur la filiale groupe LOGFI pour 116 K€, du fait des baisses d'activités des secteurs, soit au total 304 K€.

Les goodwill se répartissent ainsi, par secteurs opérationnels, et font ressortir les valeurs suivantes :

Goodwill par secteur opérationnel	Hôtels	Filiales PMC 1
Valeur comptable nette	10 142	28 653

La sensibilité des goodwill s'apprécie avec celle des immobilisations incorporelles en note 6.

Note 6 - Immobilisations incorporelles

(en K€)	2011	2010
Valeur brute au 01/01	23 387	24 202
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	79	
Autres acquisitions	1 493	49
Sorties	-4	
Autres variations de périmètre		-864
Valeur brute au 31/12	24 955	23 387
Amortissements et pertes de valeur au 01/01	4 070	4 577
Amortissements par voie de regroupement d'entreprises	4	
Dotation aux amortissements	54	91
Pertes de valeur		
Reprises de pertes de valeur		
Sorties	-3	
Autres variations de périmètre		-598
Amortissements et pertes de valeur au 31/12	4 125	4 070
Valeur nette au 31/12 - Immobilisations incorporelles	20 830	19 317

Ce poste comprend essentiellement les baux hôteliers pour 15 479 K€, les baux des filiales consolidées de PMC 1 pour 3 718 K€, le bail acquis pour l'exploitation d'Aix-en-Provence pour 1 400 K€ et les autres immobilisations incorporelles, nettes d'amortissement, pour 234 K€.

La valeur des actifs incorporels hôteliers est testée sur la base de business plan, et celle des fonds de commerce des filiales PMC 1 est comparée aux données observables sur des cessions dans des domaines d'activité comparables, et aboutirait aux dépréciations suivantes ou aux reprises de provisions suivantes en cas de variations des hypothèses :

Sensibilité des immobilisations incorporelles	Hotels		Filiales PMC 1
Hausse du taux d'actualisation de 100 points de base	-0,90 M€	hausse de 10 % de l'EBITDA	0,50 M€
Baisse du taux d'actualisation de 100 points de base	1,20 M€	Baisse de 10 % de l'EBITDA	-0,50 M€

NB : l'augmentation de la valeur des filiales consolidées de PMC 1 ne sera prise en compte en résultat que lors de la cession

Note 7 – Immobilisations corporelles

(en K€)	2011	2010
Valeur brute au 01/01	46 648	49 335
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	52	
Autres acquisitions	2 445	1 312
Sorties	-349	-248
Autres variations de périmètre		-3 751
Valeur brute au 31/12	48 796	46 648
Amortissements et pertes de valeur au 01/01	26 097	27 227
Amortissements par voie de regroupement d'entreprises	41	
Dotation aux amortissements	1 521	1 584
Pertes de valeur		
Reprises de pertes de valeur		
Sorties	-297	-133
Autres variations de périmètre		-2 581
Amortissements et pertes de valeur au 31/12	27 362	26 097
Valeur nette au 31/12 - Immobilisations corporelles	21 434	20 551

Les immobilisations corporelles sont principalement composées des immeubles parisiens sur lesquels sont exploités 3,5 hôtels (SAINTS-PERES, PARC SAINT-SEVERIN, PLACE DU LOUVRE et partie de l'ORSAY), pour 15 823 K€, de la partie de l'immeuble utilisée comme siège social du groupe, au 24 rue Murillo à Paris (8^e), pour 4 272 K€.

L'augmentation provient principalement des travaux de rénovation réalisés sur les hôtels pour 1 820 K€, des acquisitions de matériels dans les filiales PMC 1 pour 296 K€ et de l'acquisition du local et des matériels du restaurant d'Aix-en-Provence pour 301 K€.

Note 8 - Immeubles de placement

(en K€)	2011	2010
Valeur au 01/01	25 565	20 093
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Autres acquisitions	335	3 729
Cessions		
Pertes de valeur/reprises	-660	-60
Gain de valeur	436	1 803
Transferts entre immeubles de placement, immeubles en stock et immeubles utilisés par le propriétaire		
Autres variations de périmètre		
Total au 31/12 - Immeubles de placement	25 676	25 565

Le poste immeubles de placement comprend la juste valeur au 31 décembre 2011 des biens immobiliers donnés en location, sis 24 rue Murillo Paris 8^{ème}, les locaux d'activité à Compiègne (60) et les locaux commerciaux à Orchies (59).

Au cours de l'année, des travaux ont été engagés pour terminer un local commercial à Orchies pour 335 K€.

Un immeuble provenant des anciennes activités de la COMPAGNIE LEBON a été vendu au cours de l'exercice, et aboutit à un résultat de cession des actifs de 1 000 K€.

Les expertises immobilières de 2011 présentent une variation à la baisse de 224 K€, par rapport aux expertises immobilières réalisées fin 2010, qui se décompose en une perte de valeur sur le local de Compiègne pour 660 K€ et un gain de valeur sur les locaux commerciaux d'Orchies pour 430 K€. L'évaluation des bureaux 24 rue de Murillo a progressé de 6 K€.

Les immeubles de placement, évalués à dire d'experts sur la rentabilité des loyers ajustés au prix de location du marché, ont une sensibilité pouvant s'évaluer comme suit :

Sensibilité des justes valeurs sur les immeubles	Bureaux	Industriel	Centre Cial
Hausse de 1 % du taux de capitalisation	-1,10 M€	-0,81 M€	-1,76 M€
Baisse de 10 % des loyers	-0,62 M€	-0,77 M€	-1,44 M€

Note 9 - Titres de capital investissement

(en K€)	2011	2010
Au 01/01	62 265	55 992
Acquisitions	21 382	12 355
Consolidation de TIAP		
Cessions à la juste valeur	-13 141	-7 084
Variation de la juste valeur	3 332	1 002
Total au 31/12 - Titres de Capital Investissement	73 838	62 265

Les cessions de titres de capital investissement réalisées en 2011 et les revenus perçus ont permis de comptabiliser un résultat bénéficiaire sur l'activité financière de 7 873 K€, auquel s'ajoute l'appréciation des titres en portefeuille au 31/12/2011 pour 3 332 K€.

Les titres de capital investissement sont évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2011 pour 73 838 K€, selon les méthodes suivantes :

en K€	TOTAL	LEBON	PMF	PMC 1	COLOMBUS EUROPE
Fractions du portefeuille évaluées					
- au coût de revient	18 848		2 000	16 848	
- à la valeur probable de négociation	410			410	
- à la valeur de rendement ou rentabilité	14 705			12 336	2 369
- au cours de Bourse	0				
- d'après la situation nette	0				
- d'après la situation nette réestimée	39 875	653	39 222	0	
Valeur estimative du portefeuille	73 838	653	41 222	29 594	2 369

Le portefeuille du groupe COMPAGNIE LEBON est évalué selon les recommandations publiées conjointement par l'European Private Equity and Venture Capital Association (« EVCA »), l'Association Française des Investisseurs en Capital (« AFIC »), et la British Venture Capital Association (« BVCA »).

Conformément aux dispositions de l'amendement à la norme IFRS 7, les modes d'évaluation retenus pour la détermination de la juste valeur des titres de capital investissement appartiennent au niveau 3 (paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 et autres que des techniques d'évaluation basées sur des paramètres observables inclus dans le niveau 2).

Risques de sensibilité du portefeuille des titres de capital investissement : les titres sont valorisés principalement d'après la valeur de rendement et de rentabilité. Le contexte économique actuel fait peser des incertitudes sur le niveau d'activité des entreprises qui est susceptible de baisser et d'entraîner des variations à la baisse de la juste valeur.

Note 10 - Autres actifs financiers

Ce poste comprend principalement les dépôts de garantie sur les locations et s'élève à 638 K€, contre 537 K€ au 31 décembre 2010.

Note 11 – Participations dans les sociétés mises en équivalence

Les titres de la filiale SCI 1-3 RUE D'HOZIER, mis en équivalence, sont évalués par rapport à la situation nette, au prorata d'intérêt du groupe, et ressortent à 165 K€.

Le résultat 2011, part du groupe, s'élève à 320 K€.

Note 12 - Stocks

(en K€)	2011	2010
Au 1/01	49 918	40 185
Acquisitions	43 058	47 746
Cessions	-31 426	-26 265
Immeuble de placement		-3 729
Dépréciations	690	
Sorties de périmètre filiales PMC 1		-8 019
Total au 31/12 - Stocks	62 240	49 918

Les acquisitions correspondent principalement :

- à des travaux immobiliers réalisés par les filiales pour un total de 9 267 K€, dont les filiales LA THEOULIERE sur les biens situés à Mandelieu la Napoule (06) pour 4 845 K€, YVRY RESEDA situés à Ivry-sur-Seine (94) pour 2 442 K€ et PEVELE PROMOTION sur les biens situés à Orchies (59) pour 1 421 K€,
- à une acquisition d'immeuble réalisée par la filiale PIERRE LE GRAND SAS sur les biens situés à Paris (8ème) pour 24 446 K€,
- et à l'activité de négoce des filiales de PMC 1 pour 9 284 K€.

La diminution correspond aux prix de revient des biens vendus par les sociétés immobilières pour 22 575 K€ et à l'activité de négoce des filiales de PMC 1 pour 8 771 K€.

Note 13 - Clients et autres débiteurs

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Créances clients	20 559	21 052
Dépréciations	-255	-1 725
Personnel, organismes sociaux et comptes rattachés	27	30
Etat	1 460	882
Comptes courants associés hors groupe	606	1 125
Débiteurs divers	1 682	3 758
Charges constatées d'avance	1 298	655
Total clients et autres débiteurs	25 377	25 777

Les clients et autres débiteurs sont recouvrables dans un délai de 30 à 60 jours pour 23 089 K€, à l'exception des comptes courants associés hors groupe et du poste débiteurs divers dont le recouvrement est susceptible de s'échelonner sur 12 mois pour 2 288 K€.

Note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En K€)	2011	2010
Equivalents de trésorerie au 01/01	35 169	50 753
Acquisitions	105 737	73 051
Cessions à la juste valeur	-117 775	-88 858
Variation de la juste valeur	-70	223
Equivalents de trésorerie au 31/12	23 061	35 169
Disponibilités au 31/12	13 853	13 285
Total au 31/12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 914	48 454

Les équivalents de trésorerie sont constitués exclusivement de parts d'OPCVM « monétaires » et de dépôts à terme disposant d'une option de sortie au maximum dans les 3 mois.

Conformément aux dispositions de l'amendement à la norme IFRS 7, les modes d'évaluation retenus pour la détermination de la juste valeur des valeurs mobilières appartiennent au niveau 1 (prix coté sur un marché actif).

La cession des équivalents de trésorerie en 2011 a entraîné une perte globale nette de 113 K€ en 2011, à laquelle il convient d'ajouter la perte de valeur sur les équivalents de trésorerie en portefeuille au 31/12/2011, pour 71 K€.

La décomposition du portefeuille par méthode de valorisation se présente comme suit :

(En K€)	Total
Fractions du portefeuille évaluées en juste valeur :	
SICAV et FCP valeur liquidative	16 061
Certificat de dépôt valeur nominale	7 000

Note 15 – Capitaux propres consolidés

15-1 Capital social

Au 1^{er} janvier 2011, le capital de la COMPAGNIE LEBON comprenait 1 214 500 actions de 11 €.

Par décision du conseil d'administration du 9 décembre 2011, suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2011, il a été annulé 41 500 actions, pour un montant de 3 330 K€.

Au 31 décembre 2011, le capital de la COMPAGNIE LEBON comprend 1 173 000 actions de 11 € de nominal.

Au cours de la période, il a été distribué un dividende par action de 2,5 €.

15-2 Actions propres

Au 31 décembre 2011, le groupe détient 34 782 actions de ses propres actions pour un montant global de 2 943 K€ dont 18 000 et 13 479 actions acquises en couverture de plans de stocks options et de 3 303 actions acquises au titre du contrat de liquidités géré par GILBERT DUPONT.

En décembre 2011, 41 500 actions ont été annulées, pour la réduction de capital.

15-3 Stock option d'achat d'actions

L'évaluation porte sur deux plans de stock-options :

- le premier porte sur 11 500 options d'achat attribuées en avril 2005, le prix d'exercice est de 81,88 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} mai 2009 au 21 avril 2013. Aucune souscription n'est intervenue en 2010.
- le deuxième porte sur 7 500 options d'achat attribuées en septembre 2007, le prix d'exercice est de 115,32 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012.

La méthode choisie pour évaluer ces options d'achat (les titres correspondant aux stock-options étant détenus par la société) est la méthode de Black & Scholes.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- le dividende par action va progresser de 5 % par an (soit sous forme de dividende, soit sous forme de rachat d'actions en vue de leur annulation ce qui constitue une autre forme de distribution).
- toutes les options seront exercées à l'échéance. Cette méthode la plus conservatrice exclut l'exercice prématuré de l'option ou la perte du droit par certains titulaires. Cette solution a été retenue car la population concernée est trop faible en nombre pour pouvoir effectuer des calculs actuariels réalistes.
- la volatilité prise en compte est celle observée à la date de calcul et supposée constante pour le restant du plan. La volatilité a été calculée à partir de la base de données JCF.

Les données (1^{er} plan)

Au titre de Payé le	2003 01/06/2004	2004 01/06/2005	2005 01/06/2006	2006 01/06/2007	2007 01/06/2008	2008 01/06/2009
Montant unitaire en €	2,1	2,4	2,520	2,646	2,778	2,917
Variation		4,35%	5%	5%	5%	5%

Les données (2^{ème} plan)

Au titre de Payé le	2007 15/05/2008	2008 15/05/2009	2009 15/05/2010	2010 15/05/2011	2011 15/05/2012
Montant unitaire en €	3,3	3,465	3,638	3,820	4,011
Variation		5%	5%	5%	5%

Les dividendes sont supposés être payés le 15 mai ou le 1^{er} juin de chaque année.

Les cours retenus sont ceux à la clôture.

La volatilité est celle observée sur les six mois précédents la date de calcul.

Le taux sans risque est celui de l'OAT à 10 ans à la date de calcul.

(en K€)	30/06/2004	31/12/2004	30/06/2005	25/09/2007
Taux sans risque	4,37%	4,00%	3,14%	4,34%
Volatilité 6 mois ou 1 an* (source JCF)	19,43%	15,17%	14,84%	(*) 14,83%
Cours (fin de journée)	68,50	77,50	85,00	121,10

Note 16 – Emprunts et dettes financières

Les emprunts bancaires souscrits et utilisés se présentent comme suit :

En K€	2011	2010
Emprunts bancaires et obligataires	46 542	48 106
Juste valeur des dérivés	78	285
Intérêts courus sur emprunts et découverts bancaires	30	55
Comptes courants hors groupe	8 261	4 878
Dépôts reçus des locataires des biens immobiliers	813	428
Dettes sur titres de capital investissement	2 923	5 291
Total des emprunts et dettes financières	58 647	59 043
Emprunts et dettes financières - non courant	47 665	52 390
Emprunts et dettes financières - courant	10 982	6 653
Total des emprunts et dettes financières	58 647	59 043

Le poste emprunts bancaires a légèrement diminué du fait principalement des remboursements des crédits au fur et à mesure des ventes de lots immobiliers pour 14 523 K€, de l'activité des filiales de PMC 1 pour 2 593 K€ et a augmenté de 16 200 K€, en raison de l'emprunt contracté par la filiale PIERRE LE GRAND SAS (pour 16 186 K€).

Les dettes sur titres de capital investissement comprennent les engagements de souscription non encore libérés dans les fonds de capital investissement souscrits par PALUEL-MARMONT FINANCE.

Les emprunts bancaires souscrits et utilisés se présentent comme suit :

(en K€)					
Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Nom de l'organisme	Taux fixe ou taux variable	Montant des emprunts souscrits à l'origine	Montant des lignes utilisées 31/12/2011	Échéances
Foncière Champollion 21	Socfim	variable	6 760	5 256	31/12/2013
Foncière Champollion 24	Socfim	variable	18 400	1 263	30/06/2012
Albatros	Socfim	variable	21 250	8 115	14/06/2015
Pierre Le Grand SAS	Crédit Foncier de France	variable	19 000	16 186	21/06/2015
Palolding	Bred	variable	7 000	4 698	24/12/2015
Groupe Logfi	Bred	fixe	1 900	1 159	20/03/2016
Edimark Santé	Banque Palatine	variable	9 500	5 140	30/04/2015
Total			83 810	41 817	

Note 17 – Instruments dérivés

Les swaps, 44,5 M€ en valeur notionnelle et souscrits à des taux plafonds compris entre 2 % et 3 %, avaient une valeur négative de 78 K€ au 31 décembre 2011, soit une variation pour la part non efficace de + 207 K€.

Ces instruments dérivés ont été souscrits auprès d'établissements bancaires français de 1^{er} rang. S'agissant de produits standardisés, la juste valeur de ces instruments, aux dates d'arrêté comptable, retenue par la société, est celle communiquée par les contreparties bancaires correspondantes.

Note 18 - Provisions non courantes et courantes

(en K€)	31/12/2010	Filiales PMC 1	Augmentations	Reprise pour utilisation	Autres reprises	31/12/2011
Avantages du personnel	432	257	171	147		713
Autres risques et charges	1 598	-188	794	1 332		872
Total des provisions	2 030	69	965	1 479	0	1 585

Les provisions pour avantages du personnel comprennent les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail pour 713 K€.

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement des provisions sur l'activité des filiales de PMC 1 pour 432 K€, les travaux restant à engager sur les opérations immobilières pour 371 K€.

Note 19 – Fournisseurs et autres créditeurs

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Fournisseurs	12 296	9 111
Personnel, organismes sociaux et comptes rattachés	4 558	1 038
Etat	3 479	7 733
Créditeurs divers	3 884	3 681
Produits constatés d'avance	9 212	10 753
Total des fournisseurs et autres créditeurs	33 429	32 316

Les fournisseurs et autres créditeurs sont payables dans un délai de 30 à 105 jours, à l'exception des comptes courants associés hors groupe et du poste créditeurs divers dont le paiement est susceptible de s'échelonner sur 12 mois.

Note 20 – Juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

(en K€)	Actifs et passifs désignés à la juste valeur par résultat	Instruments financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	total valeur nette comptable	Cotations sur un marché actif	Modèle interne sur des données observables	interne sur des données non observables	Total juste valeur
Titres de capital investissement	73 838				73 838			73 838	73 838
Autres actifs financiers			638		638				638
Clients et autres débiteurs			22 592		22 592				22 592
Equivalents de trésorerie	23 061				23 061	23 061			23 061
Trésorerie			13 853		13 853				13 853
Total actifs financiers	96 899		37 083		133 982	23 061		73 838	133 982
Instruments dérivés	78				78	78			78
Emprunts bancaires et obligataires				46 542	46 542				46 542
Comptes courants passifs				8 251	8 251				8 251
Autres passifs financiers				3 854	3 854				3 854
Fournisseurs et autres créditeurs				16 180	16 180				16 180
Total passifs financiers	78			74 827	74 905	78			74 905

Note 21 – Chiffre d'affaires

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Filiales PMC 1 (ventes de biens et services)	45 884	59 123
Prix de cession des biens immobiliers (neuf & marchand de biens)	30 088	13 828
Chiffres d'affaires Hôtels	16 283	14 949
Loyers et charges facturées sur patrimoine immobilier	4 987	2 238
Honoraires et divers	174	498
Autres produits divers		518
Total du chiffre d'affaires	97 416	91 154

Le chiffre d'affaires des filiales de PMC 1 est légèrement supérieur au chiffre d'affaires proforma de 2010, soit 41 936 K€, si on le compare, à périmètre constant, après la cession de la filiale CESA DEVELOPPEMENT (pour 17 287 K€ sur 6 mois).

Note 22 - Charges des activités

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Achats et variation de stocks filiales PMC 1	9 284	13 403
Prix de revient des biens immobiliers vendus (neuf & marchand de biens)	22 142	12 861
Charges externes	31 417	28 363
Salaires et charges sociales	21 711	25 435
Stock option	37	57
Impôts et taxes	2 345	1 947
Total des charges sur activités	86 936	82 066

Note 23 – Dotations, nettes de reprises, sur Amortissements, dépréciations et provisions

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dotations aux amortissements		
Immobilisations incorporelles	54	4
Immobilisations corporelles	1 521	1 671
Dotations aux dépréciations et provisions		
Avantages du personnel	171	66
Autres charges (travaux et litige)	497	866
Stocks	29	169
Clients et autres débiteurs	43	260
Total des dotations	2 315	3 036
Reprise des dépréciations et provisions		
Avantages du personnel	147	74
Autres charges (travaux et litige)	1 075	849
Stocks	719	
Clients et autres débiteurs	1 513	
Total des reprises	3 454	923
Montants nets Amortissements, Dépréciations et Provisions	1 139	-2 113

Note 24 – Revenus et résultats de cession des titres de capital investissement

(En K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dividendes et revenus	1 634	2 631
Plus values nettes des cessions de titres de capital investissement	6 000	180
Moins-values des cessions des titres de capital investissement	-682	-714
Total des revenus et résultats de cession des titres de capital investissement	6 952	2 097

Les résultats de cession correspondent à la différence entre le prix de cession et la juste valeur des titres à l'ouverture de la période en cours

Note 25 – Autres produits et charges financiers et coût de l'endettement financier

Produits financiers

(En K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Intérêts perçus	1 035	405
Gains de change	0	0
Variation de la juste valeur des équivalents de trésorerie	0	60
Plus-values des cessions des équivalents de trésorerie	0	270
Total des autres produits financiers	1 035	735

Charges financières

(En K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Pertes de change	2	10
Variation de la juste valeur des équivalents de trésorerie	70	0
Moins-values des cessions des équivalents de trésorerie	113	0
Total des autres charges financières	185	10
Total des autres produits et charges financiers	850	725

Coût de l'endettement financier

(En K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Intérêts des emprunts	3 439	2 252
Total du coût de l'endettement financier	3 439	2 252

Note 26 – Impôts sur les bénéfices

26-1 Impôt sur les bénéfices

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Impôt sur les sociétés	1 828	3 018
Impôts différés	1 518	-502
Total impôt sur les bénéfices	3 346	2 516

26-2 Preuve d'impôts

En K€	base à			base à		
	34,43%	15%	0%	34,43%	15%	0%
Résultat consolidé avant impôt	20 123			15 028		
Régime des SCR (non imposable)	-6 107		6 107	-5 358		5 358
Déficits non utilisés	-618					
Sociétés mises en équivalence	-320					
Retraitement dividendes et cessions TIAP	-4 483	4 306	177	-697	-685	1 382
Retraitement cession immeuble de placement	-1 000		1 000			
Réintégrations diverses	247					
Déductions diverses			0	-1 368		1 368
Base fiscale imposable	7 842	4 306	7 284	7 605	-685	8 108
Impôt calculé	2 700	646	0	2 618	-103	0
Charge d'impôt		3 346			2 516	

Le résultat du groupe est retraité en fonction des régimes fiscaux applicables aux opérations, et ventilé en fonction des taux d'imposition.

La société PMC 1, ayant opté pour le régime de société de capital risque (SCR), est totalement exonérée d'impôt sur les sociétés.

26-3 Ventilation des impôts différés par nature

Les impôts différés comptabilisés proviennent des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs.

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Variation	
			Impact résultat	Autres
Charges à déductibilité différée	1 277	2 218	-941	
Avantages du personnel	14	19	-5	
Autres provisions non déduites fiscalement	-81	-62	-19	
Sous-total des différences temporaires	1 210	2 175	-965	0
Compensation IDA / IDP	294	212	82	
Total Actifs d'impôt différé	1 504	2 387	-883	0
Ecarts entre les valeurs comptables et fiscales d'actif et de passif	554	348	206	
Différences temporaires liées aux retraitements de consolidation	12 968	12 621	347	
Compensation IDA / IDP	294	212	82	
Total Passifs d'impôt différé	13 816	13 181	635	0
Charge d'impôts différés			-1 518	

26-4 Ventilation par nature des bases sans calcul d'impôt

(en K€)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Reports déficitaires	11 014	7 715
Total des bases sans impôts	11 014	7 715

Ces bases n'ont pas fait l'objet de calcul d'impôts différés en raison du caractère peu probable de leur récupération et/ou de la détermination d'une échéance de retournement insuffisamment fiable ou trop lointaine

Note 27 – Résultat par action

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Résultat part du groupe (en K€)	13 943	10 598
Nombre d'actions du capital	1 173 000	1 214 500
Actions propres	-34 782	-66 758
Actions prises en compte	1 138 218	1 147 742
Résultat par action (en €)	12,25 €	9,23 €
Calcul du résultat dilué par action		
Nombre d'actions du capital	1 173 000	1 214 500
Instruments dilutifs	0	0
Actions propres	-34 782	-66 758
Actions prises en compte	1 138 218	1 147 742
Résultat dilué par action (en €)	12,25 €	9,23 €

3 – Informations complémentaires

Note 28 : Engagements hors bilan

	Bénéficiaire	Echéance	Montant
ENGAGEMENTS DONNES			
Banques / Sociétés			
a - Nantissements de parts			
- Colombus Partners Europe	Natixis	30/06/2013	3 700 €
- Foncière Champollion 21	Socfim	31/12/2013	40 000 €
- Foncière Champollion 24	Socfim	30/06/2013	200 000 €
- Pevèle Promotion	Socfim	16/07/2013	10 000 €
- Albatros	Socfim	30/06/2015	50 000 €
- Pierre le Grand SAS	Crédit Foncier de France	21/06/2015	51 000 €
- Groupe Logfi	Bred	31/03/2016	569 060 €
- Groupe Paloding	Bred - NSM / Banque Tarneaud	31/12/2015	800 000 €
- Groupe PMC Santé	Palatine / BPRP / Crédit du Nord	30/04/2015	1 050 000 €
b - Garantie de Passif			
- Paluel-Marmont Capital	Turenne	31/12/2012	0,195 M€
- Paluel-Marmont Capital	Deck Développement	31/12/2013	0,15 M€
- Paluel-Marmont Capital	Financière Samarium	31/01/2013	0,55 M€
c - Engagements de souscription			
- Paluel-Marmont Finance	Chequers Capital XV	05/07/2012	0,60 M€
- Paluel-marmont Finance	Chequers Capital XVI	12/07/2016	4,42 M€
d - Cession Dailly			
- Foncière Champollion 21	Socfim	31/12/2013	
- Foncière Champollion 24	Socfim	30/06/2012	
- Pevèle Promotion	Socfim	16/07/2013	
- Albatros	Socfim	14/06/2015	
- Pierre le Grand SAS	Crédit Foncier de France	21/06/2015	
e - Privilège de prêteur de deniers			
- Foncière Champollion 21	Socfim	31/12/2015	8,76 M€
- Foncière Champollion 24 (Centaure La Plagne)	Socfim	30/06/2013	7,70 M€
- Albatros	Socfim	14/06/2016	19,00 M€
- Pierre le Grand SAS	Crédit Foncier de France	21/06/2016	16,70 M€
e - Affectation hypothécaire			
- Pevèle Promotion	Socfim	16/07/2014	3,00 M€
- Albatros	Socfim	14/06/2016	2,25 M€
- Pierre le Grand SAS	Crédit Foncier de France	21/06/2016	2,45 M€
f - Promesse de cession loyers			
- Albatros	Socfim	14/06/2016	
- Pierre le Grand SAS	Crédit Foncier de France	21/06/2016	
g - Garantie prêt bancaire			
- Groupe Logfi	Bred	31/03/2016	1,90 M€
h - Contrats de location			
- Paiements minimaux futurs à payer sur les baux hôteliers		à 1 an	0,9 M€
		de 1 an à 5 ans	2,3 M€
		plus de 5 ans	0,8 M€
i - Compléments de prix sur acquisition de fonds de commerce			
Néant			
ENGAGEMENTS RECUS			
j- Immeubles de placement - Contrats de location			
- Loyers minimaux futurs à recevoir au titre des baux de location des immeubles de placement		à 1 an	1,7 M€
		de 1 an à 5 ans	5,8 M€
		plus de 5 ans	4,8 M€
k - Promesses de vente			
- Foncière Champollion 24			1,3 M€
- Ivry Reseda			1,5 M€
- Michel Gachet			2 M€
- Pierre Le Grand SAS			2,4 M€

Note 29 - Effectifs

L'effectif moyen du groupe s'établit à 377 salariés.

Note 30 : Parties liées

30.1 Rémunération des organes de direction

Les sommes allouées aux organes d'administration et de direction (refacturations du CETIG et jetons de présence) s'élèvent au titre de l'année 2011 à 705 645 K€.

Les refacturations du CETIG incluent la rémunération, au titre de leurs fonctions au sein de la COMPAGNIE LEBON et dans les sociétés contrôlées, de Messieurs Jean-Marie Paluel-Marmont et Christophe Paluel-Marmont, en vertu d'une convention soumise aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

30.2 Autres

Le groupe n'a pas identifié d'autres transactions significatives avec des parties liées.

Note 31 - Exposition aux risques

31.1 Risque de liquidité

La société ne présente pas de risque de liquidité, compte tenu de son niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et des échéances de recouvrement et de paiement des actifs et des passifs. Les emprunts bancaires ainsi que leurs échéances sont présentés en note 16.

31.2 Risques de marché

- Risque de change : le groupe a contracté des engagements de souscription de titres de capital investissement en US \$ pour un montant de 60 K US \$, comptabilisés pour 46 K€.
- Les fonds souscrits en devises (US \$) représentent 1 784 K€ du poste capital investissement.
- Risque de taux (équivalents de trésorerie, emprunts à taux variables)

La volatilité des marchés fait courir au groupe un risque en matière de taux d'intérêts sur le rendement de ses placements d'équivalents de trésorerie et sur ses emprunts contractés à taux variables, lorsqu'ils ne bénéficient pas de la couverture swaps et des caps, telle qu'indiquée dans la note 17.

- Risque de prix (titres de capital investissement, immeuble de placement)

Dans un climat des affaires dans les économies développées très instable depuis le début de l'année, l'environnement économique reste fragile. La conjoncture économique influant sur la marche des entreprises du portefeuille de titres de capital investissement, la volatilité de cet environnement est susceptible de remettre en cause leurs perspectives anticipées, qui sont un élément utilisé dans nos modèles de valorisation. Ainsi le contexte actuel incertain et volatile, fait peser un risque sur la valeur des participations retenues, présentes ou à venir, et les conditions anticipées de sortie.

La valorisation des immeubles de placement dépend des conditions de location des biens et de l'activité des entreprises locataires, qui en période de crise économique et financière, peuvent entraîner des variations importantes dans les revenus et par conséquent dans l'évaluation.

Note 32 - Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes supportés par le groupe peuvent se résumer ainsi :

(en K€)	Société mère Mission légale	Filiales Mission légale	Autres missions
Mazars	74,46	72,50	NEANT
Conseil Audit & Synthèse	74,46	16,50	NEANT
Autres commissariats	-	123,39	60,16
Total	148,92	212,39	60

Note 33 – Perspectives d’avenir et évènements post clôture

Il n’y a pas d’évènements post clôture.

Même dans le contexte économique instable d'aujourd'hui, la COMPAGNIE LEBON entend développer avec volontarisme et rigueur ses activités.

PALUEL-MARMONT CAPITAL, société de gestion agréée, lancera un FCPR, PMC II, qui sera investi dans des PME françaises avec la même stratégie que précédemment. La COMPAGNIE LEBON souscrira au fonds pour 50 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie et très progressivement s’intéressera à des actifs permettant un résultat d’exploitation plus récurrent et une situation géographique plus concentrée.

HOTELS ESPRIT DE FRANCE : l’activité du premier trimestre 2012 est soutenue mais toutes prévisions sur l’ensemble de l’année restent aléatoires. Investir régulièrement dans la qualité des hôtels et la formation des équipes permet la fidélisation de la clientèle, gage de succès dans l’avenir.

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COMPAGNIE LEBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modifications de présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et les principaux impacts de ces modifications.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les modifications pour la présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2011. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2010 présentée dans l'annexe aux comptes consolidés a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective cette modification. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct reclassement des informations relatives aux comptes de l'exercice 2010 et l'information donnée à ce titre dans la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Votre société procède à des estimations portant notamment sur l'évaluation des titres de capital investissement et des immeubles de placement, selon les modalités décrites dans les notes 3.11 et 3.13 des états financiers. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans l'annexe.
- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.12 des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note 5 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, 3 avril 2012

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young

MAZARS

Jean-Philippe BERTIN

Matthew BROWN

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société COMPAGNIE LEBON

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Compagnie Lebon et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 3 avril 2012

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young

MAZARS

Jean-Philippe BERTIN
Associé

Matthew BROWN
Associé

COMPTES SOCIAUX

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2011	2010	2009	2008	2007
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	12 903 000	13 359 500	13 359 500	13 359 500	13 359 500
b) Nombre d'actions émises	1 173 000	1 214 500	1 214 500	1 214 500	1 214 500
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et revenus du portefeuille	8 471 697	6 043 717	11 677 663	8 040 611	7 871 912
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	6 971 156	-13 490 268	-157 694	5 653 670	22 371 794
c) Impôts sur les bénéfices	-1 002 539	-1 693 594	-1 418 858	-2 815 671	7 279 988
d) Résultat après impôts, amortissements et provisions	7 217 136	3 980 309	1 636 807	2 827 048	14 969 480
e) Montant des bénéfices distribués [1]	3 519 000	1 636 807	1 842 862	1 864 304	3 754 992
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,80	-9,71	1,04	6,97	12,43
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	6,15	3,28	1,35	2,33	12,33
c) Dividende versé à chaque action	3,00	2,50	1,60	1,60	3,20
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	9	9	9	8	9
b) Montant de la masse salariale	394 644	373 080	365 448	359 478	361 512
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales	232 404	203 597	218 903	198 703	202 747

[1] Montants diminués des dividendes attachés aux actions auto détenues.

Inventaire des valeurs détenues en portefeuille au 31 décembre 2011 (en euros)

Désignation	Valeurs nettes d'inventaire	Nombre de titres	%
TITRES DE PARTICIPATIONS			
<i>VALEURS FRANCAISES</i>			
PMC1	27 693 167	1 212 156	99,18
PALUEL MARMONT CAPITAL	398 144	100 000	100,00
ESPRIT DE FRANCE	24 565 736	135 347	100,00
SCI DU 24 RUE MURILLO	9 930 022	108 399	100,00
PALUEL-MARMONT VALORISATION	1 000 000	10 000	100,00
PALUEL-MARMONT FINANCE	19 999 101	1 311 863	100,00
COMPAGNIE LEBON ALGERIE	2 287	150	10,00
MURILLO INVESTISSEMENTS	10 000	1 000	100,00
PMV1	21 562 382	119 995	99,97
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	105 160 840		
TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE (TIAP)			
SOFINNOVA SA	514 833	217 491	28,58
SINO-FRENCH CAPITAL INVESTMENT	83 147	1 000 000	12,90
SOFINETI	55 340	64 935	7,98
TOTAL DES TIAP	653 320		
AUTRES TITRES IMMOBILISES ET AUTOCONTROLE	257 943		
I - TOTAL DES VALEURS A L'ACTIF IMMOBILISE	106 072 103		
TITRES DE PLACEMENT			
1 - TITRES DE PLACEMENT, VALEURS COTEES FRANCAISES ET FCP			
Actions destinées au plan de stock options			
COMPAGNIE LEBON	2 449 796	31 479	
Fonds Communs de Placement			
BOSCARY MONT-BLANC	250 000	250	
LUXALPHA	0	4 685	
Sicav			
BNP CASH INVESTISSEMENT	91 513	40	
CIC UNION MONEPLUS	0	0	
UNION INSTITUT	62 009	0,59	
NATIXIS SECURITE JOUR	175 276	3	
CAAM TRESO 6MOIS LCL	5 746 242	26	
LCL MONETAIRE	211 120	37	
TOTAL DES VALEURS COTEES FRANCAISES ET DES FCP	8 985 957		
2 - TITRES DE PLACEMENT, VALEURS COTEES ETRANGERES ET FCP			
Actions étrangères			
INTEGRATED COMMUNICATIONS INDUSTRIES Inc	0	22 500	
TOTAL DES VALEURS COTEES ETRANGERES	0		
II - TOTAL DES TITRES DE PLACEMENT	8 985 957		
TOTAL GENERAL	115 058 060		

Compte de résultat au 31 décembre 2011 (en euros)

	2011	2010	2009
EXPLOITATION			
Produits			
Chiffre d'affaires net	753 470	1 007 499	728 517
Subventions d'exploitation	0	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	10 395	26 979	1 577
Autres produits	15	0	5
Charges			
Autres achats et charges externes	-1 905 841	-1 955 646	-1 633 624
Impôts taxes et versements assimilés	-64 943	-67 912	-70 643
Salaires et traitements	-394 644	-373 080	-365 448
Charges sociales	-232 404	-203 597	-218 903
Dotations aux amortissements et provisions :			
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	-18 782	-21 393	-28 156
- sur actif circulant : dotations aux provisions			
- pour risques et charges : dotations aux provisions	0	-1 070	-7 803
Autres charges	-100 000	-100 016	-100 002
A) Résultat d'exploitation	-1 952 736	-1 688 235	-1 694 479
B) Quotes Parts sur opérations faites en commun	0	150	
C) FINANCIER			
Produits			
De titres de participation	7 400 343	4 311 163	10 490 701
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	317 873	725 055	458 445
Autres intérêts et produits assimilés	11	13	23 397
Reprises sur provisions et transferts de charges	191 626	955 144	5 752 039
Reprises sur provisions sur TIAP	242 944	9 470	2 523
Différences positives de change	0	0	0
Produits nets sur cessions de TIAP	0	0	0
Valeurs Mobilières de Placement	203 441	220 154	293 912
Charges			
Dotations aux provisions des Valeurs Mobilières de Placement	-49 517	-180 503	-36 323
Mali de fusion			-8 974 625
Dotations aux provisions sur TIAP & participations	-1 120 964	-273 029	-5 358 522
Intérêts et charges assimilées	-633	-15 998	-42 252
Différences négatives de change	64	-175	-4
Charges nettes sur cessions de TIAP	0	0	0
Valeurs Mobilières de Placement			-716 457
C) Résultat financier	7 185 188	5 751 294	1 892 834
Résultat courant avant impôts	5 232 452	4 063 210	198 355
EXCEPTIONNEL			
Produits			
Sur opérations de gestion	0	0	0
Sur opérations en capital	1 038 438	126 197	40 133
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	15 284 282	51 885
Charges			
Sur opérations de gestion	0	-41	
Sur opérations en capital	-45 384	-17 186 932	-72 424
Dotations aux amortissements et provisions	-10 909		
D) Résultat exceptionnel	982 145	-1 776 494	19 594
E) Impôts sur les bénéfices	1 002 539	1 693 594	1 418 858
RESULTAT NET : (A+B+C+D+E)	7 217 136	3 980 309	1 636 807

Bilan au 31 décembre 2011 (en euros)
(avant affectation du résultat)

ACTIF			2011	2010	2009
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386	1 386
Immobilisations corporelles					
Terrains			0	0	0
Constructions	110 764	29 907	80 858	82 281	83 705
Autres immobilisations corporelles	423 505	264 491	159 015	151 603	163 652
Immobilisations financières					
Participations	109 070 088	3 909 248	105 160 840	102 466 425	93 080 368
Créances rattachées	0		0	0	4 041 890
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 157 973	653 320	429 484	693 043
Autres titres immobilisés	268 852	10 909	257 943	96 070	179 083
Prêts	995		995	1 769	1 470
Autres immobilisations financières	668		668	668	668
TOTAL I	114 697 742	8 382 718	106 315 024	103 229 687	98 245 266
II - ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 975		2 975	3 472	3 714
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	124 143	15 245	108 898	2 501	3 865
Autres créances	18 678 436		18 678 436	24 072 450	14 297 439
Valeurs Mobilières de Placement					
Actions propres	2 674 684	224 888	2 449 796	5 193 161	4 065 881
Autres titres	11 802 411	5 266 250	6 536 161	14 834 496	21 152 432
Disponibilités	173 420	0	173 420	386 986	269 952
Charges constatées d'avance	18 268		18 268	21 736	9 508
TOTAL II	33 474 336	5 506 383	27 967 953	44 514 803	39 802 791
III - ECART DE CONVERSION ACTIF					
	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	148 172 078	13 889 100	134 282 978	147 744 490	138 048 057

PASSIF	2011	2010	2009
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12 903 000	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 290 301	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	97 171 923	100 000 000	100 000 000
Report à nouveau	12 321 733	11 203 619	11 409 674
Résultat de l'exercice	7 217 136	3 980 309	1 636 807
TOTAL I	130 904 094	129 879 379	127 741 932
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 368 803	2 968 734	186 855
TOTAL II	2 368 803	2 968 734	186 855
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	178 265	875 895
Emprunts et dettes financières divers	48 514	18 834	462 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 738	541 171	288 594
Dettes fiscales et sociales	203 649	166 917	3 834 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	13 391 190	0
Autres dettes	163 180	600 000	4 657 771
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	1 010 082	14 896 377	10 119 269
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	134 282 978	147 744 490	138 048 057

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	2011	2010	2009
Flux de trésorerie lié à l'activité			
Résultat net	7 217	3 980	1 637
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	121	2 328	-1 078
Fusion et reclassements internes	0	4 017	4 341
Résultats de cession, nets d'impôt	26	12	72
Marge brute d'autofinancement	7 364	10 337	4 972
Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité	-8 446	-6 561	-4 808
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 082	3 777	165
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisation	-4 808	-7 179	-1 347
Cessions d'immobilisation nettes d'impôt	975	1 312	1 225
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 833	-5 867	-121
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés	-2 862	-1 843	-1 864
Diminution des capitaux propres	-3 330	0	0
Emission d'emprunts	0	0	0
Remboursement d'emprunts	-149	-1 141	-307
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 341	-2 984	-2 171
VARIATION DE LA TRESORERIE	-11 255	-5 074	-2 128
Trésorerie d'ouverture	20 415	25 488	27 617
Trésorerie de clôture	9 159	20 415	25 488
VARIATION DE LA TRESORERIE	-11 255	-5 074	-2 128

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La COMPAGNIE LEBON a réduit son capital de 41 500 actions par annulation de titres auto détenus, ramenant ainsi le nombre de titres formant le capital social à 1 173 000 actions LEBON, pour un montant 12 903 000 €.

D'autre part, la COMPAGNIE LEBON a procédé à l'achat de 6 763 actions ESPRIT DE FRANCE amenant ainsi son taux de participation au sein de cette filiale à 100%

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon les normes du Plan Comptable Général 1999 révisé, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont décrites dans les paragraphes ci-après.

III - NOTES SUR LE BILAN

a) Actif immobilisé :

Immobilisations Corporelles

La société applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants. Les composants sont amortis en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement retenues en fonction des durées probables d'utilisation sont les suivantes :

- 1 an pour les logiciels ;
- entre 3 et 10 ans pour les matériels et mobiliers de bureau ;
- 10 ans pour les gros équipements ;
- 30 ans pour le second œuvre ;
- 100 ans pour la structure.

Le mode linéaire d'amortissement a été pratiqué en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations.

Ce poste comprend principalement le patrimoine immobilier de la COMPAGNIE LEBON.

La valeur d'inventaire des immeubles est évaluée à la valeur locative de marché.

Tableau de variation des Immobilisations corporelles et incorporelles

POSTE	Valeurs brutes				Amortissements				Net
	Au début de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	A la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	Cumulés à la fin de l'exercice	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles									
Marques	2 193			2 193	806			806	1 386
Logiciels	9 384			9 384	9 384			9 384	0
Immobilisations corporelles									
Terrains	0			0	0			0	0
Constructions	110 764			110 764	28 483	1 424		29 907	80 858
Autres Immobilisations corporelles	398 735	24 770		423 505	247 132	17 359		264 491	159 014
TOTAL	521 076	24 770	0	545 846	285 805	18 782	0	304 588	241 258

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire du portefeuille de titres, à la clôture de l'exercice, est déterminée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- Titres de participation évalués :

- à leur quote-part de situation nette ou de situation nette réévaluée, à l'exception des titres représentant le patrimoine immobilier,
- à la valeur locative de marché des immeubles.

- TIAP : l'activité des Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille peut être définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante ; elle s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus. Les méthodes d'évaluation sont indiquées dans le tableau de la valeur estimative des TIAP. Les charges nettes et produits nets, ainsi que les provisions se rapportant aux TIAP sont comptabilisées dans le résultat financier.

- Autres titres du portefeuille :

- pour les valeurs cotées au cours de bourse moyen du mois de clôture ou à leur valeur probable de négociation lorsque le cours de clôture n'est pas représentatif de la valeur intrinsèque du titre ;
- pour les titres non cotés, à la valeur probable de négociation.

- L'évaluation des titres est effectuée ligne à ligne sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes.

- Une provision pour risques d'évaluation du portefeuille est constituée lorsqu'une dépréciation ligne à ligne est préjudiciable à la société ou quand le titre présente des critères d'évaluation non vérifiables du fait de la jeunesse de la société.

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau de variation des immobilisations financières

POSTE	Valeurs brutes			
	Au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	à la fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Participations	105 460 310	3 609 957	180	109 070 087
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293			4 811 293
Autres titres immobilisés (1)	96 070	1 172 863	1 000 081	268 852
Créances rattachées aux autres titres				
Prêts	1 769	180	953	996
Autres Immobilisations Financières	668			668
TOTAL	110 370 111	4 783 000	1 001 214	114 151 897
Dont dividendes a recevoir		0		

(1) Les Autres titres immobilisés incluent 268 K€ d'actions propres, soit 3 303 actions représentant 0,28 % du capital.

POSTE	Cumulées au début de l'exercice	Augmen- tations	Provisions		Net à la fin de l'exercice
			Diminutions	Cumulées à la fin de l'exercice	
Immobilisations Financières					
Participations	2 993 885	1 101 856	186 493	3 909 248	105 160 839
Créances rattachées à des participations					0
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 381 809	19 108	242 944	4 157 973	653 320
Autres titres immobilisés (1)	0	10 909		10 909	257 943
Créances rattachées aux autres titres	0			0	0
Prêts	0			0	996
Autres Immobilisations Financières	0			0	668
TOTAL	7 375 694	1 131 873	429 437	8 078 130	106 073 767

Les variations des provisions sur les participations correspondent principalement une reprise partielle de la provision sur la SCI 24, et à une dotation aux provisions concernant les titres PALUEL-MARMONT CAPITAL.

Filiales et participations au 31 décembre 2011

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	(*) Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en %	Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société					
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société) :					
- PMC1 24, rue Murillo - 75008 Paris	19 695 969	26 402 782	99,18	27 693 167	27 693 167
- PALUEL-MARMONT FINANCE 24, rue Murillo - 75008 Paris	20 000 000	2 656 557	100,00	19 999 101	19 999 101
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo - 75008 Paris	10 000 000	11 595 164	100,00	24 565 736	24 565 736
- SCI DU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo - 75008 Paris	1 470 767	1 002	100,00	12 737 414	9 930 022
- PALUEL-MARMONT VALORISATION 24, rue Murillo - 75008 Paris	1 000 000	-369 844	100,00	1 000 000	1 000 000
- PALUEL-MARMONT CAPITAL 24, rue Murillo - 75008 Paris	1 000 000	500 000	100	1 500 000	398 144
- PMV1 24, rue Murillo - 75008 Paris	21 600 000	-759 600	100	21 562 382	21 562 562
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :					
- SOFINNOVA SA 17, rue de Surène - 75008 Paris	228 310(**)	1 689 600(**)	28,58	3 821 027	514 833

(**) après assemblée du 31 mars 2011

(*) Les Réserves sont égales aux capitaux propres en fin d'exercice hors capital et résultat.

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	dividendes encaissés	observations
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société						
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société) :						
- PMC1 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	601 288 [2]	7 149 950	3 030 390	Bilan 31/12/2011
- PALUEL-MARMONT FINANCE 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	0 [2]	565 991	0	Bilan 31/12/2011
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	16 223 610	3 107 756	3 818 065	Etats contributifs 31/12/2011
- SCI DU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	772 128	735 137	551 751	Bilan 31/12/2011
- PALUEL-MARMONT VALORISATION 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	596 420 [2]	-306 308	0	Bilan 30/06/2011
- PALUEL-MARMONT CAPITAL 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	757 411	-1 101 856	0	BiLAN 31/12/2011
- PMV1 24, rue Murillo - 75008 Paris	-	-	10 300 [2]	223 165	0	Bilan 31/12/2011
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :						
- SOFINNOVA SA 17, rue de Surène - 75008 Paris			0 [2]	-42 813	0	Bilan 31/03/11

	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
II - Renseignements globaux				
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	12 287	-	-	-
- nette	12 287	-	-	-
Montant des prêts et avances accordés	0	-	-	-
Montant des cautions et avals donnés	0	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	137	-	-	-

[1] Chiffres consolidés ; [2] Chiffres incluant les revenus financiers.

Valeur estimative du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

DECOMPOSITION DE LA VALEUR ESTIMATIVE	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur esti- mative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur esti- mative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de Bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	4,81	0,43	0,43	4,81	0,65	0,65
Valeur estimative du portefeuille	4,81	0,43	0,43	4,81	0,65	0,65

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	0,43	0,43
Autres mouvements comptables		
Acquisitions de l'exercice		
Cessions de l'exercice (VNC / Valeur estimative en prix de vente)		
Reprises de provisions sur titres cédés		
Résultats sur cession de titres		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	0,22	0,22
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		
Montant à la clôture	0,65	0,65

b) Etat des créances

En €	Montant brut	Echéances			Dont produits à recevoir
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
De l'actif immobilisé :					
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Prêts	995	0	995	0	-
Autres immobilisations financières	668	0	668	0	-
De l'actif circulant :					
Avances et acomptes versés / commandes	2 975	2 975			
Créances clients et comptes rattachés	124 143	105 910	18 233	0	-
Créances d'impôt	477 215		477 215	0	-
Autres créances	18 201 221	18 201 221	0	0	138 347
Charges constatées d'avance	18 268	18 268	0	0	-
Total	18 825 485	18 328 374	497 111	0	138 347
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			0		
Montant des prêts remboursés en cours d'exercice			0		

Echéance des créances

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les autres créances figure, pour un montant de 17.35 M€, un dépôt de trésorerie à court terme effectué auprès de la société MURILLO INVESTISSEMENTS, société centralisatrice de la trésorerie du groupe.

Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute ne comprend pas les frais d'acquisition. Les obligations sont comptabilisées hors intérêts courus.

Les résultats sur cession de titres sont calculés en appliquant la méthode FIFO.

La valorisation du portefeuille de Valeurs Mobilières de Placement à la clôture de l'exercice a été calculée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- pour les valeurs cotées françaises, le cours de bourse moyen du mois de clôture ;
- pour les titres cotés à l'étranger, la moyenne arithmétique des cours de bourse en devises du 30 novembre et du 31 décembre 2011, convertie selon le cours de change du dernier jour de l'année ;
- pour les Sicav et Fonds Communs de Placement, la valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valorisation est inférieure à la valeur comptable pour une catégorie de titres donnée, une provision pour dépréciation est constituée, sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes sur d'autres catégories de titres.

Ce poste, d'une valeur brute de 14.47 M€, ressort à 8.99 M€ en valeur nette:

Actions propres 2,45 M€ (dont 1.39 M€ d'actions réservés aux options attribuées)
 Sicav et FCP actions 0,25 M€
 Sicav et FCP monétaires 6.29 M€
 FCP diversifiés 0 M€

La provision au 31 décembre 2011 s'élève à 5,49 M€.

La valeur probable de réalisation des titres (dont 2.45 M€ d'actions propres) serait de l'ordre de 8.99 M€.

c) Provisions

L'ensemble des provisions et de leurs variations est résumé dans le tableau ci-après :

POSTE	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations financières	7 375 694	1 131 872	429 437	8 078 129
Sur créances rattachées	0	0	0	0
Sur Valeurs Mobilières de Placement	5 446 753	49 518	5 133	5 491 138
Sur autres créances	15 244			15 244
Total III	12 837 692	1 181 390	434 570	13 584 512
Total I+II+III	15 806 427	1 181 390	1 034 501	15 953 316
Dont dotations et reprises				
- exploitation		0	9 044	
- financières		1 181 390	434 570	
- exceptionnelles			0	
- impôts			590 887	
		1 181 390	1 034 501	

d) Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 173 000 actions de même catégorie, d'une quotité de 11 €, entièrement libérées.

Les actions nominatives détenues depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double.

➤ Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2011	129 879 379 €
➤ Distribution de dividendes	- 2 862 195 €
(Après annulation de 174 055 € de dividendes sur les actions auto détenues)	
➤ Annulation de 41 500 Titres LEBON.....	- 3 330 227 €
➤ Résultat de l'exercice	7 217 136 €
➤ Capitaux propres au 31 décembre 2011	130 904 094 €

Les actions auto-détenues (en €) :

Montant à l'ouverture de l'exercice								Montant à la clôture	
Actions Compagnie Lebon affectation	Quantité	Valeur comptable nette	Augmentation		Diminution		Variation de Provisions	Quantité	Valeur comptable nette
			Quantité	Montant	Quantité	Montant			
STOCK OPTIONS	20 000	1 502 803			2 000	116 845	-5 133	18 000	1 391 091
CROISSANCE EXTERNE	45 609	3 690 359	8 370	694 005	40 500	3 276 137	49 517	13 479	1 058 708
CONTRAT DE LIQUIDITE	1 149	95 771	13 695	1 172 358	11 541	1 000 081	10 909	3 303	257 139
Total actions autodétenues	66 758	5 288 933	22 065	1 866 362	54 041	4 393 064	55 293	34 782	2 706 938

Le montant total des provisions constituées sur les titres auto-détenus est de 235 797 € au 31 décembre 2011.

e) Dettes

En €	Montant brut		Echéances	
	A 1 an au plus	Plus de 5 ans	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0		0
Emprunts et dettes financières divers	48 514	48 514		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 738	594 738	0	0
Dettes fiscales et sociales	203 649	203 649		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	163 180	163 180	0	0
Produits constatés d'avance			0	0
Total	1 010 082	1 010 082	0	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	177 404			

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 1,95 M€ contre 1,69 M€ en 2010. Il correspond aux frais généraux de la holding.

Le résultat financier de 7.19 M€ peut s'analyser principalement comme suit :

- des revenus des titres et créances en portefeuille pour 7.72 M€,
- des produits nets de la gestion des Valeurs Mobilières de Placement pour 0,20 M€,
- des reprises sur provisions financières pour 0.43 M€,
- des provisions sur titres pour 1.17 M€.

Le résultat exceptionnel de 0.98 M€ peut s'analyser principalement comme suit :

- Produit de cession en Algérie pour 1 M€,
- D'un boni de cession sur la levé d'option de stocks options pour 0.02 M€,
- D'un mali net de cession sur la vente actions LEBON sur le contrat de liquidité pour 0.03 M€.

V – AUTRES INFORMATIONS

a) **Les créances et les dettes** sur les entreprises liées s'élèvent respectivement à 17 854 040 € et à 269 160 €, les produits et les charges respectivement à 8 462 810 € et à 1 064 981 €.

b) Impôts sur les sociétés

A – Le produit d'impôt d'un montant de 1 002 539 € se décompose ainsi :

- Reprise sur Provision d'IS différé sur intégration fiscale	590 887 €
- Gain sur intégration fiscale	473 966 €
- Perte sur intégration fiscale	62 314 €

B - Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

En €	résultat courant	résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	5 232 452	982 145	6 214 597
Différences temporaires	-8 275	0	-8 275
Différences permanentes	-3 473 286	-1 000 000	-4 473 286
Base imposable	1 750 891	-17 855	1 733 036
- dont à 33,33 %	-249 959	-17 855	-267 814
- dont à 15 %	0	0	0
- dont à 0 %	2 000 850	1 000 000	3 000 850
Imputation des déficits antérieurs de droit commun	0	0	0
Base carry back imputée sur la base imposable	0	0	0
Impôt sur les sociétés théorique	-83 320	-5 952	-89 272
- dont à 33,33 %	-83 320	-5 952	-89 272
- contribution complémentaire	0	0	0
- Avoirs fiscaux	0	0	0
- dont à 15 %	0	0	0
Impôt sur les sociétés réel	-1 002 539	0	-1 002 539
- dont à 33,33 %	0	0	0
- dont à 15 %	0	0	0
- supplément d'IS	0	0	0
Gains et charges sur intégration	-1 002 539	0	-1 002 539
Reprise provisions pour impôt	0	0	0
RESULTAT NET APRES IMPOT	6 234 991	982 145	7 217 136

c) Situation fiscale latente

DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS	2011	2010
Base d'impôts latents sur différences temporaires :		
- payés d'avance à moins d'un an	-1 612	276 416
- payés d'avance à plus d'un an	-6 663	1 070
- à payer à moins d'un an	-	-
- à payer à plus d'un an	0	0
Eléments à imputer		
Déficit de droit commun	267 814	592 734

La situation fiscale latente résulte :

- des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal (différences temporaires).
- des impôts à payer sur des éléments de capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

d) Sont intégrées fiscalement au 31 décembre 2011 l'ensemble des participations clôturant leurs comptes annuels au 31/12 et étant détenues à plus de 95% directement ou indirectement par la COMPAGNIE LEBON.

Les sociétés faisant exception à cette règle sont les suivantes : PMC1 (SCR), PALUEL-MARMONT CAPITAL (Société de gestion), la SCI DU 24 RUE MURILLO (SCI).

Les charges d'impôt sont comptabilisées par chacune des sociétés. L'économie d'impôt est appréhendée par la COMPAGNIE LEBON, dès prescription des déficits dans les filiales intégrées.

e) Engagements reçus

- La COMPAGNIE LEBON en 2010 a consenti un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4,2 M€ à sa filiale COLOMBUS PARTNERS EUROPE.

f) Engagements donnés

- Promesse de vente de 10 500 actions à échéance du 21/04/2013 au prix de 81,88 € et de 7 500 autres à échéance du 30/09/2012 au prix de 115,32 € dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.

g) L'effectif moyen est de 9 personnes. Le volume d'heures de formation cumulé au titre du droit individuel à la formation est de 726 heures au 31 décembre 2011.

h) Les sommes allouées aux organes d'Administration et de Direction (refacturations du CETIG et jetons de présence) s'élèvent au titre de 2011 à 705 645 €.

i) Honoraires des commissaires aux comptes :

En €	Mission légale		Autres missions	
	2011	2010	2010	2009
Mazars	74 460	75 750	-	-
Conseil Audit & Synthèse	74 460	75 750	-	-
TOTAL	148 920	151 500	Néant	Néant

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COMPAGNIE LEBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note III a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 3 avril 2012

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Membre du réseau Ernst & Young

Jean-Philippe BERTIN

Matthew BROWN

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- ***Avec la société CETIG***

Nature et objet :

Votre Conseil d'administration, dans sa séance du 9 décembre 2011, a ratifié la somme versée au titre de l'année 2011 au CETIG, ainsi que la modification pour l'année 2012 des tarifs horaires servant de base à la rémunération des services du CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion).

Les services du CETIG font l'objet d'une convention autorisée par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 février 1993, et modifiée lors de sa séance du 11 octobre 1994, qui prévoit :

- la rémunération de l'ensemble des services d'animation et d'assistance, rendus par la société CETIG au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le Conseil d'administration,
- la possibilité, en cas d'opérations exceptionnelles, de déterminer une rémunération adaptée à ces opérations, après autorisation du Conseil d'administration.

Modalités :

Au cours de l'exercice 2011, cette convention a fait l'objet d'une rémunération de 611 921 euros hors taxes dont 30 960 euros hors taxes au titre de la retraite dite de l'article 39 du CGI.

- ***Avec la société Columbus Partners Europe***

Nature et objet :

Pour les besoins de la réorganisation du Groupe Lebon, la Compagnie Lebon a consenti un abandon de créance de 4 200 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune à sa fille Columbus Partners Europe le 23 décembre 2010.

Modalités :

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation de bénéfices. En cas de retour à meilleure fortune, la société Columbus Partners Europe s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société Compagnie Lebon dans les 6 mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 50 % du résultat distribuable.

Cette convention n'a pas eu d'effets financiers au cours de l'exercice 2011.

- ***Avec la société MURILLO INVESTISSEMENTS***

Nature et objet :

Votre Conseil d'administration, dans sa séance du 6 mars 2007, a autorisé la convention de trésorerie signée avec MURILLO INVESTISSEMENTS, en date du 26 janvier 2007, pour une durée indéterminée.

Modalités :

Le montant de la créance s'élève à 17 448 347 euros au 31 décembre 2011 et les intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de 2011 se montent à 317 873 euros.

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie, le 3 avril 2012

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young

MAZARS

Jean-Philippe BERTIN

Matthew BROWN

Résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, ainsi que du rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et de celui des commissaires aux comptes sur le rapport précité du Président, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés et, en conséquence, arrête le bénéfice de l'exercice à la somme de 7 217 136 €.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2011.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actions auto détenues ne bénéficiant pas du droit à dividende versé au titre de l'exercice 2010, l'assemblée générale approuve l'affectation au Report à nouveau de la somme de 174 055 €. De ce fait, le report à nouveau au 31 décembre 2011 s'élève à 12 321 733 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration concernant l'affectation et la répartition du résultat social.

Après prise en compte du nouveau Report à nouveau, le résultat distribuable s'élève à 19 538 869 €.

L'assemblée générale décide de distribuer aux actionnaires une somme de 3 519 000 € soit 3 € par action à chacune des 1 173 000 actions composant le capital social de la société, étant précisé que tous pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pour faire inscrire au compte Report à nouveau la fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par la société.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 7 mai 2012.

Il est rappelé que le montant des dividendes versés aux cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice	Dividende distribué
	(en €)
2008	1,60
2009	1,60
2010	2,50

L'assemblée générale décide également que le solde du montant distribuable sera affecté aux autres réserves pour 2 828 077 € et au report à nouveau pour 13 191 792 €.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés et, en conséquence, arrête le résultat net part du groupe de l'exercice à la somme de 13 943 442 €.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en exécution des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et ratifie, le cas échéant, les conventions qui y sont énoncées.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration autorise le conseil d'administration, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de Commerce et des dispositions du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acquérir en une ou plusieurs fois, par tous moyens, par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, soit 117 300 actions, et d'un montant maximum de 10 710 440 € en vue par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Les achats ou ventes de titres pourront être réalisés en tout ou partie par intervention sur le marché ou hors marché, par achat éventuel de bloc de titres. Les acquisitions ou cessions de bloc pourront porter sur l'intégralité des titres détenus dans le cadre du programme.

Le prix maximum d'achat sera de 130 € par action, sous réserve des ajustements liés à des opérations sur le capital de la société. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, en cas de division ou de regroupement des titres, le prix unitaire maximum ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer au Président du conseil d'administration l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation, qui prive d'effet l'autorisation conférée aux termes de la dixième résolution votée par l'assemblée générale mixte du 27 mai 2011, est donnée pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de la présente assemblée soit jusqu'au 26 octobre 2013.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Bilan au 31 décembre 2011 (en euros)

après affectation du résultat

ACTIF		2011	2010	2009
Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386
Immobilisations corporelles				
Terrains		0	0	0
Constructions	110 764	29 907	80 858	82 281
Autres immobilisations corporelles	423 505	264 491	159 015	151 603
Immobilisations financières				
Participations	109 070 088	3 909 248	105 160 840	102 466 425
Créances rattachées	0		0	0
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 157 973	653 320	429 484
Autres titres immobilisés	268 852	10 909	257 943	96 070
Prêts	995		995	1 769
Autres immobilisations financières	668		668	668
TOTAL I	114 697 742	8 382 718	106 315 024	103 229 687
II - ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 975		2 975	3 472
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	124 143	15 245	108 898	2 501
Autres créances	18 678 436		18 678 436	24 072 450
Valeurs Mobilières de Placement				
Actions propres	2 674 684	224 888	2 449 796	5 193 161
Autres titres	11 802 411	5 266 250	6 536 161	14 834 496
Disponibilités	173 420	0	173 420	386 986
Charges constatées d'avance	18 268		18 268	21 736
TOTAL II	33 474 336	5 506 383	27 967 953	44 514 803
III - ECART DE CONVERSION ACTIF				
	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	148 172 078	13 889 100	134 282 978	147 744 490

PASSIF	2011	2010	2009
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12 903 000	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 290 301	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Report à nouveau	13 191 793	12 321 733	11 409 674
TOTAL I	127 385 094	127 017 184	126 105 125
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 368 803	2 968 734	186 855
TOTAL II	2 368 803	2 968 734	186 855
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	178 265	875 895
Emprunts et dettes financières divers	48 514	18 834	462 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 738	541 171	288 594
Dettes fiscales et sociales	203 649	166 917	3 834 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	13 391 190	0
Autres dettes	3 682 180	3 462 195	4 657 771
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	4 529 082	17 758 572	10 119 269
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	134 282 978	147 744 490	136 411 250

Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Dénomination

COMPAGNIE LEBON

Siège social

24, rue Murillo - 75008 Paris – 01 44 29 98 00

Registre du Commerce et des sociétés

B 552 018 731

Code NAF

7010 Z

Forme et constitution

Société anonyme de droit français.

La société a été constituée le 23 mars 1847 (LEBON & CIE Société en Commandite par Actions). Transformée en SA le 4 mai 1971. Prorogée jusqu'au 23 mars 2040.

Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et en tous autres pays :

- La participation directe ou indirecte à toute entreprise commerciale, financière ou industrielle, toutes acquisitions, sous quelque forme que ce soit, et gestion de toutes actions, obligations, parts, créances, effets ou autres titres et droits mobiliers, la réalisation de toutes opérations de financement.
- La gestion de tous intérêts ou biens quelconques autres que celle réglementée par la loi ; l'étude, la réalisation et la gestion de tous investissements mobiliers ou immobiliers et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus définis ou à des objets similaires ou connexes.

Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents peuvent être consultés au siège social de la Société.

Date de l'exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices (article 38 des statuts)

Le bénéfice net est constitué par le produit net de l'exercice, sous déduction des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions ainsi que, s'il y a lieu, toutes sommes revenant au personnel au titre de l'intéressement légal.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée peut prélever toutes sommes qu'elle jugera convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux.

Le solde est réparti aux actionnaires à titre de dividende.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Nomination et révocation des dirigeants (article 15 des statuts)

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée de trois ans.

Le conseil se renouvelle partiellement tous les ans à l'assemblée annuelle de telle manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et complet dans chaque période de trois années.

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

Une personne morale peut être nommée Administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent d'une personne morale lui est donné pour la durée du mandat de cette dernière. Il doit être confirmé lors de chaque renouvellement du mandat de la personne morale Administrateur.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société par lettre recommandée cette révocation, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Les administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'assemblée, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le conseil n'en demeurent pas moins valables.

Assemblées générales

Mode de convocation (article 26 des statuts)

Sauf exception prévue par la loi, les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration, conformément aux dispositions légales en vigueur. Les convocations sont faites au moyen d'insertion dans les conditions prévues par la loi. En outre, les actionnaires titulaires d'un titre nominatif depuis un mois au moins à la date de la convocation, sont convoqués à l'assemblée par lettre ordinaire.

De plus, conformément aux dispositions nouvelles, sont publiés au BALO un avis préalable est publié 35 jours avant l'Assemblée et un avis de convocation 15 jours avant l'Assemblée. Les documents de convocation sont mis en ligne sur le site de la société 21 jours avant l'Assemblée.

Convocation par écrit pour les titulaires d'actions nominatives, quinze jours au moins avant l'assemblée sur première convocation et dix jours sur deuxième convocation.

Conditions d'admission (articles 26, 27 33, et 34 des statuts)

Pour assister ou se faire représenter, ou voter par correspondance aux assemblées générales, les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits, avant le troisième jour ouvré avant l'assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, sur le registre spécial des actions nominatives, tenu par la société ou le mandataire désigné par la société.

Tout actionnaire a accès aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Droit de vote (article 27 des statuts)

Les propriétaires d'actions nominatives, inscrites à leur nom depuis 4 ans au moins et entièrement libérées, disposent dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de deux voix pour chacune desdites actions. En cas d'attribution gratuite d'actions nouvelles à titre d'augmentation de capital ces actions bénéficient également du droit de vote double. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 1998. Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Franchissement de seuils (article 13 des statuts)

Tout actionnaire venant à franchir le seuil de 2 %, en capital ou droit de vote, puis chaque tranche de 5 % est tenu d'en informer la société dans un délai de 5 jours. Cette obligation supplémentaire cessera après franchissement de seuil de 33,33 % du capital. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale mixte du 3 mai 2002.

L'actionnaire défaillant sera privé des droits de vote attachés aux actions excédant la fraction non déclarée, à condition que cette mesure fasse l'objet d'une demande, en assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital ou des droits de vote.

Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital était composé de 1 173 00 actions représentant une quotité du capital de 11 € par action, entièrement libéré, après annulation de 41 500 actions auto détenues décidée par le conseil d'administration du 9 décembre 2011.

Les actions sont obligatoirement nominatives.

Il n'existe aucune clause d'agrément dans les statuts de la Société.

Le capital social n'est pas soumis à des dispositions statutaires particulières.

Capital autorisé non émis – Capital potentiel

- *Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux : (Autorisation votée à l'assemblée générale mixte du 27 mai 2011 pour une durée de 38 mois).*

Maximum 3 % du capital.

Prix de souscription : ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la décision du conseil d'administration fixant la date d'ouverture des souscriptions, ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant cette décision du conseil.

Il n'existe pas d'autres titres de capital potentiel à émettre ou en circulation.

Titres non représentatifs de capital

Néant.

Evolution du capital au cours des cinq dernières années

	Date de constatation du Conseil ou de décision de l'Assemblée	Augmentation Diminution	Réserve légale	Autres réserves	Nombre d'actions créées ou annulées	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale	Montant du capital social
au 31.12.2007		-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €
au 31.12.2008		-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2009		-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2010		-	-	-	-	-	-	-
au 31.12.2011	09-déc-11	-456 500 €	-45 650 €	-2 828 077 €	-41 500	1 173 000	11 €	12 903 000 €

Evolution des cours de bourse

Nombre de titres cotés au 31 décembre 2011 : 1 214 500 et à compter du 6 janvier 2012 : 1 173 000

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) – Code ISIN FR0000121295

Date	Cours le plus haut en €	Cours le plus bas en €	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés en M€	Capitalisation boursière en M€
août-10	80,11	76,24	5 292	0,417	97,29
septembre-10	84,06	80,50	8 363	0,69	99,03
octobre-10	84,00	81,60	5 897	0,488	101,83
novembre-10	84,00	82,80	6 939	0,578	100,92
décembre-10	85,90	82,90	11 276	0,947	104,44
janvier-11	89,48	85,90	5 771	0,503	104,39
février-11	87,00	85,95	3 949	0,341	105,54
mars-11	87,67	84,60	5 846	0,503	103,91
avril-11	97,00	85,56	9 998	0,935	117,81
mai-11	97,55	94,70	3 505	0,336	115,38
juin-11	95,00	84,10	4 913	0,43	105,66
juillet-11	89,00	85,75	3 440	0,295	100,80
août-11	83,00	73,00	5 213	0,402	96,07
septembre-11	84,00	79,20	6 155	0,502	99,58
octobre-11	82,20	81,80	6 124	0,502	99,74
novembre-11	82,12	81,35	2 926	0,239	98,80
décembre-11	81,33	76,70	2 710	0,213	94,55
janvier-12	80,00	79,00	3 013	0,24	93,84

Source : NYSE Euronext

Dividendes

Montant des dividendes versés au titre des 5 derniers exercices :

Exercice	Dividende net *	Nombre d'actions
2006	3,00 €	1 214 500
2007	3,20 €	1 214 500
2008	1,60 €	1 214 500
2009	1,60 €	1 214 500
2010	2,50 €	1 214 500

* abatement prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Conformément à la loi, le délai de prescription des dividendes est de 5 ans, et ceux dont le paiement n'a pas été demandé sont attribués au profit de l'État.

Aucun dividende n'a été versé sous forme d'acompte.

Politique de distribution envisagée pour l'avenir

La politique de distribution de la COMPAGNIE LEBON se veut assez régulière pour compenser la volatilité du résultat liée à la nature des activités. Le taux de distribution cherche un équilibre entre une juste rémunération des actionnaires et le financement du développement de la société.

Autorisations d'augmenter le capital social (Assemblée Générale du 27 mai 2011)

Autorisation donnée au conseil d'administration dans le cadre de l'article L.225-138 du Code de Commerce et des articles L.443-1 et suivants du Code du travail, de procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation du capital de la société réservée aux salariés et mandataires sociaux, tant de la société que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce. Le nombre total d'actions pouvant être émises, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social.

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur

Bref historique et évolution de la structure

Société en Commandite par Actions, LEBON & CIE a été créée le 23 mars 1847 pour produire du gaz d'éclairage et de l'électricité en France, en Algérie et en Égypte. La Société a été introduite en Bourse le 29 mars 1853. Le statut de SA de droit commun a été adopté le 4 mai 1971 et la dénomination sociale changée en COMPAGNIE LEBON.

A la suite des diverses nationalisations de son activité d'origine, LEBON & CIE s'était transformée en holding, gérant des participations industrielles ou commerciales ainsi qu'un portefeuille de titres de placement.

Puis, elle a décidé de se concentrer sur 2 métiers : le capital investissement et l'exploitation d'une chaîne hôtelière.

Au 31 décembre 2011, l'Actif Net Réévalué s'élève à 212,26 M€. Il est établi sur la base d'actifs qui ne sont pas tous de même nature : titres de capital investissement, titres de sociétés dans lesquelles sont logées les immeubles d'exploitation et de bureaux et les fonds hôteliers.

L'Actif Net Réévalué (ANR) a été calculé en prenant en compte les méthodologies suivantes :

- les titres cotés sont évalués à leur valeur boursière en fin d'exercice ;
- les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de négociation ou sur un multiple représentatif de leur activité, investissement par investissement ;
- les immeubles de bureau sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers. Des expertises indépendantes sont effectuées par roulement sur l'ensemble des immeubles. Le taux de capitalisation est choisi immeuble par immeuble en fonction du taux moyen du marché applicable selon l'emplacement de l'immeuble ;
- les fonds de commerce hôteliers sont évalués sur un multiple du chiffre d'affaires ; les immeubles d'exploitation sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers théoriques ; conformément à la norme IAS 36, les tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés ;
- l'ensemble des plus-values latentes est minoré de l'impôt à payer en fonction de la situation fiscale latente.

Au cours des trois derniers exercices, la COMPAGNIE LEBON a développé ses deux activités, essentiellement à partir de ses fonds propres.

Le secteur financier

PALUEL-MARMONT CAPITAL, société de gestion agréée, lancera un FCPR, PMC II, qui sera investi dans des PME françaises avec la même stratégie que précédemment. La COMPAGNIE LEBON souscrira au fonds pour 50 M€.

PALUEL-MARMONT VALORISATION a redéfini sa stratégie et progressivement s'intéressera à des actifs permettant un résultat d'exploitation plus récurrent.

Enfin, PALUEL-MARMONT FINANCE continuera de participer occasionnellement à des fonds gérés par des tiers sur des secteurs spécifiques choisis en fonction de leurs perspectives de valorisation.

Le secteur hôtelier

ESPRIT DE FRANCE est spécialisée dans la rénovation et la gestion d'hôtels de caractère.

Des investissements sont réalisés pour répondre aux nouvelles normes de classement, de sécurité et d'accessibilité et parfaire la qualité des hôtels

Politique d'investissement

Le tableau ci-dessous explique les investissements réalisés depuis 3 ans.

en M€	2011	2010	2009
PME	9,50	7,40	6,90
VALORISATION D'ACTIFS IMMOBILIERS	9,30	10,70	7,30
FONDS D'INVESTISSEMENT	9,70	5,10	2,30
HOTELLERIE	1,80	0,80	0,90
PATRIMOINE IMMOBILIER ET DIVERS	0,00	0,00	0,00
TOTAL	30,30	24,00	17,40

L'ensemble de ces investissements a été financé par fonds propres.

Les investissements réalisés par PMC 1 visent à constituer un portefeuille de PME françaises d'une vingtaine lignes. Cette année deux nouvelles prises de participations et un réinvestissement ont été réalisés.

Les opérations de valorisation d'actifs immobiliers ont consisté dans le financement des travaux sur les projets en cours et dans l'acquisition d'un ensemble immobilier mixte à Paris (8^{ème}).

Les participations à des fonds d'investissement de type LBO ont été augmentées par la souscription des engagements déjà donnés. Sur l'ensemble du pôle "fonds", les engagements restant à verser sont de 7,9 M€.

Les investissements hôteliers représentent les travaux de rénovation des hôtels.

La COMPAGNIE LEBON entend continuer à privilégier le développement de ses deux métiers en allouant des capacités de financement à ses équipes.

Investissements dans les PME

La filiale PMC 1, après l'acquisition de 2 nouvelles participations, n'a plus pour objet d'investir. La COMPAGNIE LEBON investira, avec d'autres investisseurs, dans les PME à travers un FCPR géré par la société de gestion PALUEL-MARMONT CAPITAL créée en fin d'année 2010.

Valorisation d'actifs immobiliers

Le pôle continuera d'investir :

- Dans l'immobilier de rendement pour générer des flux locatifs,
- Tout en restant opportuniste.

Pôle « Fonds »

Le pôle continuera à investir dans les fonds sur lesquels il est déjà engagé et reste ouvert à d'éventuels nouveaux investissements lui permettant de garder des relations avec des partenaires de qualité ou de tester de nouveaux secteurs d'investissement.

Des revues approfondies des portefeuilles sont systématiquement organisées avec les équipes de gestion.

ESPRIT DE FRANCE

Pourra acquérir de nouveaux hôtels et nouer de nouveaux partenariats en fonction des opportunités.

Facteurs de risques

La valeur de la COMPAGNIE LEBON repose, pour l'essentiel, sur la valeur de ses différentes participations qui sont des sociétés non cotées.

La valeur d'une société non cotée est fortement influencée par les résultats et perspectives de la société qui dépendent en grande partie de l'environnement économique. Celui-ci a en effet une forte incidence sur les marges des entreprises et les conditions probables d'une cession.

La sensibilité aux risques des différents actifs consolidés est expliquée dans l'annexe consolidée :

- immeubles de placement : note 6-b
- actifs incorporels : note 6-c
- titres de capital investissement : note 6-e
- stocks : note 6-h
- valeurs mobilières de placement : note 6-j

Le facteur de risques prédominant est celui de *l'évaluation des titres de capital investissement* (en juste valeur par résultats).

Risques du fait de l'activité financière

L'activité de capital-investissement exercée par PMC 1 et PMV 1 s'exerce par la prise de participation dans des sociétés non cotées. Cette prise de participation qui vise à réaliser une plus-value sur une durée variable s'accompagne d'un risque de perte partielle ou totale de l'investissement.

Ce risque de perte peut notamment provenir d'une performance inférieure aux prévisions des sociétés dans lesquelles un investissement a été réalisé, d'une conjoncture défavorable de marché, d'une variation des multiples utilisés pour la valorisation, ou de conditions modifiées en termes de disponibilité de dette d'acquisition.

Risques de liquidité

Il existe peu de risques de liquidité sur le groupe consolidé car la probabilité d'occurrence des faits générateurs des clauses d'exigibilité par anticipation des emprunts ci-dessous est faible puisque ces clauses sont un défaut de remboursement d'une échéance et/ou un changement d'actionariat. La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les emprunts sont constitués dans le cadre de l'acquisition de participations par les filiales de PMC 1 et des biens immobiliers. Le remboursement de ces emprunts est effectué au prorata des cessions réalisées. Le détail figure dans l'annexe consolidée page 55. Les risques de taux portent principalement sur les emprunts à long terme à taux fixe ou variable. Au 31 décembre 2011, ces emprunts représentent 47,6 M€ à plus d'un an et 8,1 M€ à moins d'un an. Compte tenu des swaps et caps souscrits en couverture des emprunts, seuls 11 M€ d'emprunts sont exposés aux variations de hausse des taux. Une augmentation de taux de 100 points de base augmenterait la charge d'emprunt de 0,1 M€.

Les Risques portant sur les actions cotées du portefeuille (2,7 M€ d'actions auto détenues) et de change ne sont pas significatifs.

Risques juridiques

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du groupe. Aucune provision n'est donc dotée.

Risques industriels et liés à l'environnement

En raison de son activité financière, la Société n'est pas concernée par les risques industriels et liés à l'environnement. Les analyses sur les immeubles et sur les hôtels, réalisées par des organismes de

contrôle spécialisés, n'ont pas révélé à ce jour de risques importants, notamment concernant l'amiante et le plomb. Aussi, aucune provision n'a été passée dans les comptes à ce titre.

Risques de marché

Le risque de marché se définit comme le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille. La COMPAGNIE LEBON n'est pas exposée à ce type de risques, n'utilisant pas d'instruments financiers sur son portefeuille. Les swaps et caps sont seulement utilisés en couverture de taux.

Informations sociales

Egalité professionnelle et salariale

Le conseil d'administration du 9 décembre 2011 a délibéré sur l'égalité professionnelle et salariale et a conclu qu'aucun des salariés de la COMPAGNIE LEBON n'exerçait les mêmes fonctions et qu'aucune comparaison ne pouvait être effectuée entre ses 9 salariés.

Effectifs de l'ensemble du groupe

Compte tenu de l'évolution du périmètre consolidé, l'effectif consolidé du groupe intégré est de 352 personnes contre 353 personnes en 2010 et 560 personnes en 2009, répartis de la façon suivante :

	2011		2010		2009	
	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres
Secteur financier	116	105	111	116	134	303
Secteur hôtelier	11	111	9	108	11	103
Holding	4	5	4	5	4	5
TOTAL	131	221	124	229	149	411

Sur cet effectif, les salariés des holdings et du secteur financier (siège social) travaillant au siège social ne relèvent d'aucune convention collective et bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise et d'une mutuelle complémentaire santé.

Les salariés du secteur hôtelier relèvent de la convention collective nationale dans les HCR (Hôtels, cafés, restaurants). Ils bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise, d'un accord d'intéressement et d'une mutuelle complémentaire santé.

Pour la holding et le secteur financier (siège social), la rotation est de 14,29 % et la moyenne d'âge de l'effectif est de 37 ans.

Pour le secteur hôtelier, la rotation est de 15,57 % et la moyenne d'âge de l'effectif est de 44 ans.

Recrutements et Licenciements

	Recrutements		Licenciements	Ruptures conventionnelles	Démissions	Retraite	Décès	Fin CDD
	CDI	CDD						
Holding et secteur financier (siège social)	15	-	-	2	1	-	-	-
Secteur hôtelier	14	16 *	2		3		1	8

* *Embauches extras = 16,73 personnes – ramenées équivalent personnel permanent à 16*

Temps de travail

Pour le groupe, l'accord sur l'aménagement du temps de travail prévoit deux modes d'organisation :

Un horaire hebdomadaire de 35 heures pour la holding et le secteur financier (siège social). Il n'est pas comptabilisé d'heures supplémentaires.

Un horaire hebdomadaire de 38 heures avec récupération d'1 heure par RTT et 2 heures payées en heures supplémentaires défiscalisées dans le secteur hôtelier.

Quelques salariées bénéficient d'un temps partiel à 80 %.

Absentéisme

L'absentéisme et ses motifs font l'objet d'un suivi dans l'ensemble du groupe.

Pour la holding et le secteur financier (siège social), le taux est de 1,53 % dont les principaux motifs sont la maladie et le congé parental.

Pour le secteur hôtelier, le taux est de 0,92 %. Les principaux motifs sont la maladie, la maternité, les congés parentaux et les accidents du travail.

Evolution de la masse salariale

Pour la holding et le secteur financier (siège social) : 17,48 %.

Pour le secteur hôtelier : 4,94 %.

Charges sociales

L'ensemble des entités respecte ses obligations en matière de paiement des charges sociales.

Formation

En 2011, la holding et le secteur financier (siège social) ont versé 9 915 € aux organismes de formation, contre 8 402 € en 2010. Aucune formation n'a été effectuée en 2011. Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 1 528 heures.

Dans le secteur hôtelier, certains salariés des hôtels ESPRIT DE FRANCE ont bénéficié de formations d'un montant global de 27 274 €, financées essentiellement par la FAFIH et le FONGECIF, soit 0,83 % de la masse salariale. Cette année, les formations ont essentiellement porté sur la sécurité et la qualité du service. Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 9 687 heures. Aucun DIF n'a été utilisé en 2011.

Les Hôtels ESPRIT DE FRANCE agissent en faveur de l'insertion des handicapés. L'HOTEL BRIGHTON a recruté une personne handicapée en 2011. Pour leurs achats, les hôtels font régulièrement appel à des ateliers protégés et adaptés (ESAT Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

Les Hôtels ESPRIT DE FRANCE entretiennent des liens avec les établissements d'enseignement professionnel. Ils participent bénévolement aux jurys d'évaluation des élèves en cours et en fin d'étude de l'école Tunon à Paris et du lycée hôtelier de Saint Quentin en Yvelines. Ils accueillent de jeunes apprentis en stage professionnel, dans le cadre d'une convention avec la FAFIH, le directeur de l'hôtel étant désigné maître d'apprentissage, et les élèves de la classe de l'apprenti viennent découvrir l'hôtel. Les hôtels accueillent également les enfants des familles des salariés pendant une semaine dans le cadre des « découvertes professionnelles » mises en place par l'éducation nationale.

Les Hôtels ESPRIT DE FRANCE veillent à la sécurité et à la santé de leurs employés. Un document unique d'évaluation des risques professionnels est établi pour chaque poste de travail.

Informations environnementales

Le personnel de la COMPAGNIE LEBON est composé de 21 personnes à Paris qui sont sensibilisées aux problèmes environnementaux.

En tant que société de gestion pour la SCR PMC 1 et le futur FCPR PMC II, PALUEL-MARMONT CAPITAL n'exerce pas d'activité industrielle. Toutefois, en tant qu'actionnaire professionnel et responsable, PALUEL-MARMONT CAPITAL accorde une grande attention aux préoccupations environnementales dans les sociétés dans lesquelles elle investit.

En ce qui concerne les sociétés dans lesquelles PALUEL-MARMONT CAPITAL investit, les décisions prises dans le cadre du gouvernement d'entreprise prennent en compte les dimensions sociale et écologique, en plus de la vision économique.

En tant que société d'investissement, PALUEL MARMONT VALORISATION, n'exerce pas d'activité industrielle mais la société reste attentive aux préoccupations environnementales dans les projets dans lesquels elle investit. Du fait de son activité et de sa situation géographique (au centre de Paris), PALUEL MARMONT VALORISATION a un impact direct limité sur l'environnement.

Les sociétés projets dans lequel elle investit mettent les moyens nécessaires pour se conformer à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux recommandations faites dans le cadre d'audit externes par des organisations agréées.

Dans le cadre de la valorisation d'actifs existants, des travaux de rénovations sont effectués systématiquement à l'acquisition et au fur et à mesure de la libération des locaux, bureaux, commerces ou logements. La qualité des standards de rénovation permet des améliorations notables de la performance initiale, notamment dans le domaine de la performance énergétique. Les solutions de rénovation, sont étudiées dans le double objectif de recherche de qualité environnementale et de maîtrise des coûts.

Une fois les différentes autorisations accordées, garantes du respect de la bonne intégration de nos projets dans leur environnement, l'activité de promotion neuve a également un impact très positif par le développement de l'activité économique, la création d'emploi et le développement du parc de logement structurellement déficient en France.

Dans les Hôtels ESPRIT DE FRANCE, une attention particulière est portée aux différents équipements de climatisation et de chauffage, et aux consommations d'eau et d'électricité.

Les hôtels s'efforcent également de participer à des actions de protection de l'environnement :

- en économie d'énergie (ampoules basse consommation, coupure générale électrique à l'entrée des chambres),
- en consommation d'eau (proposition au choix du client de la réutilisation des serviettes et draps de bain, réducteurs de débit d'eau installés dans les robinets des lavabos),
- en maîtrise de la gestion des déchets (tri sélectif, piles et ampoules usagées envoyées dans des dépôts spécifiques, produits rechargeables ou économes en emballage, bouteilles consignées ou réutilisables),
- en utilisation des produits bio dégradables ou éco labellisés.
- Les petits déjeuners des Hôtels ESPRIT DE FRANCE proposent également des aliments issus de l'agriculture biologique.

Un service interne de gestion de l'environnement vient appuyer les actions des hôtels. Ensemble ils forment et informent les salariés sur la gestion de l'environnement, ils favorisent les fournisseurs et les prestataires qui ont une démarche de développement durable, ils suggèrent des éco gestes aux clients des hôtels.

Les hôtels renouvellent et valorisent les meubles, les textiles, et autres matériaux (dons, ventes, récupération par des employés ou associations de quartier).

Le groupe n'a fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire en matière environnementale.

Documents accessibles au public

Pendant la validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la COMPAGNIE LEBON et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tous autres documents prévus par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Résultat global par action

	2011	2010
Résultat social		
Résultat courant (en M€)		
Avant impôt	5,23	4,06
Après impôt	5,23	4,06
Résultat courant par action (en €)		
Avant impôt	4,46	3,35
Après impôt	4,46	3,35
Résultat net (en M€)		
Avant impôt	6,21	2,29
Après impôt	7,22	3,98
Résultat net par action (en €)		
Avant impôt	5,30	1,88
Après impôt	6,15	3,28
Dividende		
Montant global (en M€)	3,52	3,04
Montant par action (en euros ajustés)	3,00	2,50
Résultat consolidé	2011	2010
Résultat des activités (en M€)		
Avant impôt	22,39	16,66
Après impôt	14,93	11,11
Résultat de l'ensemble consolidé (en M€)		
Avant impôt	20,12	15,03
Après impôt	16,78	12,51
Résultat de l'ensemble consolidé par action en € (1)		
Avant impôt	17,68	13,09
Après impôt	14,74	10,90
RESULTAT NET APRES IMPOT		
Part du Groupe (en M€)	13,94	10,60
RESULTAT NET APRES IMPOT		
Part du Groupe par action (en €)	12,25	9,23

(1) Nombre d'actions prises en compte

1 138 218 1 147 742

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence

Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Président et Directeur général de la COMPAGNIE LEBON

Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS

Matthew BROWN

Exaltis – 61, rue Henri Régnauld – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE (membre du réseau Ernst & Young)

Jean-Philippe BERTIN

1/2, Place des saisons

92 400 Courbevoie-Paris-La Défense 1

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Commissaires aux comptes suppléants

Hervé HELIAS

MAZARS

Exaltis – 61, rue Henri Régnauld – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Ste COEXCOM

40, avenue Hoche

75008 Paris

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2014.

Attestation de la personne assumant la responsabilité du document de référence

J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables, que les informations contenues dans le présent document de référence sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en pages 10 et suivantes présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 contient l'observation suivante :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2c de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009 ;
- les notes 3a et 3b de l'annexe relatives à l'impact de la consolidation selon la norme IAS27 des holdings et sociétés opérationnelles des groupes Logfi, Césa développement, Palholding, Financière de l'Orfèverrie d'Anjou et Paluel Marmont capital Santé. »

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011 contient l'observation suivante :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 3.2 de l'annexe consolidée qui expose les modifications de présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et les principaux impacts de ces modifications.

Paris le 4 avril 2012
Le Président et Directeur général
Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Responsable de la communication financière

Frédérique DUMOUSSET

Tél. : 01 44 29 98 05

Fax : 01 47 64 35 07

E-mail : f.dumousset@compagniebon.fr

Tables de concordance

REGLEMENT EUROPEEN	CONCORDANCE AVEC LE PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE
1. PERSONNES RESPONSABLES 1.1. Personnes responsables des informations 1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	103 (II) 104 (II)
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES 2.1. Nom et Adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur 2.2. Contrôleurs légaux démissionnaires, écartés ou non redésignés	103 (II) Na
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES 3.1. Informations financières historiques sélectionnées 3.2. Informations financières comparatives des périodes intermédiaires	6 à 9 (I) 4 à 7 (II) Na
4. FACTEURS DE RISQUES	48-49-50-51-61-97-98 (II)
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR 5.1. Histoire et évolution de la société 5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur 5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur 5.1.4. Siège social, forme juridique, législation régissant ses activités, et coordonnées de l'émetteur 5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités 5.2. Investissements 5.2.1. Principaux investissements 5.2.2. Principaux investissements en cours et méthode de financement 5.2.3. Principaux investissements à l'avenir et engagements fermes	91 (II) 91 (II) 91 (II) 91 (II) 10 à 25 (I) – 28 à 30 (I) – 10 à 13 (II) – 95-96 (II) 11 à 25 (I) – 96 (II) 95-96 (II) 12-20-22-24 (I)
6. APERCU DES ACTIVITES 6.1. Principales activités 6.1.1. Nature des opérations et principales activités 6.1.2. Nouveau produit et/ou service important 6.2. Principaux marchés 6.3. Evènements exceptionnels ayant influencé les activités et les marchés 6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication 6.5. Source des positions concurrentielles	4-6 (I) – 4-5 (II) Na Na Na Na Na
7. ORGANIGRAMME 7.1. Descriptif du Groupe et place de l'émetteur 7.2. Liste des filiales importantes	4 (I) - 4 (II) 4 (I) – 4-47-76 (II)

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS 8.1. Immobilisations corporelles et toute charge majeure pesant dessus 8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation de ses immobilisations corporelles	32 (I) – 30-40 (II) 100 (II)
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT 9.1. Situation financière 9.2. Résultat d'exploitation 9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation 9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets 9.2.3. Facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	28 à 30 (I) – 10 à 13- 28 à 62 (II) 28 à 30 (I)–10 à 13-28 à 62 (II) Na 28 à 62 (II) 10 à 26 (I)-40 à 42-54- 55 -61-97 à 98 (II)
10. TRESORERIE ET CAPITAUX 10.1. Capitaux de l'émetteur 10.2. Flux de trésorerie 10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement 10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux 10.5. Sources de financement attendues pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	6 -8 32 (I) 5-7-30-32-53 (II) 31-72 (II) 54-55 (II) Na 86 (II)
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	Na
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES 12.1. Principales tendances récentes 12.2. Élément susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	96 (II) 11-20 à 21-23-25-30 (I) 12-96 (II)
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE 13.1. Principales hypothèses de prévision 13.2. Rapport des contrôleurs légaux indépendants sur la prévision 13.3. Base comparable aux informations financières historiques 13.4. Déclaration de validité des prévisions pendantes	Na Na Na Na
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE 14.1. Coordonnées des dirigeants, liens familiaux, expérience et condamnations le cas échéant 14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	14 à 16-23 (II) 23 (II)
15. REMUNERATION ET AVANTAGES 15.1. Rémunérations versées 15.2. Pensions de retraites et autres avantages	22-23 (II) 22-85 (II)
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 16.1. Date d'expiration du mandat 16.2. Contrats de service liant le groupe aux membres des organes d'administration, de direction 16.3. Comité d'audit et comité de rémunération 16.4. Gouvernement d'entreprise	14 à 16 (II) Na 17-18 (II) 14 à 25 (II)

<p>17. SALARIES 17.1. Nombre de salariés 17.2. Participations et stock-options 17.3. Participation des salariés dans le capital</p>	<p>61-98-99 (II) 23-24 (II) Na</p>
<p>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES 18.1. Nom des principaux actionnaires non membres des organes d'administration et de direction 18.2. Droits de vote des principaux actionnaires 18.3. Nature du contrôle du Groupe 18.4. Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle</p>	<p>9 (II) 9 (II) 9 (II) Na</p>
<p>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</p>	<p>Na</p>
<p>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR 20.1. Informations financières historiques 20.2. Informations financières pro-forma 20.3 Etats financiers 20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles 20.4.1. Attestation des informations financières historiques vérifiées 20.4.2. Vérification des autres informations par les contrôleurs légaux 20.4.3. Source et vérifications des états financiers 20.5. Date des dernières informations financières 20.6. Informations financières intermédiaires et autres 20.6.1 Publication des dernières informations financières. 20.7. Politique de distribution des dividendes 20.7.1. Montant du dividende par action 20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage 20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale</p>	<p>6 à 9 (I) - 5 à 8 - 95 à 96 (II) Na 28 à 62 – 67 à 82 (II) 63-64- 83 à 84 (II) Na Na 63 à 64 – 83-84 (II) 6 à 8 -31-32 (I) – 67 à 82 – 28 à 62 (II) Na Na 94 (II) 8 (I) -7-13-67-87-94 (II) 97 (II) 28 à 62 (II)</p>
<p>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 21.1. Capital social. 21.1.1. montant du capital souscrit 21.1.2. Actions non représentatives du capital 21.1.3. Actions auto détenues 21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription 21.1.5. Droit d'acquisition non libéré 21.1.6. Options 21.1.7. Historique du capital social 21.2. Acte constitutif et statuts 21.2.1. Objet social de l'émetteur 21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions</p>	<p>93 (II) Na 9-25-26-32-44-53 (II) Na Na 23-24-43 (II) 93 (II) 91 (II) 92 (II) Na</p>

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	93 (II)
21.2.5. Convocation et admission des assemblées générales	92 (II)
21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	Na
21.2.7. Seuil de participation	93 (II)
21.2.8. Conditions strictes de modification du capital	Na
22. CONTRATS IMPORTANTS	Na
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	
23.1. Qualités et coordonnées des experts	Na
23.2. Attestation des données des tierce-parties	Na
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	101 (II)
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	10 à 26 (I) - 76 à 77 (II)

Table de concordance avec les informations requises dans le rapport financier annuel et dans le rapport de gestion

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel requis en application des articles L.451-1-1 du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement général de l'AMF et rendant compte des éléments mentionnés ci-après est inclus dans le présent document de référence.

Eléments requis par les articles L.451-1-1 du code monétaire et financier	DOCUMENT DE REFERENCE
Comptes consolidés (IFRS)	28 à 62 (II)
Comptes annuels (normes françaises)	67 à 82 (II)
Rapport de gestion	Voir table de concordance du rapport de gestion
Attestation du responsable du document	104 (II)
Rapports des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	83-84 (II)
Rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés	63 à 64 (II)
Honoraires des contrôleurs légaux	62-82 (II)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport de gestion sur l'exercice 2011 rendant compte des éléments mentionnés ci-après est inclus dans le présent document de référence (parties I et II). Il a été arrêté par le Conseil d'administration de la Compagnie Lebon le 2 mars 2012.

Éléments requis par le Code de commerce, le Code monétaire et financier, le Code général des impôts et le Règlement général de l'AMF	DOCUMENT DE REFERENCE
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société durant l'exercice écoulé (L.225-100 et L.232-1 du Code de commerce)	10 à 26 (I)-12 à 13 (II)
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe durant l'exercice écoulé (L.225-100-2 et L.233-26 du Code de commerce)	28 à 30 (I)- 10 à 12 (II)
Résultats des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité (L.233-6 du Code de commerce)	6 -10 à 26 (I) – 35 à 36 (II)
Evolution prévisible et perspectives d'avenir (L.232-1 et L.233-26 du Code de commerce)	10 à 26 – 30 (I)-12-62 (II)
Evénements importants survenus après la date de la clôture de l'exercice (L.232-1 et L.233-26 du Code de commerce)	Na
Activités en matière de recherche et développement (L.232-1 et L.233-26 du Code de commerce)	Na
Prises de participation ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège en France (L.233-6 du Code de commerce)	10 à 26 – 28 à 30 (I) - 10 à 13 (II)
Informations relatives aux questions d'environnement et conséquences environnementales de l'activité (L.225-100, L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce)	100 (II)
Informations relatives aux questions de personnel et conséquences sociales de l'activité (L.225-100, L.225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce)	98-99 (II)
Description des principaux risques et incertitudes (L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce)	48-49-50-51-61-97-98 (II)
Politique du Groupe en matière de gestion des risques financiers (L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce)	18 à 21 (II)
Exposition du Groupe aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie (L.225-100 et L.225-100-2 du Code de Commerce)	52-55-58-61-97-98 (II)

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice (L.225-100 du Code de commerce)	94 (II)
Eléments susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L.225-100-3 du Code de commerce)	Na
Participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice (L.225-102 du Code de commerce)	Na
Echéancier des comptes fournisseurs (L.441-6-1 du Code de commerce)	79 (II)
Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices (L.225-102-2 du Code de commerce)	67 (II)
Identité des actionnaires détenant plus de 5 % ; autocontrôle (L.233-13 du Code de commerce)	9 (II)
Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société (L.621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du RG de l'AMF)	25 (II)
Rémunération totale et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social (L.225-102-1 du Code de commerce)	22-23 (II)
Mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice (L.225-102-1 du Code de commerce)	14 à 16 (II)
Informations sur les achats et ventes d'actions propres (L.225-211 du Code de commerce)	25 (II)
Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (243 bis du CGI)	8 (I) – 7-13-67-87-94 (II)
Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels (L.232-6 du Code de commerce)	Néant

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des commissaires aux comptes correspondant figurant aux pages 61 à 62 du document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 12 avril 2011 sous le n° D.11-0287.

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport des commissaires aux comptes correspondant figurant aux pages 75 à 76 du document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 avril 2010 sous le n° D.10.0302.

Les parties non incluses de ces documents de référence 2009 et 2010 sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent document de référence.



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2012 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.